

Après un mois d'inactivité dans les principaux ports du Québec

Un règlement intervient dans le conflit opposant les débardeurs et les armateurs

L'accord doit être approuvé par les membres des deux Associations

Par Gérard ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Une intervention de dernière heure du premier ministre M. Lester B. Pearson a provoqué vers deux heures mardi matin l'entente entre les négociateurs de la Fédération canadienne des armateurs et des débardeurs des trois principaux ports du Saint-Laurent qui étaient en grève depuis le 9 mai dernier.

En annonçant le règlement à 2 h. 12 a.m. le premier ministre M. Pearson, qui participait directement aux négociations depuis 9 h. 30 la veille, a souligné que ce règlement restait sujet à l'approbation d'assemblées des débardeurs et des armateurs.

Entouré de plusieurs ministres, du juge René Lippé, médiateur dans le conflit, de M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, et d'une dizaine de représentants des débardeurs et des armateurs, M. Pearson s'est dit "très heureux de pouvoir annoncer un règlement dans un conflit qui a été très difficile".

Le premier ministre a formulé l'espoir que le travail dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, reprendrait "très prochainement".

Les conditions du règlement, qui sont aussi celles de la nouvelle convention collective de travail valable pour deux ans allant du 1er janvier 1966 au 1er janvier 1968, restaient ce matin connues seulement des négociateurs. Le premier ministre a indiqué que celles-ci ne pouvaient être publiées par les voies officielles avant que les assemblées des deux parties en aient été informées et les aient approuvées.

COMITE

M. Phil Cutler, porte-parole syndical et avocat-conseil de l'Association internationale des débardeurs — CTC — a déclaré que les négociateurs syndicaux rentraient ce matin dans leur ville respective où ils devaient convoquer pour aujourd'hui des assemblées de leurs membres.

M. Phil Cutler a déclaré : "L'accord qui vient d'intervenir est un bon accord. J'ai toutes les raisons de croire qu'il sera ratifié par les syndiqués".

Pour sa part, M. W. R. Eakin, président de la Fédération canadienne des armateurs, a déclaré aux journalistes : "Je suis évidemment heureux du règlement mais le nouveau contrat va coûter cher. Nous allons essayer de concilier les demandes énormes du syndicat avec une augmentation de la productivité même durant la période de la nouvelle convention collective".

Les négociateurs des deux parties étaient arrivés dans la capitale pour des négociations finales durant la journée de lundi et leurs rencontres répétées avec les représentants du gouvernement ont débuté vers 4 h. 30 de l'après-midi se poursuivant jusqu'à deux heures de la nuit.

Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a dirigé les premières négociations lundi, assisté de M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, de M. Jack Pickersgill, ministre des Transports, et de M. Guy Favreau, président du Conseil privé.

COMMERCE

En soirée, les pourparlers ont été référés au premier ministre qui a dirigé les pourparlers avec les deux groupes dans son bureau. A ce stade M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, s'est joint au groupe de négociateurs du gouvernement. Pendant quatre heures, les délégations des armateurs et des débardeurs ont défilé successivement, l'une après l'autre, entre les bureaux du premier ministre et des pièces voisines de l'hôtel du gouvernement à mesure que chacune des deux parties formulait de nouvelles propositions.

Après l'annonce du règlement, M. Sharp a déclaré que la grève des débardeurs avait assurément frappé le commerce extérieur du Canada en ce qui regarde le blé. Il a souligné que "du temps avait été perdu, causant des retards de livraison".

"Nous ne pourrions probablement pas atteindre notre objectif de vente à l'étranger de 600 millions de boisseaux. Toutefois, nous comptons exporter des quantités très substantielles de blé", a-t-il dit.

La grève des débardeurs, qui aura duré près de 40 jours, a également compromis dangereusement le programme de construction de l'Exposition universelle de Montréal.

Des représentants des deux parties ont déclaré qu'il y avait lieu de croire que le travail dans les trois ports pourrait reprendre dès mercredi.

M. Eakin a souligné toutefois "qu'il faudra un gros mois pour que le trafic dans les ports reprenne de façon normale". M. Sharp avait plus tôt informé les Communautés que la grève

des débardeurs immobilisait dans les trois ports quelque 35 millions de boisseaux de blé retenus dans quelque 85 navires.

CONDITIONS

Des porte-parole syndicaux ont déclaré en soirée lundi, avant la conclusion du règlement, que trois points faisaient encore l'objet de dispute entre les deux parties.

Ceux-ci portaient sur la rétroactivité de la hausse de salaire, la fixation à 1 heure le samedi de l'appel final au travail pour le lundi matin, l'assurance d'un travail d'au moins quatre heures suivant chaque appel.

Après le règlement, un porte-parole syndical a déclaré que le règlement a comporté des concessions des deux parties sur l'un ou l'autre de ces trois points.

Les débardeurs réclamaient que la rétroactivité de la hausse de salaire s'applique tant sur le temps régulier de travail que sur le surtemps effectué de janvier jusqu'au déclenchement de la grève.

Bien que les conditions du contrat n'aient pas été officiellement révélées, il est généralement admis que les débardeurs des trois ports touchent par la nouvelle convention de travail des augmentations du salaire horaire de 80 cents échelonnées sur deux ans.

On croit savoir que durant la première année du contrat, l'augmentation est de 40 cents, et de 40 cents additionnels

La grève des professionnels devrait se régler au début de la semaine prochaine

(P.C.) — La grève des quelque 1,600 professionnels à l'emploi du gouvernement devrait se régler au début de la semaine prochaine.

C'est là du moins l'opinion émise hier par M. André Marcoux, président du conseil syndical des professionnels de la fonction publique CSN.

Au cours d'une assemblée réunissant les grévistes, M. Marcoux a fait rapport d'une rencontre que les membres du conseil ont eu, jeudi dernier, avec le premier ministre désigné du Québec, M. Daniel Johnson.

M. Johnson, qui doit assumer le poste de chef du gouvernement d'ici quelques jours, aurait assuré le conseil syndical qu'il était parfaitement au courant de l'urgence du problème.

"Le nouveau gouvernement est décidé à régler le différend et il est conscient de ne pas le faire les yeux fermés", a dit M. Marcoux.

M. Johnson a nommé un négociateur en la personne de M. Roger Dulude, un avocat de Montréal, avec qui le conseil syndical s'est déjà entretenu.

M. Dulude devait faire rapport de ses pourparlers à M. Johnson pendant la journée de lundi.

Une nouvelle rencontre entre M. Dulude et les représentants des professionnels est prévue pour aujourd'hui.

M. Marcoux a dit que les entretiens avec M. Dulude ont porté uniquement sur les clau-

ses monétaires, "problème que le régime libéral avait catégoriquement refusé d'aborder depuis le début de la grève".

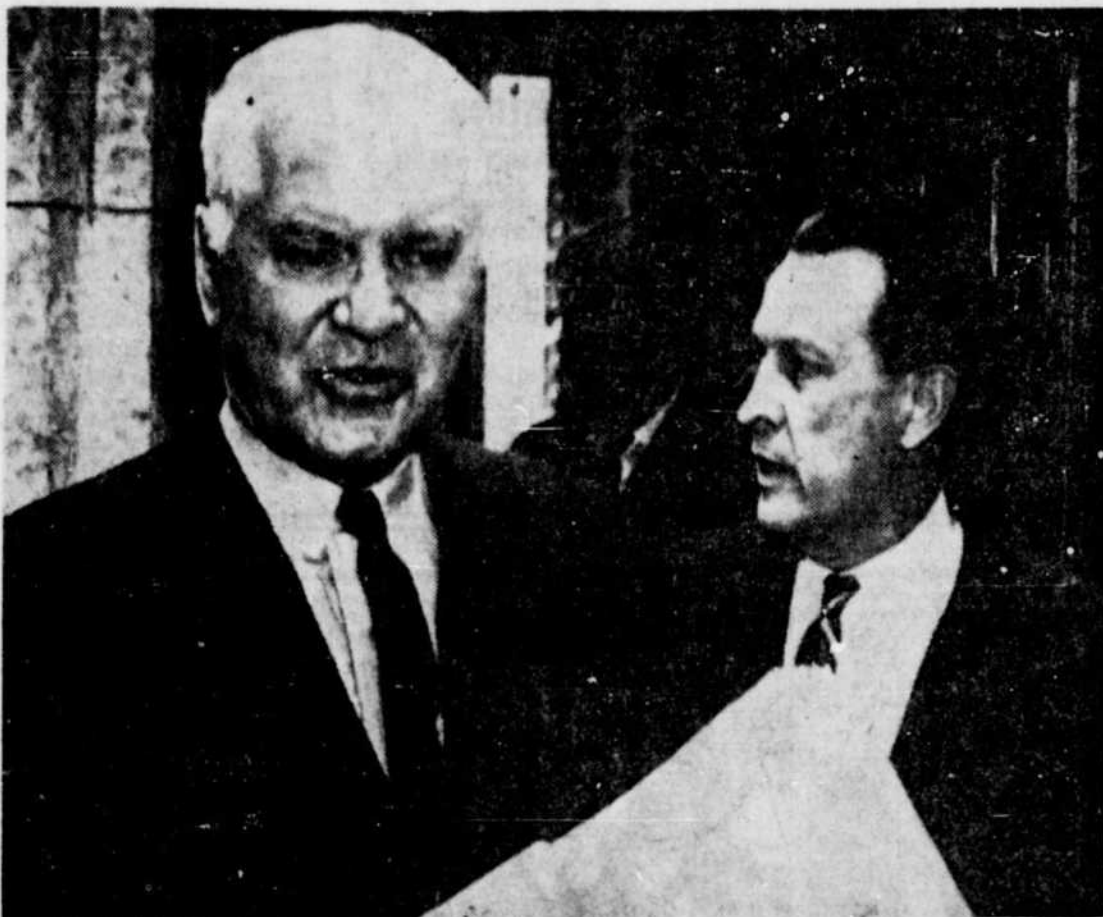
Les professionnels en grève gagnent en moyenne \$8,000 par année et ils réclament principalement une hausse de traitement de \$2,000 par année environ afin d'atteindre ainsi à la parité des salaires avec leurs confrères à l'emploi de la ville de Montréal.

La grève des professionnels est entrée, lundi, dans sa sixième semaine.

pour la deuxième année. Le taux moyen de rémunération des débardeurs des ports de Montréal, Québec, Trois-Rivières était auparavant de \$2.40 l'heure.

Un des points importants du conflit était la réduction des

équipes de travail des débardeurs en raison de l'automatisation. On croit comprendre que le règlement intervenu prévoit que les équipes de travail ne seront pas réduites durant toute la durée du contrat.



● RENCONTRE AVEC PEARSON — Le ministre du Travail, M. J.-R. Nicholson, à gauche, et un député ministériel, M. George Haythorne quittent le bureau du premier ministre Pearson après une séance spéciale du cabinet sur la grève des débardeurs. (UPI TELEPHOTO)

Dans une lettre envoyée au juge Spence

M. D. Fulton refuse de comparaître de nouveau

Par Gérard ALARIE
OTTAWA (P.C.) — Invité par le commissaire-enquêteur à se présenter de nouveau devant la commission d'enquête Spence sur l'affaire Munsinger, M. Davie Fulton, ex-ministre de la Justice du Canada, a carrément refusé dans une lettre qu'il a adressée hier au commissaire, le juge Wishart Spence.

"Ma décision de refuser l'invitation de comparaître devant la commission, déclare M. Fulton dans sa lettre, n'est pas fondée seulement sur le fait évident que vous êtes prêt à conclure à l'inconduite sans préciser les accusations et qu'en conséquence un nouveau témoignage de moi serait inutile et vain, mais aussi sur ma conviction, que toute la procédure que vous suivez est fautive en principe, qu'elle est une perte de temps, d'argent et d'efforts".

Avant d'ajourner "sine die" le 24 mai les audiences publiques de la commission royale d'enquête, le juge Spence avait déclaré au cours d'une audience que son rapport final ne pouvait formuler aucun reproche contre quiconque sans que celui-ci ait reçu avis au préalable, de la nature et de la portée du reproche que le commissaire-enquêteur seul entendait formuler contre cette personne.

Réponse

La lettre du commissaire à M. Fulton invitait celui-ci à comparaître devant la commission fait état de points de vue formulés par les procureurs de la commission et de M. Lucien Cardin, ministre actuel de la Justice, Mes J. L. O'Brien et Jack Campbell durant leur plaidoirie finale devant la commission.

La lettre du commissaire, qui compte 12 pages porte la date du 7 juin. Elle cite des extraits notables des plaidoiries des deux procureurs, alléguant, de façon générale, que l'ex-ministre de la Justice aurait dû en 1960 ordonner à la Gendarmerie royale du Canada de poursuivre l'enquête sur les relations que l'Allemande Gerda Munsinger entretenait avec le ministre associé de la Défense d'alors M. Pierre Sévigny, et sur les implications de ces relations.

M. Fulton, dans sa réponse au commissaire, déclare que les "allégations" portées contre lui ne sont qu'un ramassis d'opinions formulées par MM.

O'Brien et Campbell". Il ajoute que la lettre du commissaire-enquêteur ne respecte pas la décision que le

commissaire, à lui-même rendue et par laquelle lui-même, et non par le procureur de la commission, devait porter les accusa-

tions et que celles-ci devaient être formulées en donnant tous les détails.

"Et même si le commissaire, poursuit M. Fulton, faisait siennes les allégations des procureurs — ce qu'il se garde de faire — celles-ci ne sont que des affirmations générales quant à l'exercice de mon jugement comme ministre de la Justice et ne donnent pas avis de reproches spécifiques de manière à rendre possible une réponse de ma part."

Irrégularités

M. Fulton a affirmé dans un communiqué que l'initiative du commissaire l'invitant à comparaître devant la commission constitue un nouvel exemple de "conduite irrégulière de l'enquête sur l'affaire Munsinger".

La lettre de l'ex-ministre conservateur au commissaire, qui compte onze pages, formule et développe trois points de vue.

La France veut retirer ses unités aériennes du territoire allemand

BONN (A.F.P.) — Le gouvernement français a informé lundi le gouvernement allemand qu'il avait l'intention de retirer ses unités aériennes stationnées en territoire fédéral, annonce-t-on officiellement.

L'annonce du retrait des unités aériennes françaises d'Allemagne a été transmise au ministre fédéral des Affaires étrangères, indique-t-on de source officielle allemande. Dans les milieux diplomatiques français, on s'abstient pour l'instant de prendre position à ce sujet.

Les unités visées par ce retrait comprendraient deux groupes dépendant du 1er corps aérien tactique, soit une centaine d'appareils de type français, Mirages, ou américain, Thunderflash, stationnés sur les terrains de Lahrs et Brenngarten, pays de Bade, et intégrés dans la 6ème force aérienne tactique interalliée, dont le commandement est à Ramstein, dans le Palatinat.



● RUBY DECLARE SAIN D'ESPRIT — Jack Ruby que l'on voit ici sortant de la prison de Dallas, au Texas, a été déclaré hier sain d'esprit par les 12 jurés appelés à statuer sur le cas de l'assassin de Lee Harvey Oswald, meurtrier présumé du président Kennedy. Il n'a fallu que 10 minutes au jury pour déclarer Ruby légalement sain d'esprit. Le tribunal avait auparavant entendu les témoignages de cinq personnes, quatre gardiens de la prison où avait été détenu Ruby et le médecin de cette prison, qui avaient tous déclaré que l'accusé lui-même possédait toutes ses facultés. Les témoins avaient été appelés par le ministère public. La défense n'avait fait appeler aucun témoin. L'édifice faisant face à Ruby ci-dessus est celui où s'était réfugié l'assassin du président Kennedy pour perpétrer son attentat. (UPI TELEPHOTO)

Rencontre avec D. Johnson

SHERBROOKE (P.C.) — Quatre 50 représentants des travailleurs du textile de Sherbrooke, Drummondville, Magog et Montmorency devaient rencontrer aujourd'hui M. Daniel Johnson à Québec.

M. Johnson a fait savoir à la délégation qu'il est disposé à prendre connaissance personnellement de la situation à laquelle font face 2,200 grévistes, employés de la Dominion Textile.

Le futur chef du gouvernement recevra le président général de la CSN, M. Marcel Pénin, M. Charles-Emile Riendeau, président de la Fédération nationale du textile.

Le président de la CSN et les délégués demanderont au futur chef du gouvernement de donner à son ministère du Travail, comme toute première urgence, le soin d'intervenir fermement dans ce conflit déjà trop long afin de hâter les négociations. Les délégués de syndicats représentés veulent régler simultanément les conventions collectives des établissements arrêtés par la grève et des usines dont les ouvriers ne sont pas encore en grève, dans le groupe dominé par Dominion Textile.

Par ailleurs, le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, conciliateur dans le conflit, a convoqué les deux parties à une séance de négociations qui se tiendra à Montréal aujourd'hui.

M. L. Pearson étudiera le rapport de M. U Thant

OTTAWA. — (P.C.) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré en Chambre lundi que le Canada est sympathique à une proposition visant à renouveler pour six mois le mandat des troupes canadiennes affectées au maintien de la paix à Chypre.

Il répondait à une question du chef du crédit social, M. Robert Thompson, relative à un rapport de U Thant, secrétaire-général aux Nations unies, qui recommandait une telle extension.

Le premier ministre a précisé qu'il ne voulait pas se prononcer plus avant sur la proposition avant d'avoir étudié le rapport avec le ministre aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

Il a cependant souligné que la déclaration de M. Thant faisait mention du rôle "indispensable d'une force de l'ONU" pour éviter la violence.

Le contingent canadien à Chypre compte actuellement quelque 1,000 hommes qui doivent surveiller les tensions qui existent entre les éléments grecs et turcs.

Vague de chaleur

NOUVELLE DELHI (A.F.P.) — La vague de chaleur sans précédent qui s'est abattue sur le nord de l'Inde a fait jusqu'à présent plus de 500 victimes, apprend-on à la Nouvelle-Delhi. Dans le seul état de Bihar, 313 personnes ont succombé à des insolation. Cependant ce chiffre n'est peut-être pas définitif, car, dans les campagnes, les cas d'insolation sont rarement recensés.

La température est tombée ce matin de 10 degrés dans la région de la Nouvelle-Delhi, à la suite d'averse de pré-mousson. Cependant dans les états de Bihar et de l'Uttar Pradesh les températures moyennes au cours des derniers quinze jours étaient de l'ordre de 90 degrés.

Voie maritime du St-Laurent

Les négociations ont repris hier

CORNWALL (P.C.) — Les efforts de médiation destinés à mettre fin au conflit opposant 1,200 employés de la voie maritime du Saint-Laurent et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, ont repris hier avec la participation du président de cet organisme, M. Pierre Camu.

Les représentants syndicaux avaient quitté la salle des délibérations peu de temps après le début des négociations à 10 heures de la matinée en raison de l'absence de M. Camu.

Le médiateur, le sénateur Norman MacKenzie a alors déclaré que M. Camu avait promis de se présenter à 2 heures 30 de l'après-midi. Les négociations ont donc repris avec son arrivée.

Les travailleurs sont représentés par la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers CTC. Leurs négociateurs, qui sont au nombre de 12 sont sous la direction du président national, M. William J. Smith.

Ils menacent de faire grève à midi vendredi s'ils n'obtiennent pas satisfaction à leurs demandes.

Le rapport d'un comité de conciliation recommande une hausse immédiate de salaire de l'ordre de sept pour cent et une autre identique au cours de la deuxième année d'une convention collective de travail d'une durée de deux ans.

Le Syndicat réclame une hausse de salaire de 35 pour cent dans le cadre d'un contrat de travail d'une durée d'un an en vue d'obtenir un traitement

1,000 pilotes de la compagnie SAS ont déclenché une grève hier soir

NEW YORK (P.C.) — Quelque 1,000 pilotes de la Société Scandinavian Airlines SAS ont déclenché hier une grève, la première dans l'histoire de la compagnie qui a dû suspendre ses vols hier soir.

Un communiqué émis par la compagnie indique que les bureaux de la SAS au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, dans les villes desservies par la compagnie, tentent de faire passer les vols de transport à environ 10,000 passagers qui avaient déjà fait leurs réservations quand la grève a éclaté à 9 h. 30, lundi matin.

Deux seulement des six vols qui devaient être effectués lundi, entre la Scandinavie et le Canada et les États-Unis sont arrivés lundi après-midi. Les deux appareils devaient retourner hier soir avec leur charge habituelle de Montréal et de New York. Les passagers ont donc pu quitter Montréal lundi soir, comme à l'ordinaire.

La SAS tente présentement de transférer à d'autres sociétés aériennes les passagers qui avaient fait des réservations sur les prochains vols et elle tente aussi de s'occuper de ceux qui devaient quitter la Scandinavie pour venir en Amérique.

M. Tore H. Nilert, président de la filiale nord-américaine de la SAS, a déclaré que le litige porte sur l'ancienneté et les lignes de conduite à suivre relativement aux promotions, sur les niveaux de salaires et la durée des contrats.

RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD

L'O.T.J. de Saint-David dans une situation financière inquiétante

ST-DAVID. — L'O.T.J. de St-David est dans une situation financière qui cause des maux de tête aux membres de son bureau d'administration. Les dirigeants de l'O.T.J. nous ont en effet déclaré que leur organisme de loisirs n'a qu'environ \$400. en caisse pour entreprendre une saison d'activités alors qu'à l'item saires seulement, une somme de \$2.200. est indispensable pour payer moniteurs et monitrices, que le transport des enfants les plus éloignés nécessite un déboursé d'environ \$700.00.

Si l'on tient compte des autres déboursés inévitables, c'est une somme de plus de \$2.600. que les dirigeants devront "trouver" s'ils veulent offrir le strict minimum aux enfants, soit ce qu'ils ont offert l'an dernier.

Déjà l'argent en caisse marque une tendance à la baisse puisque, soucieux de bien diriger les jeux des enfants, les dirigeants ont délégué des moniteurs à des cours de formation avancée au Lac Trois-Saumons et à Duchesnay.

Le président Jean-Paul Dumais nous a déclaré que l'O.T.J. n'a pas de dettes à supporter; les recettes du dernier festival ont permis d'acquitter les redevances sur la piscine, la ville de St-David s'étant par ailleurs engagée à payer les annuités sur un terrain achetés ces dernières années.

L'actif de l'O.T.J. local se chiffre à environ \$50.000.00.

La situation financière inquiète les responsables puisque, après informations prises, ils sont en mesure d'affirmer qu'ils ne recevront aucune subvention du gouvernement provincial et de la Fédération des oeuvres du diocèse.

Parmi les projets caressés par les dirigeants de l'O.T.J., le président Dumais et la secrétaire Madame L.-A. Lemieux citent: L'achat de terrain supplémentaire afin de répondre adéquatement aux besoins d'une population croissante, l'aménagement d'une partie actuellement inutilisable du terrain actuel, la plantation d'arbres d'utilité, la pose de pelouses dans un secteur déterminé, la diversification des jeux par l'achat de nouveaux, la décoration des kiosques, etc., etc.

Ces projets, estime-t-on, nécessiteraient des déboursés de l'ordre de \$7.000.00.

"Nous sommes optimistes, ont poursuivi les dirigeants de l'oeuvre; nous sommes déterminés après études, non seulement à opérer notre terrain à 100%, mais à l'améliorer. C'est pourquoi, nous sommes venus à la conclusion que le seul moyen qui s'offre à nous à ce temps de l'année, est d'organiser une grande souscription populaire dont l'objectif a été fixé à \$10.000. Cette somme est indispensable pour répondre convenablement aux besoins. Nous sommes convaincus pouvoir la recueillir étant déjà assurés du concours des autorités civiles et religieuses et d'un grand nombre de citoyens dont le civisme et la générosité sont bien connus et appréciés.

M. Dumais nous a déclaré que la souscription populaire aura lieu sous peu mais que la date exacte sera fixée dans quelques jours. "Nous ne pouvons pas arrêter cette date avant de régler certains détails, procéder, par exemple à l'adoption d'une nouvelle charte."



● Ce kiosque de l'OTJ de Saint-David demeurera-t-il clos cette année? Il le sera probablement à moins que le vil métal des citoyens ne devienne de l'or pour les dirigeants de l'oeuvre.

Commission scolaire de Lévis

M. Vincent-F. Chagnon réélu président pour un 5e terme

M. Vincent F. Chagnon a été réélu hier soir président de la commission scolaire de Lévis pour un cinquième terme, le choix a été unanime.

Le commissaire Roger Bégin a été désigné délégué à la commission scolaire régionale Louis-Frédéric en remplacement de M. C.-E. Castonguay qui a quitté la politique scolaire.

Honneur à un Lévisien

M. Louis Tessier, étudiant en pharmacie, 21ème année, vient de se voir décerner le premier prix en pharmacologie.

Ce prix est attribué par M. Antonin Marquis, doyen de la faculté de pharmacie de l'Université Laval.

M. Tessier a aussi obtenu le prix d'Jonh s'étant classé deuxième de sa promotion, il a également obtenu le premier rang en biochimie.

Remerciant ses collègues, le président Chagnon a déclaré qu'il est toujours disposé à servir la cause scolaire généreusement et avec loyauté.

MM. Blouin et Chagnon, les deux autres délégués de la commission locale à la régionale ont encore 1 an à faire avant la fin de leur mandat.

Saint-Romuald peut devenir la cité des parcs (Jean Cimon)

Saint-Romuald. — Votre cité peut devenir la cité des parcs, a déclaré hier l'urbaniste Jean Cimon. London est devenue la ville des arbres, elle est connue par ce titre à travers le pays. Saint-Romuald, pour peu qu'elle profite des avantages que lui offrent le fleuve, les rivières Chaudière et Etchemin, qu'elle adopte un plan d'urbanisme bien conçu, pourra devenir d'ici dix ans le plus beau quartier résidentiel du territoire métropolitain de Québec, a conclu M. Cimon après avoir présenté un plan d'urbanisme préparé par son bureau, en collaboration avec la commission locale d'urbanisme dont le président est M. Maurice Boutin, architecte.

Ce plan d'urbanisme, a d'abord déclaré M. Cimon est le fruit de plusieurs mois de travail fait en collaboration avec tous les membres du conseil, il est composé de trois documents de travail: une photographie aérienne ou plan topographique sur lequel on peut constater exactement les accidents de terrain, les pentes, etc.

Préparé par l'agrandissement d'une photo aérienne prise de la C. d'urbanisme de la région, ce plan a été ramené à 400 pieds au pouce, il en est résulté une économie de près de \$6.000.00. C'est un instrument de base, précise M. Cimon. Le deuxième document est un plan d'utilisation du sol qui montre ce qu'est le Saint-Romuald actuel. "Il est l'image exacte de ce qui se passe à St-Romuald. Une couleur différente marque chacune des utilisations; par exemple, s'il s'agit d'une propriété unifamiliale, c'est du bleu pâle, le bleu foncé désigne les autres propriétés résidentielles mais on emploiera le rouge pour marquer l'industrie.

Ce plan pourra servir durant les 10 prochaines années et 15 minutes de travail par mois suffisent pour le tenir à date. Le troisième document est un avant projet de plan de zonage qu'il faudra étudier so-

igneusement afin d'éviter les injustices, les vexations, etc.

Il faudra encore tenir compte du fait que la voie du C.N. coupe le territoire en diagonale, que trois cours d'eau dont 2 malheureusement non exploités constituent ses limites: le fleuve St-Laurent, les rivières Chaudière et Etchemin. Il faudra conserver le cachet naturel des abords de votre cité, a insisté M. Cimon car elle peut devenir une des plus belles du pays.

M. Cimon a par la suite recommandé que le parc industriel soit étendu.

2 parcs de roulettes sont prévus dans cet avant-projet; cet- te prévoyance a pour but de minimiser les effets désastreux des roulettes que M. Cimon qualifie de cancer des villes modernes et de prévenir aussi que la province fasse un pas de plus dans la mauvaise voie car le Québec, a-t-il soutenu est en train de devenir une province de roulettes.

Nouveau curé à N.-D.-de-l'Annonciation

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a nommé comme curé de Notre-Dame-de-l'Annonciation de l'Ancein-Lorette, M. l'abbé Georges-Henri Marois, auparavant curé de St-Patrice-de-Beauvillage dans Lotbinière. Il succède à M. l'abbé Emile Létourneau qui vient de démissionner de ce poste.

Accusé de fausses représentations il est condamné à un jour de prison et à une amende de \$500

Port Arthur (P.C.) — Ronald Yvan MacDonald qui a reconnu sa culpabilité lundi à une accusation de fausses représentations, a été condamné à un jour de prison et à une amende de \$500 ou à une peine additionnelle de six mois d'emprisonnement.

MacDonald avait passé près de trois ans comme professeur à la faculté de psychologie de l'Université Lakehead avant qu'on mette en doute ses crédits. Il a été accusé d'avoir personnellement le Dr D.R. MacDonald, professeur à l'Université du Missouri.

La sentence a été prononcée par le juge J. F. W. Ross de la cour criminelle. "Ce crime est trop grave, a dit le juge, pour que je vous laisse une sentence suspendue; d'autre part la prison ne sera pour vous d'aucun bénéfice; vous avez déjà suffisamment été humilié."

Le juge s'est dit impressionné par "les attitudes évidentes de l'imposteur de 29 ans. "Il est malheureux, a-t-il continué que vous n'ayez pas complété votre éducation et obtenu vos propres diplômes.

Nouvelles de Portneuf

LAC-AUX-SABLES. — Les prochaines olympiades régionales du comté de Portneuf auront lieu cette année dans la municipalité de Lac-Aux-Sables. C'est ce que nous annonçait ces jours-ci un représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste régionale, M. Jean-Paul Brown de Neuville.

Cette compétition athlétique inaugurée il y a plus de cinq ans à Donnacona par la S.S. J.B., dans les cadres de la fête du patron des canadiens français, avait perdu quelque peu de son ampleur ces dernières années et l'organisation même avait été laissée aux organisations locales de loisirs. Mais, il semble à ce qu'on nous

a laissé entendre que cet événement, grâce à une collaboration plus grande cette année de la S.S.J.B., connaîtra un succès beaucoup plus grand.

Au cours des dernières années les participants à cette compétition régionale annuelle qui a lieu le jour précédant le traditionnel défilé de la Saint-Jean se recrutent en assez grand nombre parmi la gent étudiante du comté. Le nombre des concurrents a varié depuis cinq ans entre 150 et 300. Les responsables s'attendent cette année à ce que quelque six paroisses du comté prennent part aux olympiades régionales.

TERRY ET LES PIRATES



LA FAMILLE TETEBECHE



LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMENE



LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



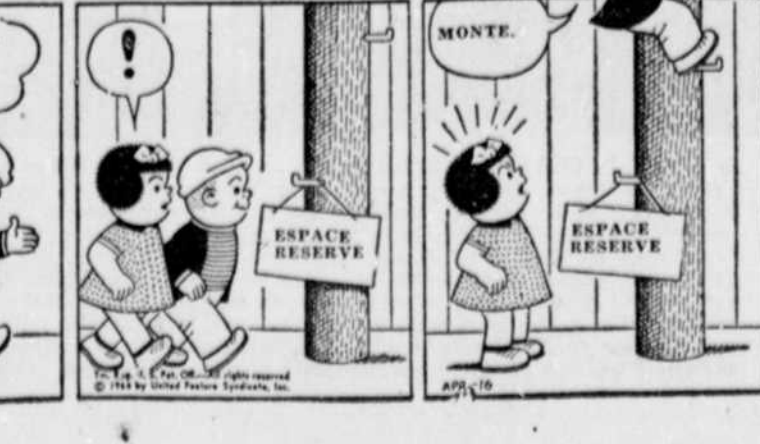
PHILOMENE



PHILOMENE



LA SOURIS MIQUETTE



● CHAMPIONNAT PROVINCIAL. — Après avoir remporté cette année pour une deuxième année consécutive le championnat de la compétition des corps de tambours et clairons organisée dans les cadres du Carnaval d'hiver de Québec, les Satellites de Donnacona viennent de remporter les grands honneurs de la compétition disputée récemment à l'Aréna Paul-Sauvé, à Montréal, pour le championnat métropolitain (section féminine). Cet honneur permet aux représentantes de Donnacona dans le comté de Portneuf de participer au grand Gala national organisé par CJMS Radio, Montréal, le 18 juin prochain au Forum de Montréal. Elles sont donc des aspirantes logiques au championnat provincial. Ci-dessus Mlle Louise Doré, tambour major des Satellites et Colette Piché, capitaine des couleurs.

Championnat métropolitain aux Satellites de Donnacona

DONNACONA. — Le corps de tambours et clairons Les Satellites de Donnacona a remporté dernièrement à Montréal le championnat métropolitain des corps de tambours et clairons féminins. Cette compétition avait lieu à l'Aréna Paul-Sauvé.

Les Satellites ont remporté les honneurs en totalisant 72.9 points, soit 5 de plus que leurs plus proches rivaux, les Marquis d'Auteuil. Ces dernières ont récolté 67.9.

Les autres formations féminines participant à cette compétition métropolitaine se sont classées comme suit: Châtelaines de Laval (anciennement Pont-Viau) 67.6; Les Laurentiennes, de Montréal Nord 65.1; Les Métropolitaines de Québec 60.5. Ce gala groupait des corps représentant les sections Laurentienne, Métropolitaine, des Bois Francs, des Cantons de l'Est et des régions du sud.

Par leur victoire, leur deuxième d'affilée à ce gala, Les Satellites de Donnacona se méritent l'honneur de participer au grand gala national organisé par CJMS Radio, Montréal, le 18 juin prochain, au forum de Montréal.

La seule façon commode d'acheter la **SPEARMINT WRIGLEY** ...le populaire gros paquet à 10¢

Achetez-en bientôt!

WRIGLEY'S SPEARMINT GOMME À MÂCHER 10¢

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

MOTS CROISES

PROBLEME No 123

HORIZONTAL

- 1-Marteau pointu des carriers —
- 2-Exposer en vente — Détail d'un compte à acquitter.
- 3-Adj. possessif — Conjonction —
- 4-Avoir à la main — Pronom personnel.
- 5-Couleur — Aventure dénuée de vraisemblance (Fig.).
- 6-Foyer de la chimie — Durillon — Frappé de stupeur (Fam).
- 7-Adj. possessif — Synonyme de fret — Argile.
- 8-Dieu de la rallierie.
- 9-Du verbe aller — Roi indien du Pendjab — En cage, fraîche-ment sale.
- 10-De Pau — Fleuve d'Afrique —
- 11-Ville de Phénicie — Meurtre en parlant des fruits.
- 12-Interjection — Préposition — Enveloppe du grain dans l'épi.
- 13-Monceau — Euphorisée — No- te de la gamme — Usages, costumes.
- 14-Petite île — Simple, un peu soite.
- 15-Obstinée — Qui a peu ou point d'éclat.

VERTICAL

- 1-Souffrir-douleur (Fam) — Dérè- gle de manger.
- 2-Enlever — Brûlé, bronzé.
- 3-Symbole chimique — Mammi- fère carnivore — Pronom per- sonnel — Dénée d'esprit.
- 4-Grammaire — Deux et un — Pronom personnel.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

LES ECHECS

Classement des joueurs locaux

A l'issue des derniers tournois pour le championnat individuel de la ville, la Ligue d'Echecs de Québec a publié le classement des joueurs qui participent habituellement à nos tournois. Voici ce classement (entre parenthèses, le pointage au début de l'année): 1—Marcel Dion (2044) 2036; 2—Gérard Nadeau (1995) 1919; 3—P.H. Nadeau (1863) 1891; 4—Serge Lacroix (1803) 1732; 5—G. Oulmet (1617) 1793; 6—Emile Goume (1682) 1732; 7—R. Lord (1635) 1646; 8—Dr Alexandre Meisels (1685) 1688; 11—Louis Gourdeau (1723) 1685; 12—J. Girard (1779) 1680; 13—Jean-Marie Morin (1683) 1660; 14—Mlle Silva Weis (1599) 1646; 15—Marc Tanguay (1534) 1645; 16—A. Bourguignon (1579) 1633; 17—Michel Tordion (1663) 1623; 18—Marc Angers (1878) 1621; 19—Yvon Paré (1529) 1606; 20—Pierre Marchand (1574) 1604; 21—Maurice Blouin (1518) 1594; 22—Gérard Orlé (1646) 1593; 23—Claude Fleury (1588) 1579; 24—Arpad Torma (1826) 1569; 25—David Healy (1605) 1564; 26—Dominique Rompré (1571) 1544; 27—Gilles Angers (1583) 1537; 28—Jacques Robert (1520) 1500; 29—Mlle Nives Weis (1505) 1499; 30—Dominique Lamontagne (1546) 1441; 31—Jean-Claude Mercier (1547) 1423; 32—Stuart Corbett (1166) 1353; 33—Mlle Irène Asselin (1402) 1324; 34—P. Lal- berté (1389) 1276.

No 130636



● **CLUB OPTIMISTE ST-LAURENT** — Au cours de sa dernière rencontre avant l'automne, le Club Optimiste St-Laurent a procédé à l'installation de son nouvel exécutif pour l'année 1966-67. Sur la photo, dans l'ordre habituel : M. Roland Lachance, nouveau président élu, M. Marc Desroches, président sortant, et M. R. Villeneuve, secrétaire-trésorier. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Réaliser la fusion du couple par une affection soutenue (l'abbé Durand)

"L'amour se développe graduellement dans le mariage, au moyen d'une affection soutenue qui favorise la fusion intégrale du couple."

C'est la conclusion de la causerie donnée hier soir par l'abbé Roland Durand, vicaire à St-Pascal, devant les membres du Club Optimiste St-Laurent.

L'abbé Durand, qui avait intitulé sa causerie : "De l'amour, ça peut grandir", a d'abord rattaché l'amour humain à l'amour authentique de "Dieu éternellement amour".

"L'homme est le seul être sur terre capable de faire ce que Dieu fait, c'est-à-dire aimer. L'homme et la femme réaliseront cette capacité par la conquête de l'autre, pour la fusion intégrale du couple", a affirmé le conférencier.

Définissant cette "marche lente vers l'Amour", l'abbé Durand a ensuite affirmé que "conquérir, c'est tenter d'isoler l'autre des autres". L'homme et la femme cherchant à se rapprocher pourront arriver ainsi à la fusion totale.

Mais différentes démarches sont pour cela nécessaires : le choc des personnalités d'une première rencontre, le choc psychologique, l'étude des problèmes financiers et l'étude de conscience, la construction d'une force spirituelle, puis la planification du foyer à fonder.

Tout doit être sur une base d'affection, a dit le conférencier. Et, pour qu'elle dure, par un dialogue soutenu.



● **NOUVEL EXECUTIF** — Nous pouvons reconnaître ici le nouvel exécutif de la section de Québec de l'Alliance canadienne; de g. à d. : M. Martial Roy, secrétaire général de l'ACC-CA, M. Paul Rolland, 1er vice-président, M. Maurice Decelles, président réélu pour un deuxième terme, et M. Lorne Thomas, 2e vice-président. M. George Hastie, 3e vice-président, n'apparaît pas sur la photo. Cette élection a eu lieu au cours de l'assemblée annuelle de l'organisme. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

Ville Vanier

Cimetières d'autos: amende de \$40 imposée aux contrevenants

par Yves Simard

Le conseil municipal de Ville Vanier a adopté hier soir, en première lecture, un règlement visant à prohiber les cimetières de vieilles autos, afin que la ville garde son cachet de propriété.

Selon les termes du nouveau règlement, les contrevenants s'exposent à une amende ne dépassant pas \$40, plus les frais. À défaut de paiement immédiat de l'amende, les délinquants pourraient aller en prison pendant une période allant jusqu'à deux mois.

On se souvient que lors d'une précédente séance du conseil, le maire Jean-Paul Nolin avait fait une sortie contre les cimetières d'automobiles.

LE "RADAR"

Les impératifs de la guerre au Vietnam obligent certains manufacturiers d'électronique américains de donner la priorité à l'équipement militaire sur l'équipement civil.

C'est pourquoi, a dit le chef de police Jules-André Houde, Ville Vanier n'a pas encore eu livraison d'un appareil servant

à apprécier la vitesse des automobiles (radar), commandé à une firme américaine.

L'échevin A. Morin, de même que le chef Houde, a dit qu'il souhaitait que la police de Ville Vanier prenne possession de son "radar" le plus vite possible parce que les automobilis-

tes ne respectent guère la limite de vitesse dans les rues de la ville. M. Morin a dit qu'on avait eu à déplorer deux accidents en fin de semaine. Il a donné en exemple la ville de Sillery où à cause du "radar" les automobilistes étaient d'une discipline remarquable.

Là-dessus, on en est venu à parler des silencieux des voitures et des motocyclettes qui n'en ont pas. Le chef de police a dit que les constables arrêtaient souvent les amateurs de pétarade de moteur et qu'ils leur donnaient un avis de 48 heures pour installer un silencieux à leur véhicule.

LES BRUITS DE LA FANFARE

Quelques citoyens de Ville Vanier se sont plaints aux membres du conseil des bruits que mène la fanfare qui pratique dans la cour de l'école Notre-Dame du Canada.

Puisque la fanfare semble agacer les voisins de l'école, il a été ordonné au chef de police de prier poliment les membres de cette fanfare d'aller pratiquer dans la cour de l'école Champagnat qui est plus éloignée des habitations.

M. Robert Béland, de Charlesbourg, a démissionné hier comme membre de la Commission consultative provisoire des Loisirs de la ville de Charlesbourg. M. Béland a fait part de sa décision au Conseil de cette municipalité, dans une lettre adressée aux autorités municipales. La démission a été acceptée par le Conseil.

Les membres de cette commission sont MM. Laurent Laplante, J.-M. Bruneau et Marcel Lafrance.

Douaniers de Québec mécontents

Refus d'accepter les nouvelles normes de classification des fonctions et des salaires

Menace de grève lancée

Par Jean Giroux

Le mécontentement règne chez les douaniers du Port de Québec qui opposent un refus global et systématique aux nouvelles normes de classification des fonctions et des salaires. Ces normes, consécutives à l'étude récente du conseil du Trésor, ont été publiées le 3 juin et les 80 officiers des douanes et de l'accise du port de la Vieille Capitale les ont qualifiées d'injustes et de discriminatoires.

Manifestations qui marqueront le jubilé de Ville Vanier

Voici le programme des manifestations qui marqueront le jubilé de Ville Vanier dimanche le 19 juin.

10 h. 15 a.m. — Messe pour les amicalistes à l'église Notre-Dame de la Recouvrance.

11 h. 15 a.m. — Réception pour les amicalistes au Collège Boudreau.

12 h. 15 a.m. — BUFFET froid pour les amicalistes, au Collège Boudreau.

2 h. 00 p.m. — DEFILE D'EPOQUE dans les rues de Ville Vanier.

4 h. 00 p.m. — Messe à l'église St-Eugène.

5 h. 00 p.m. — Réception à l'école Champagnat.

6 h. 00 p.m. — BANQUET à l'école Notre-Dame du Canada.

8 h. 00 p.m. — Danse dans la cour de l'école Notre-Dame du Canada.

10 h. 00 p.m. — Feu d'artifice au même endroit.

Un voeu

Que Québec ne se sépare jamais du reste du pays

(PC) — Les 48 membres de la chorale "Les Pastourelles", du collège L'Assomption, d'Edmonton, en Alberta, ont formulé un souhait commun, à Québec hier: celui de ne jamais voir le Québec se séparer du reste du Canada.

Ils ont déclaré que les minorités françaises de l'ouest ont les yeux tournés vers le Québec et qu'elles comptent sur l'appui de cette province dans la lutte pour la survivance de tous les canadiens français.

Les étudiantes albertaines quittent Québec aujourd'hui pour une tournée de spectacles dans la province de Québec et dans les provinces maritimes, sous l'égide du comité du centenaire de la confédération.

Dimanche soir, elles ont participé à Chorale internationale, un spectacle grandiose présenté dans la vieille capitale par l'Alliance chorale canadienne, avec la participation d'une soixantaine de chorales.

Au cours d'une entrevue hier, les Pastourelles se sont dites vivement intéressées par la politique québécoise, dont elles perçoivent certaines images à travers le prisme des journaux anglophones de l'Alberta, "qui ne sont pas toujours tolérants envers les québécois", disent-elles.

"Il est malheureux de constater que plusieurs francophones de l'ouest glissent vers le groupe anglais et se laissent angliciser", de dire sœur Thérèse-de-la-Paix, directrice du groupe.

"Mais le groupe qui demeure fidèle est solide et mène la lutte pour la survivance sans défaillance", s'empresse-t-elle d'ajouter.

De l'avis de la religieuse, l'avènement de la radio française dans les provinces de l'ouest a contribué énormément à maintenir la langue et la culture française dans cette région du pays.

"Ce n'est cependant pas suffisant", dit la directrice de la chorale. "Il nous faut aussi notre télévision française et c'est l'objectif vers lequel nous tendons maintenant".

Le groupe a signé hier le livre d'or de la ville de Québec, en présence des représentants de la presse qui avaient loué la contribution de la chorale au spectacle de dimanche soir.

Les jeunes filles ont visité à loisir les principaux attraits touristiques de la vieille capitale avant de reprendre la route.

Hier soir, à la réunion de l'Association, malgré quelques propositions, les membres présents ont résolu de ne rien entreprendre avant que ne soit tenue à Toronto la réunion spéciale de la Fédération du Service civil, les 2 et 3 juillet, au cours de laquelle les représentants de toutes les associations du Canada s'entendront sur une politique à suivre afin de faire modifier ces normes. Cette réunion sera vraisemblablement l'occasion pour plusieurs sections de se dissocier de la Fédération et de formuler leur adhésion à une centrale syndicale.

Les normes

Un rapport de l'Association des Officiers des douanes et de l'accise du Port de Québec précise que, l'effectif du port étant de 80 employés, 39 positions sont diminuées en moyenne de \$295; 21 positions sont augmentées en moyenne de \$255; 1 position obtient une double responsabilité de commandement demeurant au même salaire; 8 positions demeurent au même salaire; 11 positions ne sont pas encore définies.

La reclassification a comme conséquence de geler les salaires d'une grande partie des officiers qui se voient changer de classe, d'une supérieure à un inférieure, sans considération en certains cas de la seniorité, ni des promotions récemment accordées qui sont maintenant annulées par le nouveau barème.

Aux dires de l'Association, 50% des employés sont traités avec injustice, 40% augmentent leur revenu dans une petite proportion sans que leurs conditions de travail soient améliorées, et 10% sont demeurés stationnaires.

Négociations

Les officiers des douanes et de l'accise expriment bien haut leur mécontentement envers ce qu'ils appellent le paternalisme fédéral, le régime de rigueur imposé aux inférieurs par les supérieurs dans la définition des nouvelles normes. Surtout, disent-ils, ces normes semblent la discorde au sein des employés.

Vraisemblablement, ce refus de Québec d'accepter la reclassification des fonctions et des salaires s'inscrit dans le refus national des 6.600 douaniers qui se plaignent de ne pouvoir négocier de convention collective, n'appartenant à aucune unité syndicale, mais dépendant de la Commission du Service civil auprès de laquelle elle n'a qu'un pouvoir consultatif.

Les douaniers en colère rappellent la grève des employés des postes et menacent d'utiliser jusqu'à cet "argument suprême" pour que le gouvernement fédéral reconnaisse le bien fondé de leurs représentations. Ce qu'il faut, disent-ils, c'est l'appartenance à une centrale syndicale et la signature d'une convention collective de travail comportant des garanties.

Les douaniers qui participaient à la réunion d'hier soir n'ont rien décidé, mais des pourparlers avec les dirigeants de la CTC sont en cours depuis quelque temps.

En attendant les résultats de la réunion de Toronto, les douaniers de Québec se prévaudront de leur droit de contestation auprès des autorités dans leur faisant parvenir dans les trente jours suivant l'émission des nouvelles normes un avis de refus individuel.

De plus, une copie de chaque avis de refus parviendra à l'Association avant la réunion de Toronto afin d'appuyer les demandes de négociations auprès du gouvernement fédéral en constituant une force de groupe. Les sections de Montréal et de Trois-Rivières agiront de la même manière et seront imitées par toutes les autres sections du Canada.

On parle déjà d'opposer une menace de grève générale des douaniers de l'Atlantique au Pacifique à toute réponse non satisfaisante de la part du gouvernement fédéral, et si la menace est effectivement formulée, les procédures d'affiliation à une centrale syndicale seraient hâtées pour permettre l'action concertée de tous les groupes et l'unité des revendications.

Avez-vous lu ça?

Il manque une enseigne à l'Hôtel St-Louis. Je voudrais y voir une enseigne lumineuse sur laquelle les touristes pourraient lire: NO VACANCY.

La ville de Duberger, nom nouveau donné à Ville de Petite Rivière, a beaucoup plus qu'un nouveau nom. Grâce à la Coopération d'habitation (50% des familles vivent dans des maisons achetées de la coopérative), aucune ville (à part Lévis) compte autant d'entreprises et d'institutions coopératives que Ville de Duberger.

Un lecteur me signale qu'il convient de souhaiter un prompt retour à la santé à M. Lionel Fleury, présentement hospitalisé à l'hôtel St-Louis. C'est la suite de l'hommage que je rendais récemment à l'ex-président de la CAHA dans cette chronique.

M. Léo T. Julien, président de la campagne 1966 de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Québec, dirige une équipe "d'écoliers" qui veulent compter 950.000 buts (dollars) durant leur école (campagne).

Le kiosque des chauffeurs de taxis au coin des rues St-Jean et Salaberry est une relique qui doit disparaître au nom du progrès. Les statistiques manquent sur le nombre de parties de cartes jouées et d'histoires racontées à cet endroit.

Pendant que j'écoutais deux longs jeux, "My Fair Lady" et "Sounds of Music", je me suis arrêté à la pensée que des êtres humains devaient mourir au même moment au Viet Nam. Il fait bon vivre au Canada.

Le ministre René St-Pierre devra bientôt, paraît-il, répondre à la question de \$64.00. Cette question, c'est "Où est la statue de Duplessis?" et même s'il donne la réponse exacte, il ne gagnera pas le "gros lot".

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Pyromane condamné à 5 ans pour onze incendies criminels survenus depuis 1951

Un pyromane de 29 ans a été condamné à 5 ans de pénitencier, hier, par S.H. le juge Achille Pettigrew après qu'il eût enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'impressionnant total de onze chefs d'accusation d'incendies criminels.

L'accusé, Paul Veilleux, journaliste de St-Nicolas-Station, est ce jeune homme qui, il y a une couple de mois, s'avouait coupable à 18 incendies criminels aux enquêteurs de la police, entre autres, à celui du Bois-de-Coulonge dans lequel périt l'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province.

Après une vérification serrée, les policiers n'ont retenu que onze accusations.

Depuis une couple de mois, le prévenu était sous les soins des psychiatres à l'hôpital St-Michel-Archange où l'on étudiait son cas.

Leur diagnostic fut que l'accusé n'est pas un sujet d'hôpital psychiatrique, qu'il est responsable de ses actes, donc apte à subir son procès.

Les offenses reprochées au prévenu s'échelonnent sur une période de 14 ans et ont été commises un peu partout dans la province: en 1951, incendie d'une école des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Québec — '54: feu de la grange de J.-Albert Quirion à N.-Dame-de-la-Guadeloupe — même année, incendie de la grange de Maurice Hébert, à l'Ange-Gardien.

Plus récemment, soit en '63, destruction par le feu du poulailleur d'André Breton, à Valcartier et incendie à un hôtel de Québec, propriété de Joseph-Oscar Gilbert.

L'an dernier et cette année, c'est à St-Nicolas que l'action de l'incendiaire s'est fait sentir: grange de Léon Allard — chalet de Jean-Guy Pelletier — grange d'Emilien Méthot — maison d'Eric Anders — grange de Jos.-Nazaire Fréchette — chalet de Léon Allard.

Pas de cautionnement pour les trois suspects du hold-up de \$7,107 à une banque de Sillery

Les trois présumés auteurs d'un vol à main armée de \$7,107.55 à la Banque Provinciale du Canada, succursale située au 911, St-Cyrille, ouest, Sillery ont été mis en accusation, hier, devant S.H. le juge Paul Roy.

Tous ont enregistré des plaidoyers de non-culpabilité et leur enquête préliminaire a été fixée à huit jours pro-forma, sans qu'ils puissent obtenir de cautionnement dans l'intervalle.

Deux accusations étaient portées contre Jean-Paul Bois, camionneur de 33 ans, du 2,039, rue Desroches, Québec, et Albert Parent, journaliste de 39 ans, du 1,986, 26e rue, Québec, soit celle du hold-up de \$7,107.55 ainsi que celle d'avoir été trouvé en possession, à Alma, le 10 juin, l'un d'une somme d'argent courant de \$14 préalablement volée à Sillery et l'autre, d'un billet de \$5.

Seule une accusation de hold-up a été portée contre André Rhéaume, commis de 31 ans, du 585, St-Vallier, ouest, Québec.

Six mois de prison pour deux attentats à la pudeur sur des enfants de 15 ans

"Vous avez été condamné à maintes et maintes reprises?", a demandé Me Anatole Corriveau à un prévenu qui comparait devant S.H. le juge Paul Roy.

"Oui". Le procureur de la Couronne exhiba deux grandes feuilles de route de condamnation antérieures à l'homme de 49 ans, journaliste de Québec qui venait d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité à deux offenses d'attentat à la pudeur qu'il a commises le 12 juin, à Orsainville, sur deux enfants de 15 ans.

"Il est irrécupérable", souligna Me Corriveau à l'adresse du magistrat, suggérant une peine de six mois d'emprisonnement.

Si au moins ça avaient été des actes commis avec des personnes adultes, observa le juge avant de condamner l'homme à six mois de prison.

Le dépouillement des votes dans Lotbinière durera quelques jours

Le dépouillement judiciaire des votes pour l'élection provinciale du 5 juin dans le comté de Lotbinière a débuté, hier, en Cour de Magistrat, au palais de justice de Québec, et ne se terminera pas, semble-t-il, avant mercredi ou jeudi.

M. René Bernatchez, U.N., avait alors été élu par une majorité de 84 voix et M. René Blais, comptable agréé, candidat libéral, avait par la suite demandé la révision du scrutin.

Ces séances ne sont pas publiques et la presse ne connaîtra le résultat définitif que lors du jugement du juge en chef Joseph Bilodeau, de la Cour de Magistrat.



● **CONGRES INTERCOMMUNAUTAIRE** — A Cap-Rouge, du 10 au 12 juin 1966, eut lieu le congrès intercommunautaire des Frères non prêtres des différentes communautés catholiques. Réunis au Séminaire Saint-Augustin des Pères Capucins, ce congrès groupait une soixantaine de Frères de vingt communautés différentes. En plus des Frères présents, quatre Pères furent invités à se joindre au groupe à titre de conférencier et de conseiller moral. Ce sont les Pères Jacques, Cap., Rosaire Champoux, o.p., Gérard Desroches, CSSE, et Jean-Paul, Trinitaire. Afin de donner au congrès un caractère encore plus oecuménique, notre président, le Frère Auguste, Cap., avait invité trois autres conférenciers à donner leur point de vue sur la vie du Frère dans l'Eglise.

Ce sont la Révérendissime Marie-Mazenc, dominicaine, Mme Mabeu, et M. Gilbert Charron. Leur témoignage et leur bienveillance à répondre aux questions furent grandement appréciées de tous les membres du congrès. Le thème du congrès, "Notre responsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui", fut présenté par les différents conférenciers, Pères et Frères. Avec ses rencontres, son dialogue, ce congrès aura permis à chacun des participants de prendre conscience de leur responsabilité dans l'Eglise en tant que baptisés et consacrés. Cette fraternité, qui unissait tous les congressistes dans une joie vraiment intercommunautaire, est déjà un témoignage de notre service de Dieu et de l'Eglise selon l'esprit de Vatican II.

EDITORIAL

Vers une véritable unanimité

Le retentissement que connaissent les assises de la Fédération des SSJB manifeste plus que la vitalité du mouvement; il révèle sans doute une profonde connivence entre les perspectives de notre société nationale et celles que nourrissent, plus ou moins obscurément, les citoyens. Sans conteste, il a fallu des années pour assembler l'impressionnante machine qui, aujourd'hui, accélère rapidement le mouvement, mais n'est-ce pas là l'évolution de toute notre société québécoise?

A M. Laliberté, de la CIC, qui se plaint du manque d'homogénéité à l'intérieur des SSJB, M. Philippe Garigue n'offre-t-il pas une réponse et un point de comparaison lorsqu'il interprète "l'affrontement des élites du Québec" comme "une de ses faiblesses évidentes"? Reflet fidèle de notre société, la SSJB pourrait-elle niveler les différences entre ses membres lorsque le Québec se morcelle encore aujourd'hui en tant de clans? Dans cet esprit, si l'on s'explique fort mal que M. Laliberté considère la SSJB comme fort peu représentative, on comprend aisément que M. Garigue choisisse la SSJB comme tribune pour parler d'un regroupement des élites.

Décrivant le pluralisme actuel du Québec, M. Garigue distinguait quatre élites: les traditionnelles, dont le nationalisme repose sur la foi en certains valeurs culturelles; les intermédiaires, groupe-tampon en contact constant avec l'élément anglo-saxon; les syndicalistes; les technocrates. Et M. Garigue de souhaiter que toute décision pour le développement du Québec réconcilie ces différents groupes: "Les conflits d'idées sur l'éducation, sur l'organisation de la vie économique, sur le séparatisme comme instrument d'amélioration des conditions de vie, et d'autres questions semblables, séparent les Québécois en différents groupes de frères ennemis. (...) Il faut que les Québécois apprennent à juger collectivement de la valeur d'une idée, des possibilités de son application, et des conséquences d'une décision".

En s'arrêtant là, M. Garigue n'indique d'aucune manière quelle élite devra

prendre le pas sur les autres pour formuler les termes d'une réconciliation. Car on ne peut guère espérer une paisible osmose entre des tendances parfois contradictoires. Les tenants de la doctrine traditionnelle, d'une part, et les technocrates, d'autre part, nous préparent sans doute de nouveaux affrontements, même s'ils ne dérouleront pas toujours sur le terrain politique. A vrai dire, M. Garigue établit implicitement, si nous comprenons bien sa pensée, une certaine hiérarchie qui sera dans l'ensemble favorable aux technocrates: "Ce sont les innovations de la pensée scientifique dans le domaine de l'organisation sociale et économique qui font éclater les mythes des idéologies. Ainsi, ce ne sont pas le socialisme ou le communisme qui réduiront la durée et les difficultés du travail humain, mais la productivité et l'automatisation. Ce ne sont pas les idéologies qui protègent les libertés d'un peuple, mais le degré de compétence individuelle et collective obtenu par une promotion sociale de toute une population".

On aura senti le glissement: la réconciliation s'effectuera autour d'une "table idéologiquement rase", ce qui revient à dépouiller de sa substance l'élite traditionnelle et, à certains égards, les syndicalistes. Dans l'optique de M. Garigue, les lignes de force de la société nouvelle seraient définies, somme toute, par les intermédiaires, déjà en contact avec le mode de vie anglo-saxon, et les technocrates, déjà gagnés à l'ultime critère de l'efficacité.

Il nous semble donc, au terme d'une première lecture du texte de M. Garigue, que son projet d'un ministère des Sciences et des Techniques s'insère dans une politique d'ensemble et dans une évolution globale de notre société. Cette évolution, dans l'esprit de M. Garigue, confirmera de plus en plus les technocrates dans leur récente supériorité. A cela, rien à redire, sinon qu'il faudra tout de même définir avec eux les moyens grâce auxquels notre peuple progressera scientifiquement sans trahir ses valeurs profondes.

Laurent Laplante

Particulièrement à l'occasion des deux grands congés à venir

Attention! Attention!

S'en viennent bientôt deux longs congés, des "fins de semaine" comme l'on dit, qui ne manquent pas d'inquiéter profondément tous les adeptes de la grande cause de la sécurité. Ou, si l'on veut, de la protection des vies humaines. De fait, on peut le craindre, l'élémentaire vertu de prudence sera soumise à rudes épreuves au cours de ces séries de trois jours des 24, 25 et 26 juin et des 1er, 2 et 3 juillet.

Ce n'est pas dire que tous les accidents de la route, les tragédies de l'onde, etc. qui surviendront ces jours-là seront nécessairement issus de l'irréflexion, de l'imprudence, d'un manque de précautions. Toutefois, faut bien le prévoir, il en sera un bon nombre qui eussent pu être évités. Ce sera, plus que jamais, la période du va-et-vient intensif, des multiples voyages et excursions ou pendant lesquels, peut-être, plusieurs ne pourront point se rendre le témoignage d'avoir fait preuve de toute l'attention voulue. Le triste bilan — car il y aura subséquemment bilan à établir — montrera que d'aucuns auront fait fi des lois et des règlements; que d'autres, trop pris par le goût de se détendre, de se récréer, auront dépassé les bornes, se seront montrés inconscients; que d'autres, encore, auront abusé de la "dive bouteille", mettant en péril et leur propre vie et celle d'autrui.

C'est un peu toujours la même chose, le même lamentable refrain, tant chez nous qu'ailleurs: On va trop vite en auto; l'on se soucie trop peu d'agir comme le demande la prudence et comme y incitent les autorités compétentes. Vite! Encore plus vite! Toujours plus vite! L'on est, en quelque sorte, pressé de courir au désastre, à la tragédie. L'on prend le volant alors que l'on n'est pas en mesure de le faire, pour avoir absorbé trop de libations. L'on veut faire de l'épate, jeter de la poudre aux yeux, manifester sa hardiesse, son habileté. Et, souvent, tel ou tel "exploit" prend fin dans une note qui, décidément, n'était pas, tant s'en faut, au programme: celle du deuil, d'existences humaines fauchées par la faute de la témérité, de l'intempérance, de la légèreté. L'on a voulu, pour ainsi parler, être plus enfant que les enfants; et le tout a tourné au pire!

Même inconscience ailleurs, sur la plage, dans la piscine, à la rivière, au lac, sur le fleuve. Les gens, pourtant, savent fort bien qu'il y a mille et une précautions à prendre. De même qu'il ne faut jamais jouer avec le feu, l'on ne saurait impunément en faire à sa tête avec l'onde. Des dangers sont, là, nombreux, qu'il faut éviter, à tout le moins prévenir. Là encore, les "exploits" se

multiplient; et là encore, se multiplient les drames.

Quand donc certains voudront-ils se comporter, aller et venir comme des personnes réfléchies? Quand donc songeront-ils que tous et chacun ont d'importants devoirs à l'égard de leur propre vie et envers celle du prochain; celles des autres promeneurs, excursionnistes et voyageurs qui ont le droit de se sentir en sécurité? Quand donc vouera-t-on aux lois et règlements un respect, une attention soutenus? Les lois et règlements n'ont pas pour but de tracasser; ils veulent prévenir, protéger. Ce sont, au demeurant, d'authentiques, de véritables amis, de sages conseillers dont il faut écouter les dires, les rappels à l'irremplaçable prudence. Qui a jamais eu à se plaindre de savoir être prudent, attentif?

A l'approche de ces redoutables congés, mettons bien toutes les chances de notre côté. Veillons, par exemple, à ce que nos véhicules soient en bon état de prendre la route. Il est, on l'a dit, toute une série de vérifications que l'automobiliste est en mesure de faire lui-même: rétroviseur, klaxon, pare-brise, phares avant et arrière, signaux de direction, pneus, etc. Le cas échéant, au plus tôt, courons chez le connaisseur, le garagiste. Sans quoi — si l'on vit encore dans le temps! — l'on regrettera peut-être amèrement sa manie de toujours remettre au lendemain ce qui pourrait et devrait se faire sur-le-champ.

Bardons-nous surtout l'esprit contre toute velléité de ne pas se servir de notre tête. En fait, gardons toujours notre tête; sachons raison garder! Sans être toujours sur les dents et toujours, nécessairement, appréhender le pire, n'allons point nous faire d'illusions: Ce qui peut arriver et arrive à tant et tant de gens sur la route, sur l'eau, etc. pourra aussi constituer notre lot. Surtout, encore une fois, si nous n'usons pas des précautions indiquées.

— "Trop de sang sur les routes!", s'écriait, il y a moins d'un an, S.S. le Pape Paul VI.

Oui! Trop de sang! Que de collisions, de tragédies pourraient être évitées si l'on faisait davantage attention! Que de noyades l'on pourrait prévenir grâce à plus d'esprit de conséquence! En d'autres sphères aussi, mieux vaudrait toujours prévenir qu'avoir à déplorer.

Qu'à l'occasion, donc, des deux grands congés à venir, chacun se fixe à soi-même un programme: ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

Odilon ARTEAU

N.D.L.R. — Mardi, le 21 juin, de 8 à 9 heures du soir, l'on présentera sur le réseau d'expression française de la Société Radio-Canada une émission à voir: "Êtes-vous bon conducteur?". O.A.

POINT DE VUE

Dans un de ses articles, intitulé: "La censure catholique", le P. Bradet se plaint amèrement — et il semble en souffrir beaucoup — de ce que la presse catholique ne jouisse pas de la liberté qu'elle revendique. Le P. Bradet est frustré, c'est pourquoi, il part en guerre contre la grande coupable: l'Eglise. Je ne rappellerai pas ses propos agressifs contre l'Eglise, car ils sont peu dignes d'un fils bien né.

Je voudrais tout simplement poser quelques petites questions au P. Bradet. La première est celle-ci: Qu'a-t-il fait de la "liberté de la presse" lorsqu'il était lui-même Directeur de la revue "Maintenant" revue catholique d'actualité. Lui-même a-t-il été si large d'esprit, si ouvert, si compréhensif à l'égard de certains Dominicains qui lui faisaient parvenir des articles rédigés consciencieusement.

Je ne sais pas combien de ces articles ont été refusés mais je sais qu'il ne s'est pas gêné en ce domaine et qu'il a retourné à leurs auteurs des travaux sérieux qui auraient pu donner à la revue "Maintenant" une occasion de former l'esprit de ses lecteurs.

Il me revient à la mémoire

ce petit fait. Je le raconte parce que je sais que le P. Bradet est friand de faits. Il ne veut pas restreindre comme il le dit "le droit au fait". Voici le fait. Un jour, le Père F. alors Supérieur de mon monastère s'était donné beaucoup de mal, — entre deux périodes de prédication — pour écrire un article d'actualité, fort bien fait et éclairant au point de vue doctrinal. Comme ce Supérieur avait l'esprit démocratique — ainsi d'ailleurs que tous nos Supérieurs dominicains — il le fit lire à tous les Pères de la communauté. L'article fut discuté franchement et approuvé par le plus grand nombre. Il fut envoyé au P. Bradet qui était alors Directeur de la revue "Maintenant".

Le P. Bradet ne mit pas de temps à juger l'article sans intérêt. Il le renvoya à son auteur, en lui faisant comprendre dans une formule alambiquée que son article n'était pas assez destructif et ne ferait pas assez de remous.

Le P. Bradet nous l'avons vu, est pour la liberté de la presse, il en parle souvent, il la réclame à grands cris. N'aurait-il pas pu en profiter pour donner l'exemple, lorsque Directeur d'une revue, il était bien placé

pour mettre en pratique ce qu'il réclamait avec tant d'ardeur. Il répète à tout venant, que l'Eglise impose une censure, que l'Eglise a tort, que l'Eglise devrait respecter "ce droit sacré à l'information, droit naturel, droit inviolable". Le P. Bradet connaît ces textes puisqu'il les a cités lui-même. Il les a recueillis dans une encyclopédie. Ne l'oublions pas, il arrive au P. Bradet de lire les encyclopédies pour en tirer ce qui fait son affaire et passer sous silence tout le reste... Etait-ce l'Eglise qui imposait sa censure, lorsque des articles étaient refusés dans les offices de la revue "Maintenant"? Non! c'était le P. Bradet lui-même. A moins que ce dernier en ait été rendu à ce point de dire à la manière de Louis XIV "L'Eglise c'est moi".

J'ai cité le cas du Père F. pour illustrer la largeur de vue du P. Bradet et son invincible horreur de la censure, lorsqu'il était Directeur de la revue "Maintenant". Comme on a pu le constater, c'était plus fort que lui. Il avait la "liberté de la presse" dans le sang. Et ce goût de la Liberté de la presse, il l'a légué à son successeur. La preuve, le petit fait suivant. Il y a quelques semaines la re-

vue "Maintenant" se plaignait de n'avoir pas de "naïvetés" à publier dans son "Musée des candeurs". Elle invitait ses lecteurs à lui en faire parvenir et pour leur faciliter la tâche, elle leur indiquait les publications où ils pourraient en trouver c'est-à-dire dans les bulletins paroissiaux, les revues missionnaires etc. Je voulais faire ma petite part. Or ayant découvert une grosse "naïveté" dans la revue "Maintenant" elle-même, j'eus l'audace de la faire parvenir au Directeur de la dite revue. Elle n'a pas eu l'honneur d'être publiée probablement parce qu'elle n'avait pas été cueillie dans un annuaire pieux. J'ai une deuxième petite question à poser au P. Bradet. Est-ce qu'il considère que l'Eglise censure trop les articles qu'il écrit chaque semaine pour le grand public? Des articles très souvent indignes d'un Dominicain qui a pour mission de prêcher la Vérité et de défendre l'Eglise. Pour que les autorités religieuses lui laissent pondre un oeuf nauséabond, chaque semaine, il faut qu'elles soient très indulgentes, car à mon humble avis, la mauvaise ponduse qu'est le P. Bradet, aurait dû depuis longtemps

être nourrie avec des pilules anovulantes. Elle aurait pu survivre mais du moins serait devenue stérile.

Le P. Bradet n'aime pas la censure. Actuellement, il n'y en a pas pour lui. Seul son jugement peut le censurer. On peut voir quel résultat cela donne.

Le P. Bradet nous assure que les journalistes catholiques américains ont quitté les journaux catholiques uniquement à cause de la censure. Est-ce qu'il n'y aurait pas eu également un motif d'argent? Le P. Bradet pourrait-il nous dire pourquoi lui-même a décidé de quitter un journal pour se loger à l'enseigne d'un autre? Un cachet plus substantiel ne serait-il pas entré en ligne de compte?

Je termine, en assurant les lecteurs de cet article, que je n'ai rien personnellement contre le P. Bradet. Cependant, j'ai foi en des valeurs sacrées qu'il attaque sans arrêt. C'est pourquoi, je dois, en mon âme et conscience, faire tout en mon pouvoir pour défendre l'Eglise et ses directives. Les Dominicains n'ont-ils pas été fondés pour être les défenseurs de la Foi.

"Amicus Pater Bradet sed magis amica Ecclesia".



Le maire Lamontagne et le chef Girard

M. le rédacteur, "Tout Royaume divisé contre lui-même périra". La récente déclaration du Maire Lamontagne nous laisse voir assez clairement la situation incohérente, le désordre, la méfiance mutuelle, la crainte, qui existent à l'hôtel de ville.

Le premier Magistrat de la ville, de qui relève l'autorité en matière de bien-être, de sécurité, de santé, de moralité des citoyens et qui délègue une partie de son Autorité à son Chef de Police, se mêle de détruire, de saboter, cette même autorité en faisant publiquement, cavalièrement, grossièrement, des remarques désobligeantes à son Chef de Police. C'est là une attitude indigne d'un vrai chef.

En éducation, on enseigne aux parents qu'ils détiennent ensemble l'autorité dans le foyer et qu'ils doivent exercer cette autorité d'un commun accord et non pas en se détruisant mutuellement et en se contredisant l'un l'autre en présence des enfants.

Si le Chef de Police est revêtu de l'Autorité en matière de moralité, il faut qu'il ait la possibilité d'agir librement et qu'on ne lui "coupe pas les ailes" chaque fois qu'il veut prendre une initiative pour faire respecter les lois existantes. De plus, si les règlements concernant le port des "shorts", du "bikini", des "Robes Soie", sur la rue, sur sa galerie ou dans sa cour, est désuet,

s'il remonte à 1950 et qu'il ne répond plus à la mode et aux coutumes de 1966, qu'on le modifie, autrement tous ceux et celles qui se promènent sur les rues de notre ville, habillés plus ou moins convenablement selon les règlements de 1950 se trouvent hors la loi, et sujets à une amende, autant qu'un automobiliste qui fait un excès de vitesse, celui qui néglige un "arrêt", celui qui stationne sur le trottoir ou dans un endroit défendu.

Il eut mieux valu, pour le maire Lamontagne, de déclarer qu'il était cent pour cent d'accord avec son chef de police, mais qu'il demandait à tous les officiers de police de se servir de leur "Tête", de leur "Jugement" dans l'application ou l'observance de la Loi. Il y a des officiers de police qui sont indignes de porter le costume de Police, parce qu'ils n'ont pas le jugement qu'il faut pour juger des circonstances.

A les voir certains jours, uniquement préoccupés de "coller" des infractions aux "stationnements interdits", on dirait des "mouches à m...". On dirait que le rôle des Policiers c'est d'amener de l'eau au moulin, c'est de faire le plus de "sous" possible pour la ville, afin de payer l'administration.

Au lieu de protéger les citoyens, au lieu de faire l'éducation des gens, au lieu d'aider l'étranger à trouver un Stationnement, au lieu de guider le

tourisme, de l'accueillir, on exaspère la population, on chasse les commerces, on insulte les gens; Quelle belle perspective pour 1967!

On se plaint à vanter la Vieille Capitale: on parle de son pittoresque, de ses monuments, de ses cités enchanteuses. Or, dans cette même Vieille Capitale il est impossible de trouver le calme, la paix, la tranquillité, le silence, avant 2 heures ou 3 heures de la nuit. Il y a toute une clientèle de jeunes conducteurs d'automobiles et de motocyclettes qui nous "assomment", qui nous "cassent la tête" toute la soirée et une partie de la nuit.

Tous ceux là sont aussi hors la loi, car il y a des règlements concernant les "silencieux" à tout véhicule qui circule dans les rues. Que fait la Police sur ce point? C'est beaucoup plus facile de "coller" une infraction à un automobiliste absent de son véhicule et stationné un peu sur le trottoir que d'arrêter un groupe de "yous", qui sont dangereux pour toute la population, c'est moins dangereux de se faire "cogner la gueule".

A quand le "dialogue", la bonne entente entre les autorités municipales, la cohésion, le bon ordre, l'unité dans les décisions? A quand les cliniques de savoir-faire, de distinction, de servabilité, et surtout de "jugement"? C. Q.

Les faiseurs de trouble

M. le rédacteur,

Mardi soir, le 7 juin, je me promenaïs côté de la Fabrique lorsque je remarquai Place d'Armes un attroupement de personnes réunies autour d'une chorale qui rehaussait de sa présence l'atmosphère de la place. Cette chorale, la Flambe, devait nous offrir un spectacle très divertissant mais qui, hélas, devait être de courte durée.

Je dis "hélas", car survinrent quelques policiers. Ils examinèrent si quelque mem-

bre féminin de la chorale ne portait des shorts (cette supposition doit certainement être vraie). J'examinai également (...). Personne n'en portait. "Sauvé!" me disais-je. De plus ils n'avaient pas de matras, ces policiers à go-go. A go-go? eh oui! Délaissant la musique yé-yé que la radio de leur station leur offrait, ils vinrent unir leurs voix à celles de la chorale mais pour chanter sur un autre ton: "Clarez la place..."

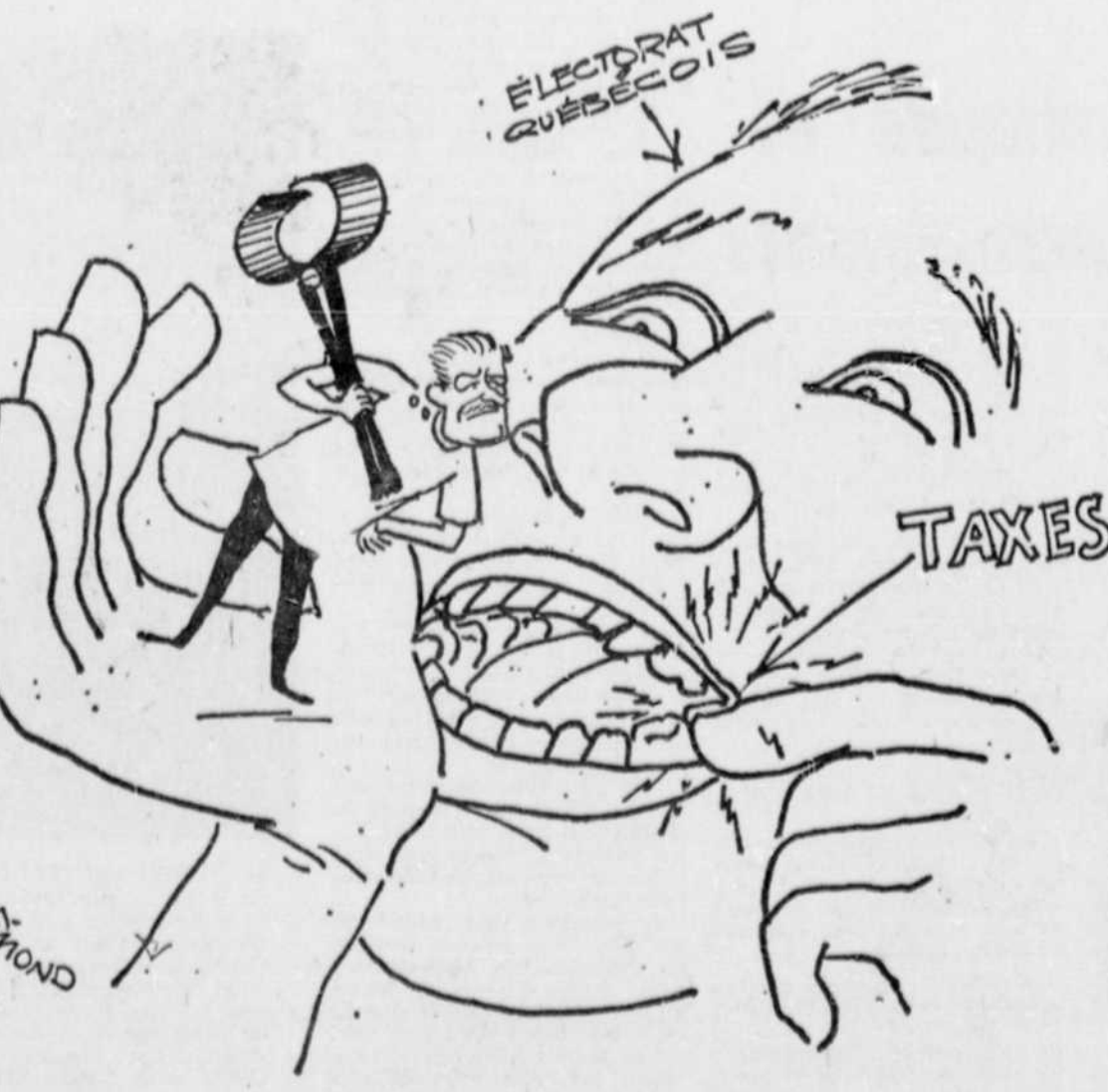
Les spectateurs se mirent du concert également et, telles des

basses, ils hûèrent à l'unisson ces faiseurs de troubles. Et ce joyeux concert à trois mesures se termina par un dispersement général.

Puis nos braves policiers retournèrent à leurs quartiers écouter quelque musique à go-go.

Brave police à go-gonisante... Ces agents liront cette opinion et ils s'en feront occupés qu'ils sont à discuter "shorts-and-cuisses"...

Simon Savard (S.J.E.)
Val St-Michel.



A l'oeuvre docteur Johnson!

Un amant de la liberté de la presse

par
P. ROBERT-M. PIUZE, O.P.

Le P. Bradet nous assure que les journalistes catholiques américains ont quitté les journaux catholiques uniquement à cause de la censure. Est-ce qu'il n'y aurait pas eu également un motif d'argent? Le P. Bradet pourrait-il nous dire pourquoi lui-même a décidé de quitter un journal pour se loger à l'enseigne d'un autre? Un cachet plus substantiel ne serait-il pas entré en ligne de compte?

Je termine, en assurant les lecteurs de cet article, que je n'ai rien personnellement contre le P. Bradet. Cependant, j'ai foi en des valeurs sacrées qu'il attaque sans arrêt. C'est pourquoi, je dois, en mon âme et conscience, faire tout en mon pouvoir pour défendre l'Eglise et ses directives. Les Dominicains n'ont-ils pas été fondés pour être les défenseurs de la Foi.

"Amicus Pater Bradet sed magis amica Ecclesia".

Le jour où le peuple esr roi

Comme lors de l'élection fédérale de 26 députés créditistes du Québec en 1962, les journalistes — les experts — doivent se trouver rapidement des motifs pour expliquer la défaite "inexplicable" du gouvernement LESAGE.

Permettez-vous à un type qui a concouru à la défaite de l'Union Nationale en 1960, à l'élection d'un député créditiste en 1962 et au renversement du parti libéral en 1966 d'émettre quelques opinions? Disons d'abord qu'il est faux que la province de Québec soit contre la révolution tranquille. Comme il n'y a rien de parfait sur la terre, tout est susceptible d'amélioration et, à ce sujet, il n'est pas bon de traiter le peuple d'arriéré et de réactionnaire.

Il est faux, également, de prétendre que la population n'a pas été suffisamment informée de la nature des bénéfices apportés par la fameuse politique des GRANDEURS.

Ce que la population n'a pas aimé, c'est la "polyvalence" de toute la politique LESAGE. Alors que des dénonciations étaient faites contre les laideurs du patronage, un patronage éhonté régnait en maître dans bien des comtés. Et dispendieux, à part cela! Souvent sous forme de consultations légales ou autres façons insidieuses.

Alors que le parti libéral feignait d'être un bourgeois contre Ottawa, il capitalisait devant les moindres exigences du parti libéral fédéral. Pendant qu'il prétendait que nous étions "maîtres chez nous", M. LESAGE allait faire la courbette devant la reine et nous déclarait tout de go "royalistes". Alors qu'il nous faisait accroire que les commissions scolaires assuraient la démocratisation de l'enseignement à la population au même moment, il préconisait la disparition desdites commissions scolaires. Et l'on pourrait continuer longtemps...

Les Québécois ne sont pas des fous ni des bêtes! Quand ils constatent qu'il y a une trop grande différence entre "la broue qu'on nous pète" et le prix qu'on nous charge, il lui vient l'idée de foutre dehors les farceurs. Quand ils voient Wagner pontifier et jouer les vierges offensées tout en refusant de faire la lumière sur l'affaire des faux certificats?

et combien d'autres, les gens se rendent bien compte que tout ne tourne pas rond.

Quand un gouvernement est trop pédant et arrogant pour s'intéresser aux "petites affaires" des professeurs, des professionnels, des policiers et d'autres grévistes, il ne se mérite sûrement pas la confiance de la population.

Daniel Johnson avait été vilipendé, humilié, rabroué et rapetissé; il n'en a pas moins fait preuve de dignité et de gentillesse. Jean Lesage avait été adulé, flatté et honoré, il s'est conduit en impoli, en polisson et en goujat. Et le peuple ne se trompe pas lorsqu'il allie sa raison à son jugement et à ses qualités de coeur.

La leçon que doivent accepter les libéraux (en prenant leur pilule) s'adresse également à l'Union Nationale. Elle doit savoir qu'on ne blague pas impunément l'électorat canadien-français. Lorsqu'on promet qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe, il ne faut pas les triper; lorsqu'on promet une diminution des impôts, il ne faut pas arriver avec des "prélèvements spéciaux"; si l'on a promis la continuation ou l'amélioration d'un service, on ne doit pas l'abolir ou le rendre inopérant; lorsqu'un blâme les autres de faire du patronage, on ne va pas se lancer dans un favoritisme éhonté et sournois, etc.

Non, nous ne retournerons pas dans la Grande Noireur mais nous revenons "sur nos pattes" et nous allons recommencer à dépenser selon nos moyens; dans le domaine de l'éducation, nous allons tenir compte de la majorité des parents et non seulement à la minorité de certains "intellectuels" qui, dans bien des cas, n'ont même pas d'enfants et ne demeurent souvent même pas avec leur légitime épouse.

Baptiste est toujours prêt à payer quand il considère que ses sous sont dépensés avec discernement. Il n'aime pas le gaspillage ni les élucubrations dispendieuses de quelques influents déséquilibrés mentaux. Grandeur de la politique: Oui! Politique de la grandeur: Non! Et l'attitude de M. Lesage devant la défaite en dit long à ce sujet.

"Le Roi est mort; Vive le Roi".

Jean Paradis,
Villeneuve.

Le Québec s'affole!

Pauvre "Belle" Province!... Ce qu'elle en voit de toutes les couleurs!

Ce qu'il peut y avoir de violence et de haine dans le coeur de nos Canadiens français!

Il est terrifiant, pour nous pauvres femmes, qui assistons à ces envolées de "rage", à qui mieux mieux!...

On s'entre-déteste, s'entre-mange et se déginge, rageusement! Si on pouvait s'entre-tuer, (sans risquer la peine de mort) on le ferait avec une incroyable furie!

A mesure que se déroulent ces émissions politiques, télévisées et radiodiffusées, on sent que l'AMOUR DU PROCHAIN n'est pas de notre monde...

Nous, les femmes, qui sommes (en partie) pacifiques, aimerions pouvoir vivre sereinement, et sommes TERRORISÉES! Nous voudrions fuir si loin, si loin!

Impossible de préférer un candidat en particulier, ils paraissent tous si méchants! (Non pas les "ennuyants" de nos coins plus reculés) mais les autres, les chefs de partis, ont l'air de monstres sortis tout droit de l'enfer!

Une campagne pareille nous donne la "chair de poule". Plus ça va, plus ils sont enragés! C'est à se demander comment se porte leur pression artérielle? Des furies de la sorte ont de quoi provoquer des crises mortelles! Imaginons un peu comment se sentira le vaincu!...

St-Jude, patron des causes désespérées, protégez notre "Belle" Province de ces démons!

Et dire qu'après l'élection, l'opposition, continuera de "ragier" et pester de plus belle! Ce n'est ni rassurant ni reposant!...

Michèle Hamel
La Malbaie



● Lundi dernier avait lieu dans les bureaux de l'OPERA DE QUEBEC, la remise d'un voyage en Europe pour deux personnes attribuée annuellement parmi les membres de cet organisme. On sait que le choix de l'heureux gagnant fut fait par M. Claude Michel, président de l'OPERA. C'est M. Jacques de Varennes, membre, qui s'est mérité le magnifique prix. Nous reconnaissons sur la photo, de gauche à droite, M. Roger Gosselin, directeur général de l'OPERA de Québec, M. Jacques de Varennes, l'heureux gagnant et M. Jacques Aubree, représentant les lignes aériennes SABENA. L'OPERA de Québec compte d'ailleurs de nombreux membres à travers la province.

Grève des débardeurs

L'opposition conservatrice a vainement tenté d'obtenir un débat d'urgence aux Communes

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC). — L'opposition conservatrice aux Communes a vainement tenté hier de faire ajourner les travaux réguliers de la Chambre pour discuter de la grève des débardeurs des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

La motion d'ajournement avait été proposée par le leader parlementaire de l'opposition, M. Michael Starr, PC, Ontario, ministre du Travail sous le régime conservateur de M. John Diefenbaker.

M. Starr reprochait au gouvernement son inertie et son inaction devant la grève des débardeurs du Saint-Laurent, de même que devant les menaces de grèves des employés de la voie maritime du Saint-Laurent, de ceux du Canadian Na-

tional et de ceux d'Air-Canada.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a déclaré que la motion ne revêtait peut-être pas le caractère d'urgence réclamé pour obtenir l'ajournement des travaux réguliers de la Chambre.

Il a par ailleurs expliqué que la Chambre ne peut discuter d'un seul sujet sur une motion.

Un peu plus tôt, le ministre du Travail, M. John Nicholson, avait déclaré à la Chambre qu'il avait bon espoir qu'une rencontre prévue en fin d'après-midi apporte d'excellents résultats. (On sait que le conflit a été réglé hier soir après une intervention de M. Pearson).

"A la lumière de cette déclaration du ministre, a dit M. La-

moureux, il ne serait peut-être pas sage de la part des députés de débattre cette question immédiatement".

La grève durait depuis 36 jours.

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a accusé le gouvernement de faire preuve d'indécision et d'incapacité à régler ce différend et il a appuyé la motion en faveur d'un débat spécial.

M. Nicholson venait de fournir à la Chambre des renseignements sur les négociations de la fin de semaine, d'annoncer la rencontre de lundi après-midi et aussi de signaler que les débardeurs de Trois-Rivières avaient déjà accepté les conditions de retour au travail.

M. Diefenbaker a toutefois

repris que ce n'était là que des annonces encourageantes comme le ministre en fait depuis plusieurs semaines alors que le gouvernement "n'est arrivé à rien".

Le chef conservateur a signalé que le commerce connaissait des moments difficiles, qu'il y avait accumulation de marchandises dans les ports et des pertes énormes pour l'économie canadienne et surtout celle du Québec.

M. Diefenbaker a enfin reproché au premier ministre Pearson de n'avoir pas participé aux négociations de la fin de semaine et d'être allé se promener au lieu de rester à Ottawa.

Le premier ministre était à Springfield, Illinois, en fin de semaine.

Le leader de l'opposition a également demandé comment il se faisait que le ministre de l'Immigration et de la Main-d'œuvre, M. Jean Marchand, qui possède une vaste expérience dans le domaine des relations ouvrières et syndicales, ne participe pas aux négociations.

Le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, s'est réjoui du message de M. Nicholson et a exprimé l'espoir que le différend soit enfin réglé.

Quant à M. Gilles Grégoire, créditiste, Lapointe, il a dit que la grève avait déjà trop duré et qu'elle faisait un tort considérable à l'Expo 67. Toutefois, il a dit que d'autres rencontres devant avoir lieu le même jour, il serait préférable que la Chambre n'aborde pas la question en un débat spécial.

Critique de Thompson à l'endroit du ministère de la Défense nationale

OTTAWA (P.C.). — Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a critiqué le gouvernement lundi, et plus particulièrement le ministère de la Défense nationale, pour son hésitation à prendre une décision concernant la base aérienne de l'ARC à Penhold, en Alberta.

M. Thompson a soutenu que l'avenir de toute la région de même que le développement industriel de la province reposent directement sur l'avenir de la base, il était donc normal que les citoyens sachent à quoi s'en tenir.

Sa question a été jugée irrecevable par le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux.

Le député de Red Deer commentait un article d'un journal selon lequel le commissaire de la Gendarmerie royale, M. George McClellan aurait soutenu que la base sera éventuellement prêtée à la GRC qui la transformera en camp d'entraînement.

M. Thompson a alors fait remarquer qu'aucun dirigeant du ministère de la Défense ou du département du solliciteur général, qui est responsable de la GRC, n'était au courant des faits de la déclaration du commissaire.

La base, qui n'a pas été utilisée depuis trois ans, a récemment été prêtée au ministère des Transports qui a conclu un accord avec la ville de Red Deer qui en a fait son aéroport municipal.

Après la séance, M. Thompson a déclaré aux journalistes

que le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, lui a dit que la question du transfert de la base de l'ARC à la GRC est actuellement à l'étude et qu'il est encore fort possible que "son ministère trouve à utiliser les excellentes installations" qui s'y trouvent.

FAITS DIVERS

Par Guy Baillargeon

Fillettes heurtées par des véhicules

Deux fillettes ont subi des blessures plus ou moins graves, dans le courant de la journée, hier, lorsqu'elles ont été heurtées par des véhicules.

Dans un premier cas, la jeune Nathalie Bernard, 3 ans, dont les parents demeurent au 1343 rue Commerciale, à New-Liverpool a été blessée par une camionnette, hier après-midi. Elle a été conduite à l'hôpital, mais son état ne serait pas grave.

Par ailleurs, Lise Bourgault, 4 ans, fille de Victor, a été heurtée par une automobile, hier soir, en face du domicile de ses parents au 285, de la 67e rue est, à Charlesbourg. Ce sont les ambulanciers de la maison Bouchard qui l'ont dirigée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les policiers Renaud et Saint-Cyr ont procédé aux constatations d'usage.

x x x

Tragédie à Murdochville

M. Pierre-Marie Lapointe, 30 ans, de l'Anse-Pleureuse en Gaspésie a perdu la vie de façon tragique, hier après-midi, le il circulait est entrée en collision avec celle de deux Québécois. Ces derniers sont blessés.

Il s'agit de MM. Lucien Boulet, du 1660 rue Hélène-Boulet, et Emmanuel Renaud, du 476 rue des Lilas-est. C'est un journaliste du Soleil qui a conduit ces derniers à l'hôpital de Murdochville.

x x x

Impact de trois camions

Trois camions de différentes firmes ont subi des dommages, hier après-midi, lors d'une spectaculaire collision sur la

route Transcanadienne, à St-Romuald.

L'impact s'est produit lorsque les freins d'un des mastodonte ont refusé d'obéir sur un feu rouge. L'avant de ce camion a heurté le côté d'un autre camion qui circulait sur la lumière verte.

Sous la force de l'impact, ce dernier est allé donner contre un troisième camion. Personne n'a été blessé, mais les pertes matérielles seraient passablement lourdes.

x x x

Une automobile capotée

Une automobile décapotable a capoté sur la rue St-Georges, face à l'église du Christ-Roi, à Lévis, hier soir. Selon la police ses occupants, de jeunes hommes de la région, ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Lévis, mais leurs blessures ne seraient pas graves.

La police fait enquête pour établir les circonstances de l'accident. La voiture s'est immobilisée à l'envers et aurait subi pour plusieurs centaines de dollars de dommages.

x x x

Par ailleurs, sur la rue St-Georges, à Lévis, une borne-fontaine s'est brisée, et il se passa une vingtaine de minutes avant que les autorités puissent "couper" l'eau. Le jet montait à une vingtaine de pieds dans les airs.

x x x

Vol de 40 caisses de cigarettes

Quarante caisses de cigarettes pour un montant global de \$7,000, ont été dérobées dans les locaux de Fontaine Automobile, Ville Duberger.

Les voleurs ont chargé une camionnette de la Compagnie et se sont sauvés. Le véhicule était retrouvé un peu plus tard à Beaufort.

C'est en enfonçant une vitre à l'arrière de l'établissement que les malfaiteurs se sont introduits dans l'établissement.

Parlementaires tchécoslovaques à Ottawa

OTTAWA (PC). — Huit parlementaires tchécoslovaques sont arrivés à Ottawa hier pour une visite de deux semaines qui les mènera à travers quatre provinces et durant laquelle ils se réuniront avec leurs homologues canadiens pour discuter de commerce et de leur profession de parlementaires.

La délégation, dont la visite fait suite à celle d'un groupe canadien l'an dernier, sera reçue mardi à un dîner offert en leur honneur par le ministre aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

Ils devaient rencontrer M. Pearson lundi et le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, mardi.

Au cours du banquet de mardi, les délégués rencontreront plusieurs sénateurs et députés qui participaient, l'an dernier, à la première tranche de ce programme d'échanges. Les sénateurs Maurice Bourget et David A. Croft, de même que les députés Jack Rossburgh, Donald S. MacDonald et Grace MacInnis feront partie de ce groupe.

Le président de la délégation et de l'Assemblée nationale tchécoslovaque se rendra au Parc national de Banff, à Calgary et à Vancouver cette semaine avant de revenir en Ontario où il visitera la région de Kitchener. Il assistera ensuite au festival de Stratford et visitera l'usine atomique électrique de Douglas Point.

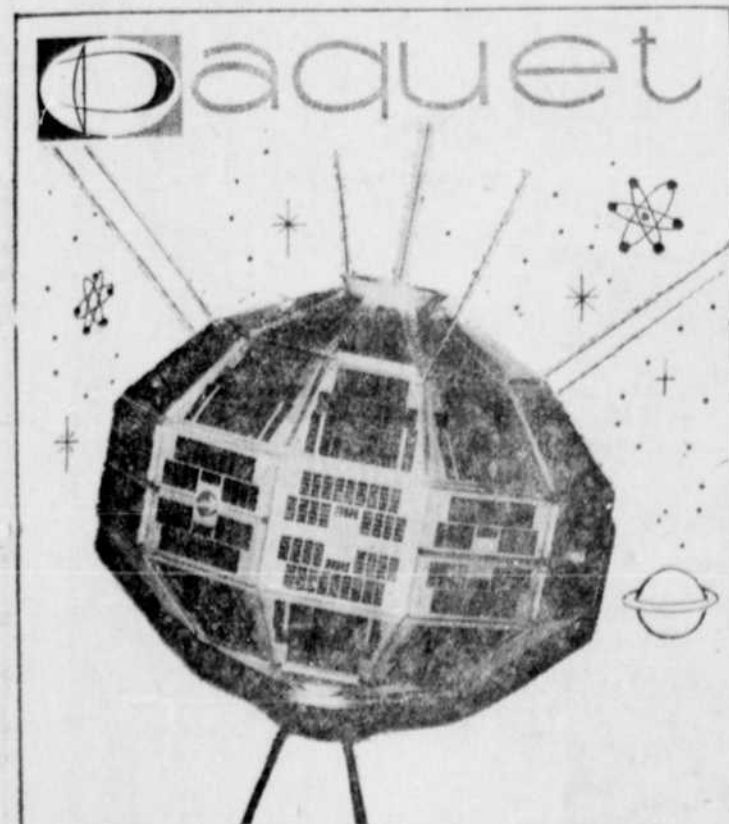
Le voyage se terminera par une visite de Montréal et de Québec.

173 nouveaux bureaux de poste 65 au Québec

OTTAWA (P.C.). — On construira 173 nouveaux bureaux de poste au Canada au cours de l'année financière 1966-67.

Le ministre des Travaux publics, M. George McIlraith, qui répondait à une question de M. Richard R. Southam, député conservateur de Moose Mountain, a de plus précisé le dénombrement par province :

Terre-Neuve, 23; l'Île du Prince-Edouard, 5; la Nouvelle-Ecosse, 21; le Nouveau Brunswick, 13; le Québec, 65; le Manitoba, un; l'Ontario, 30; la Saskatchewan, 5; l'Alberta, un; la Colombie-Britannique, huit; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, un.



Nous vous invitons à voir une réplique du SATELLITE ALOUETTE II

exposée au rez-de-chaussée près de notre rayon des articles pour messieurs.

- A été lancé en novembre 1965 en Californie.
- Poids 320 livres.
- Orbite polaire elliptique.
- Périgée de 270 milles, apogée de 1,620 milles.
- But : explorations ou sondages du dessus de l'ionosphère, une étude des signaux de radio produits de la haute atmosphère.
- Détection de particules énergétiques.
- Programme canado-américain.



Modèle représenté : sedan Holiday Cutlass avec toit recouvert de vinyle sur demande.

la F-85 vous convaincra elle-même. Elle a les qualités d'une grosse voiture.

La F-85 Oldsmobile possède les qualités d'une grosse voiture. On le voit immédiatement. Cela signifie d'abord du grand luxe; ensuite des performances typiquement Oldsmobile; puis une douceur de marche qu'on ne peut vraiment décrire. Le tout—et bien d'autres qualités—à un prix inférieur à celui que vous attendriez à payer. C'est en effet la plus grande surprise que présente la F-85; elle ne coûte pas plus que bien des modèles de prix modique. Autre avantage, le concessionnaire Oldsmobile offre actuellement la

F-85 à des conditions plus avantageuses que jamais, car ses ventes sont particulièrement florissantes. Il vous proposera la F-85 à un prix qui ne pourra manquer de vous séduire. Vous feriez bien de passer bientôt chez le concessionnaire Oldsmobile. Les amateurs de belles voitures s'y pressent en ce moment.

Olds F-85



Concessionnaires autorisés Oldsmobile dans le Québec Métropolitain

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canadienne, Québec — Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soirs à 8 h. 30 et "Cinéma de Paris" tous les mercredis soirs à 8 h. sur le réseau complet de Radio-Canada

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Assemblée générale annuelle

L'Association Coopérative Féminine s'orienterait définitivement vers l'étude du budget familial

Par Lucie PLANTE

"Tout ce que l'achat chez-nous" a pu diriger vers le système coopératif est bien vivant et cela constitue la seule conquête économique permanente et dynamique au service de la collectivité canadienne-française.

Voilà ce qu'a déclaré M. Adrien Rioux, agent de liaison de la Fédération avec l'Association Coopérative Féminine, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association Coopérative Féminine, qui s'est déroulée hier au Holiday Inn. Cette réunion se tient toujours à Québec et elle rassemble des déléguées des 24 cercles répartis à travers toute la province.

M. Rioux a assuré que l'exemple ci-haut mentionné représente une preuve éclatante qu'il faut bâtir des institutions économiques possédées et contrôlées par les canadiens-français, pour révaloir la formule de l'achat chez-nous, afin que le tout ne soit pas revendu à des intérêts étrangers au bout de 15 ou 20 ans comme ce fut le cas dans le passé. "Seule l'éducation économique, a-t-il dit, nous apportera les connaissances nécessaires pour faire des options valables à travers le coopératisme, le capitalisme ou les entreprises d'état, à la condition que leur caractère soit institutionnel et permanent. C'est à ce moment seulement que le slogan "l'achat chez-nous" retrouvera sa valeur et deviendra une précieuse contribution à notre conquête économique, faisant oublier 50 ans de temps perdu.

SOMBRE TABLEAU

Apparaissant, le conférencier avait brossé un tableau assez sombre du résultat qu'on donne les campagnes d'achat chez-nous. Il a souligné que des commerces florissants ont été édifiés, des industries prospères ont été développées, une économie canadienne-française a été bâtie pierre par pierre, mais finalement tout a été revendu à des étrangers pour que les Canadiens français se retrouvent contrôlés par les juifs, les anglais et les américains. Les compétiteurs étrangers ont attendu que la majorité du travail soit effectué et ils se sont emparés de l'économie canadienne-française. Tel est le triste bilan d'une politique bien intentionnée mais conçue sans planification, sans étude.

"Devant ces faits, peut-on dire que le concept de l'achat chez-nous est dépassé?" a demandé M. Rioux. Non, l'achat chez-nous peut reprendre toute sa valeur, si on complète ce qui a été négligé au début. Dans l'avenir, une direction positive doit être prise et ce positivisme doit se concrétiser par l'éducation économique. Pour créer un monde qui sera meilleur demain, il faut être instruit de l'économie en général; il faut connaître les systèmes économiques, les systèmes politiques, le socialisme, le



● L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE FÉMININE, lors de son assemblée générale annuelle, s'est choisie un nouvel exécutif. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, Mme Napoléon Beaudet, de Charlesbourg, secrétaire provinciale; Mme Roger Bérubé, de Plessisville, présidente provinciale; Mme Carmelle Bérubé, de Duberger, directrice générale. N'apparaissent pas sur la photo: Mme Abel Bélanger, de Mont-Joli, vice-présidente; Mmes Zéphirin Bérubé et Eddy Laterreux, de Duberger, administratrices.

communisme, le capitalisme, le coopératisme, la règle interne des institutions économiques canadiennes-françaises; étudier les lois de compagnies, les lois coopératives, le rouage de la bourse, des fiducies, des assurances, des placements collectifs, enfin de tous les mécanismes économiques qui feront de la collectivité canadienne-française des hommes d'affaires capables de développer des institutions pour une conquête permanente de l'économie canadienne-française.

De plus, il faut atteindre un certain degré de maturité économique; il faut développer le goût du risque calculé; hamner la peur maladroite qu'éprouve le canadien-français devant les investissements; s'habituer à travailler collectivement. Tel est le défi que les canadiens-français doivent relever et le seul moyen d'atteindre cet objectif, c'est l'éducation économique.

M. Rioux a terminé en rappelant aux dames que le rôle qu'elles jouent au sein de l'Association Coopérative Féminine et ses membres, pourvu qu'ils comprennent enfin l'importance et la nécessité de la solidarité économique.

RAPPORT DES ACTIVITÉS

La directrice générale, Mme Carmelle Bérubé, a fait rapport des activités et des réalisations de l'année écoulée. Elle a rappelé aux membres réunis,

les buts immédiats, les objectifs, les structures et les moyens d'action de l'A.C.F. La devise de l'année 1966 a été: "Pour mieux coopérer dans l'A.C.F. s'enrichir". Au mois d'octobre dernier, les effectifs de l'association étaient de 3,000 membres et cette année, ils sont de 3,800 membres. "C'est un succès immense, a-t-elle dit, car il va de soi que le nombre de membres conditionne le rayonnement de l'association et leur participation influence ses moyens d'action. Notre travail sur le secteur de l'alimentation a trouvé intérêt dans presque toutes les régions du Québec. Plusieurs mouvements actifs ont été organisés ou organisés des campagnes d'éducation populaire dans ce domaine. Ce travail contribuera certes à améliorer la qualité et la quantité des coopératives, dans tous les coins de la province".

Mme Bérubé assure que le véritable outil de propagande en consommation, ce n'est pas l'Etat qui le possède mais bien l'Association Coopérative Féminine et ses membres, pourvu qu'ils comprennent enfin l'importance et la nécessité de la solidarité économique.

QU'EST-CE QUE L'A.C.F.?

L'Association Coopérative Féminine existe depuis quatre ans et elle compte 3,800 membres répartis en 24 cercles dans toute la province. Chaque cercle local tient une réunion mensuelle et une assemblée générale à lieu à tous les ans, à Québec, où se trouve le siège social.

Cet organisme s'intéresse surtout à la consommation et il a comme but principal l'éducation de la femme au problème budgétaire et au mouvement coopératif en général.

Les cercles locaux, constitués exclusivement de membres de l'A.C.F. sont autonomes quant au genre d'initiatives qu'ils décident d'entreprendre pour faire dans un secteur particulier la promotion de la coopérative; mais leur action est toujours dirigée vers l'émancipation de la femme par la coopération.

Pour une efficacité maximum et vu le pouvoir d'achat considérable entre les mains des femmes, l'A.C.F. doit les intéresser activement à son organisation et à celle de sa coopérative de consommation.

L'A.C.F. travaille dans le secteur le plus important de la vie nationale: celui de la consommation où, elle espère devenir de plus en plus maître de l'utilisation des millions qui sont dépensés chaque année. L'A.C.F. est d'autant plus en mesure d'agir efficacement dans ce domaine, qu'elle s'adresse aux ménagères qui sont, de par leur vocation directement intéressées à la consommation.



Pour vous...
et leurs péchés d'enfants!

Ils prennent l'aspect d'un problème délicat, celui de la formation de la conscience chez une petite personne que vous seriez bien aise de renvoyer tout bonnement à ses joujoux! Ces petits péchés, qui taquent l'âme des jeunes, comment peut-on en rire avec insouciance, sans même fournir d'explications? Certes, il ne saurait s'agir de cultiver de vaines scrupules, chez un bambin qui n'a pas encore toutes ses dents, mais bien de lui donner le sens des réalités, d'établir une distinction entre le bien et le mal dans un cœur sincère, qui est gêné de faire de la peine au petit Jésus!

Même si les premiers remords sonnent le glas de l'insouciance et qu'il nous faille penser "enfant" au lieu de "bébé", même si nous savons trop bien que ces peccadilles ne sont que le prélude d'une série de faiblesses, dont les années décuplent notre confusion comme notre repentir, on ne peut, sous prétexte de prolonger l'insouciance d'un enfant qui nous est cher, endormir en lui le sens des responsabilités, dire "chut!" à une conscience en éveil, et à ce point de vue là, les éducateurs devraient bien pouvoir compter sur la collaboration des parents.

Quand une petite voix suave vous récite, à l'heure du dodo, des morceaux d'acte de contrition, parce qu'à l'école "j'ai parlé dans les rangs" ou "raconté un mensonge", ce n'est pas toujours droit de border la couche en disant: "Tu es bien trop petit pour faire des péchés: dors, et n'y pense plus!"

Les petits péchés peuvent être à l'origine des grandes fautes à venir, et l'ardeur que l'on met, tout jeune encore, à les combattre, prépare la résistance héroïque que l'on offre plus tard aux tentations d'envergure.

L'esprit de sacrifice, l'abnégation, sont des fortifiants qu'il faut avaler très tôt pour devenir des hommes dans toute l'acceptation du mot, et comme le remède n'est pas d'un goût très agréable, c'est encore à maman qu'il appartient de tenir la cuiller!

Francine L. Roy

De jolies jeunes filles ensoleilleront l'arrivée des immigrants à l'aéroport de Montréal

OTTAWA. — (P. C.) — Au ministère de l'Immigration, plutôt connu sous le signe du regard scrutateur, on se propose d'expérimenter la formule du sourire engageant.

Mais ce sourire ne s'illuminera qu'en regard de la durée d'un cours de préparation que le ministère compte organiser.

Dans un communiqué de presse, le ministère a fait savoir qu'on est en quête de six jeunes et jolies filles pour ensoleiller l'arrivée des immigrants à l'aéroport international de Montréal.

Chacune d'elles pourra s'exprimer en plusieurs langues, dont le français et l'anglais. Elles apprendront la technique du discours en public, l'art de la conversation, et ce qui plus est, la façon de parler au téléphone.

Elles suivront des cours sur la psychologie des relations humaines, les soins aux enfants et aux vieillards, de même que les questions relatives à l'immigration.

Ces jeunes filles auront des notions de la géographie, de l'ambiance sociale, économique et politique du Canada, de l'or-

ganisation, des lois, règlements et procédures médicales de l'immigration, de même que la définition et la fonction des agences bénévoles.

Un représentant du ministère dit que, pour répondre à l'idée fondamentale, on cherche de charmantes jeunes filles, typiquement canadiennes qui connaissent bien le pays et en feront une image plus attrayante pour les immigrants.

Au ministère, on s'est rendu compte que la plupart des immigrants qui retournent dans leurs pays respectifs, avaient eu une mauvaise impression à leur arrivée au Canada.

PROJET PILOTE

Le projet de Montréal sera probablement répété dans différents ports d'entrée au Canada, dans le cadre d'une campagne menée par le ministère pour attirer et garder les immigrants.

Selon le communiqué, le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, aurait dit que "les immigrants ont particulièrement besoin d'aide et de conseils dans un pays qui leur est étranger, et pour répondre à des besoins immédiats tels que les arrangements nécessaires leur permettant de se rendre à destination".

L'idole des montagnards a fait beaucoup pour les habitants de Troublesome Creek

(PA) — Diplômée de Radcliffe College et faisant partie du milieu social de Boston, Mme Alice Geddes Lloyd possédait tout dans la vie, sauf la santé, au moment où elle fut terrassée par une méningite cérébrospinale. Ses médecins lui donnaient peut-être 18 mois de survie sous un climat plus chaud.

Un pasteur presbytérien lui

offrit un chalet qu'il possédait dans le Kentucky. Mme Lloyd partit avec sa mère pour s'installer dans cette région et elle y demeura durant 46 ans. Au cours de cette période, elle fonda une centaine d'écoles élémentaires et secondaires pour les donner ensuite à des groupements privés afin d'en assurer la direction. Et cette femme devint presque une idole pour les montagnards de Troublesome Creek.

Cette semaine, l'institution

enseignante "Alice Lloyd Junior College" a célébré le 50e anniversaire de l'arrivée de Mme Lloyd dans les montagnes de Kentucky.

Le chalet où elle vécut se situe maintenant au centre du campus, offrant une vue magnifique sur le flanc de la montagne.

A cette université, 15 distingués montagnards ont poursuivi des études supérieures, lesquelles autrefois étaient inaccessibles.

A compter de l'an prochain, le "Alice Lloyd College" exigera des frais d'inscription, pour la première fois depuis sa fondation. Mais bien rares seront les étudiants qui devront le payer eux-mêmes. Chaque étudiant de l'institution Alice Lloyd reçoit une bourse de \$300 pour les frais d'enseignement. Il y a aussi d'autres bourses et subventions qui peuvent servir à défrayer les cours au complet si l'étudiant est sans ressources.

La seule "coiffeuse de messieurs" du comté

Le commerce de coiffeur de messieurs est florissant dans la petite ville de Bromyard, dans le Herefordshire (Angleterre) depuis que la jeune Elizabeth s'est mise de la partie.

Les perspectives ne semblaient guère encourageantes pour les messieurs quand M. Arthur Barlow, qui avait exercé le métier de coiffeur à Bromyard pendant 42 ans, décida de prendre sa retraite et de fermer son commerce qui était l'un des deux seuls de la ville.

C'est alors qu'Elizabeth offrit ses services et M. Barlow décida de retarder sa retraite jusqu'à ce que la jeune fille soit devenue pleinement compétente dans le métier et puisse prendre sa suite.

Elizabeth commença à apprendre la coiffure de dames en quittant l'école, mais dut rester chez elle quand sa mère tomba malade. Tout en aidant à l'entreprise agricole de son père, elle "garda son tour de main" en coupant les cheveux de messieurs et décida finalement qu'elle préférait devenir "coiffeuse de messieurs".

Elizabeth Morris est la seule "coiffeuse de messieurs" à plein temps du Herefordshire.

Les femmes juives rendront hommage à onze Canadiennes méritantes

Ottawa (PC) — Le Conseil national des femmes juives rendra hommage à 11 Canadiennes méritantes au cours des fêtes du Centenaire du Canada en 1967.

Les personnes choisies dont l'une représentera chacune des dix provinces et une pour les Territoires du Nord-Ouest, seront désignées comme les "Femmes du Centenaire".

Le comité de sélection préliminaire sera formé de six professeurs d'histoire, tous des hommes, attachés à différentes universités.

Les trophées, sous forme de médailles de bronze, seront remis à ces femmes ou à un membre de leur famille, le 6 juin 1967, au cours de la Journée nationale des Femmes Juives, dans le cadre de l'Expo '67 à Montréal.

Deux seules conditions sont requises pour établir le choix: ces femmes devront être Canadiennes et avoir accompli des réalisations marquantes au cours de la période 1867-1967.

La présidente du Conseil des femmes juives, Mme Norman Loeb, a déclaré récemment à Ottawa, que les titulaires, vivantes ou décédées, auront apporté une contribution appréciable notamment pour l'expansion des domaines artistiques, littéraire ou scientifique.

Les membres du Conseil songent également à publier une brochure indiquant la liste de

des comités provinciaux organisés des scrutins pour le nom de la gagnante dans chaque province.

M. Gilles Sarault au Club de golf de Cap-Rouge

M. Gilles Sarault sera le conférencier invité au club de golf de Cap-Rouge, mercredi, le 15 juin. Il parlera de "l'Expo '67 et Québec".

M. Sarault est né à Montréal, il a fait ses études au collège Mont St-Louis et à l'université McGill à Montréal. Il fut reçu ingénieur en 1934. Il a travaillé à l'emploi de la Northern Electric, Radio-Canada, l'université Laval, en société avec M. Yvon Tassé, comme ingénieur-conseil et depuis 1963 il s'occupe de l'Exposition universelle.

Dans le domaine social, il fut président de la Campagne des

Oeuvres, en 1957; gouverneur du Kiwanis pour l'est du Canada, en 1959; président de la Corporation des Ingénieurs de la province de Québec en 1962; président du Conseil canadien des Ingénieurs. En 1963, il reçut aussi le titre honorifique "docteur honoris causa" à Laval. Il est marié à Madeleine Langlois et père de deux enfants. Il est aussi propriétaire d'une ferme d'élevage et ses passe-temps favoris sont la chasse, la pêche et la culture des fleurs.

A l'occasion de cette conférence, on procédera à la vente de passeports pour l'Expo '67.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Narzan. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Narzan. Votre premier achat ne vous coûte rien, un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; ni les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Voeux de l'Association Coopérative Féminine

CAMP DE VACANCES L'APPEL LAC ELGIN — CTE WOLFE (près de Thetford-Mines)

Pour garçons de 9-10-11 ans (petits) — 12-13 ans (moyens) — 14-15 ans (grands)
1 aumônier - 1 infirmière - 30 membres du personnel pour s'occuper des jeunes.
Camping - excursions - matelotage - Sc. naturelles - hébertisme - tir à l'arc - tir à la carabine - natation - canotage - voile - bricolage - chant - feu de camp - théâtre - etc.
1er camp: du 24 juin au 21 juillet — 2ème camp: du 24 juillet au 20 août.

PRIX MODIQUES

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS — DECOUPEZ CECI: Nous désirerions avoir les renseignements voulus au sujet de votre camp de vacances. Nous aurions... enfants à vous envoyer.

ADRESSE: Secrétaire du Camp L'APPEL
1679, Chemin St-Louis, Québec, 6. Tél.: 681-7357

Vous désirez donner un
CADEAU DISTINCTIF?

ANNIVERSAIRE,
CONVALESCENCE, etc.?

Une corbeille de fruits

et friandises assorties de chez Bardou, spécialiste en fruits et friandises importés, apportera joie et reconnaissance à la personne qui la recevra.



Bardou & Fils Ltée

1040 Ave Cartier 575-8135 48 1/2 rue Couillard 522-7094

Lors de son assemblée générale annuelle, l'Association Coopérative Féminine a émis les vœux suivants:

- 1) que le mode de votation aux élections générales soit changé; jusqu'à maintenant une présence égalait un vote mais à l'avenir on ne tiendra compte que d'une déléguée assistée d'un substitut, ce qui donnera un vote par cercle;
- 2) qu'il y ait une femme au conseil d'administration des magasins Co-op;
- 3) que l'on procède à l'élection d'une Madame Co-op de l'année;
- 4) que l'A.C.F. s'oriente définitivement vers l'étude du budget familial.

Le succès d'une réception est toujours assuré avec le

ROYAL DE NEUVILLE



Code 542-G Code 542-F

Le plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dîner et des jours de fêtes... C'est le vin du sourire et de la joie.

Vol solo de 800 milles pour tenter de mettre fin à la seconde guerre

Par Geoffrey BINTCLIFFE

TORONTO. — (P.C.) — Les yeux bleus de F. Gordon Agnew pétillaient alors qu'il caressait les deux fragments en aluminium. Il secouait la tête en signe d'étonnement tout en relatait les événements de la nuit du 10 mai qui, il y a 25 ans, ont secoué l'Allemagne nazie et la Grande-Bretagne qui se livraient une guerre sans merci.

"Ce fut un exploit incroyable", répéta Agnew. L'exploit dont il parlait, c'était le vol solo de 800 milles accompli en 1941 par Rudolph Hess, bras droit d'Adolf Hitler. M. Agnew a rencontré Hess quelques minutes après que l'officier d'état-major nazi eut été parachuté en Ecosse pour se charger d'une mission de paix qui devait échouer.

Hess espérait pouvoir obtenir une cessation des hostilités entre les deux puissances, un espoir qui a été récompensé par son incarcération dans la Tour de Londres.

Maintenant âgé de 73 ans, Rudolph Hess purge une sentence de prison à vie pour crimes de guerre. Ses avocats ont récemment lancé un nouvel appel pour sa libération de la prison de Spandau, de Berlin-Ouest, où il est incarcéré depuis 1946.

Il saute en parachute. M. Agnew était lieutenant dans le Argyll and Sutherland Home Guard, responsable du périmètre de Glasgow, durant la nuit du 10 mai 1941 quand Hess a abandonné son avion de combat "Messerschmitt" pour sauter en parachute.

"Nous ne saurons jamais comment il a fait pour franchir toute cette distance sans être détecté par notre corps d'observateurs ou par nos avions; les sirènes sont demeurées muettes".

"Parti du centre de l'Allemagne, il a franchi la Manche et a gagné l'intérieur de l'Ecosse pour aboutir à seulement 30 milles de l'endroit où il voulait se rendre, le château du mar-

quis de Clydesdale et Douglas". Hess avait fait la connaissance avec le gouvernement britannique quand il regardait l'avion. Pendant qu'il regardait l'avion, quelque chose est tombé de l'appareil. Il s'agissait vraisemblablement de Hess qui venait de sauter en parachute mais il perdit l'objet de vue derrière les collines.

Quelques secondes après il entendit la chute de l'avion qui venait de s'écraser. Hess a été capturé dans un champ fraîchement labouré par un cultivateur armé d'une simple fourche. Un sous-lieutenant de la Home Guard a conduit le prisonnier au quartier général de la compagnie.

Il réclame le marquis. Hess a été fouillé mais il n'avait pas sur lui "ni une seule pièce de monnaie, ni papier, ni pilule", rapporte M. Agnew. "Il a refusé obstinément de s'identifier ou d'expliquer comment il était parvenu jusque-là ou de dire ce qu'il voulait sauf qu'il répétait: "Je veux voir le marquis de Douglas".

sance du marquis en temps de paix et il espérait que, par son intermédiaire, il pourrait négocier la paix.

Le lieutenant Agnew était en devoir au quartier général de sa compagnie quand le "Messerschmitt" a été aperçu dans le ciel, vers 9 heures du soir.

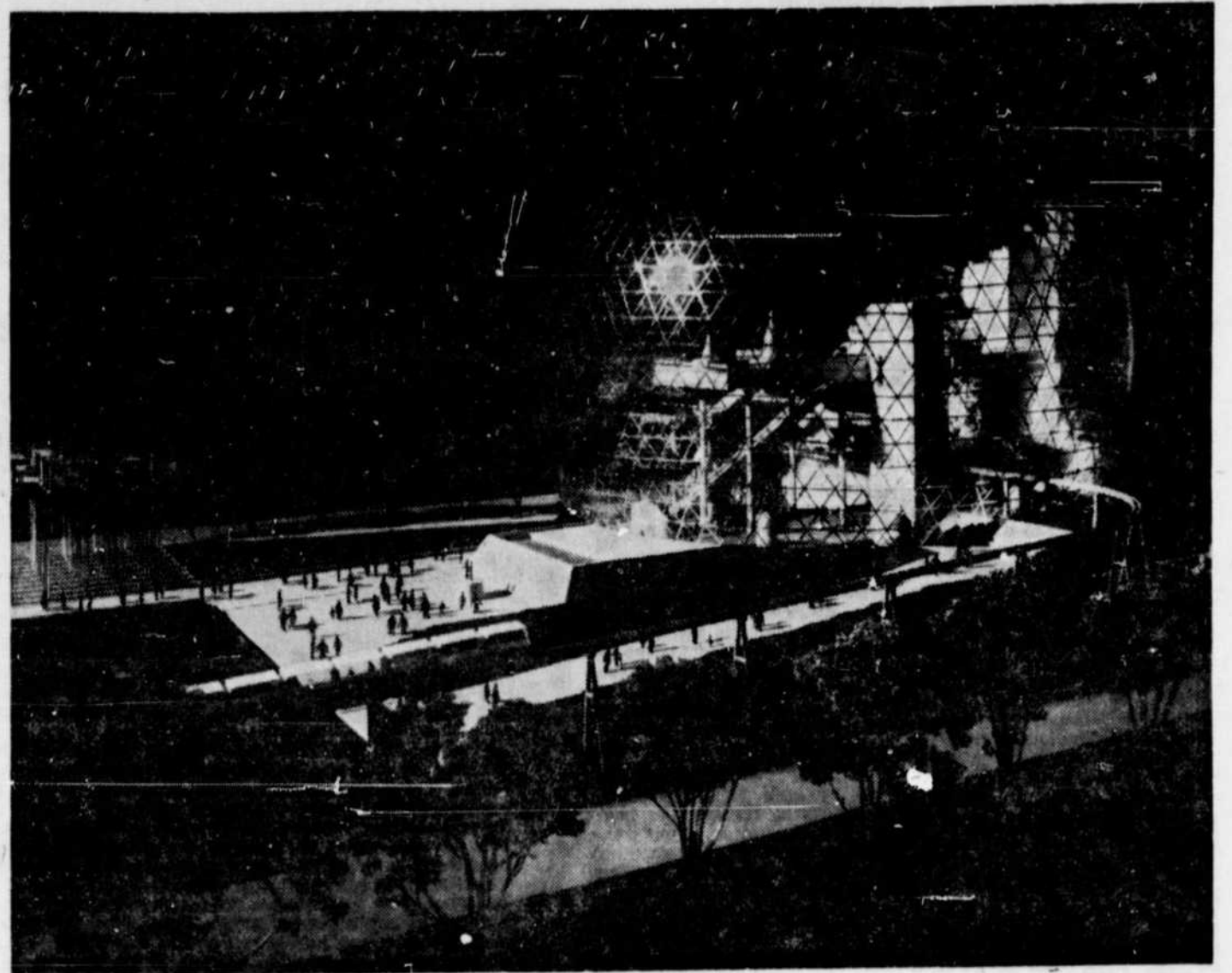
Un jeune soldat qui montait la garde devant le quartier général a vu le prisonnier et il a dit qu'il était convaincu qu'il s'agissait de Hess, ayant vu des photos de ce haut personnage alors qu'il était en Allemagne, avant la guerre. Mais ce ne fut que le lendemain soir que M. Agnew apprit que le garde, fils d'un boucher, avait raison.

Hess s'était fracturé une cheville et il fut traité avant d'être conduit à Londres.

M. Agnew a conservé deux fragments du moteur du "Messerschmitt" comme souvenir.

Maintenant âgé de près de 70 ans, M. Agnew, qui a pris sa retraite comme directeur d'une compagnie d'assurances, occupe un appartement à North York, en banlieue de Toronto. Il est arrivé au Canada avec son épouse en 1962.

Il est d'avis que Hess devrait être remis en liberté. "Je ne vois aucune bonne raison pour qu'il ne bénéficie pas d'une remise de peine. J'ai combattu les Allemands à deux occasions mais je n'ai conservé aucune animosité. Même un criminel condamné à la prison à vie bénéficie d'un pardon après 20 ans".



● PAVILLON DES ETATS-UNIS — Le pavillon américain à l'Expo 67 est l'oeuvre de l'architecte R. Buckminster Fuller. Ce pavillon épousera les 3/4 des formes de la terre. Il aura 200 pieds de haut et un diamètre de 250 pieds. Le dôme sera éclairé par la lumière naturelle, le jour et par une lumière artificielle la nuit. Le pavillon comportera plusieurs exhibits auxquels on pourra accéder au moyen d'ascenseurs. On traitera de peinture, de sculpture, de découvertes, de technologie et de la "psychologie américaine".

Le sous-marin devient un instrument très utile pour les océanographes

MOSCOU. (A.F.P.) — Parallèlement aux navires de surface de plus en plus perfectionnés, le sous-marin de recherche va devenir, au cours des prochaines années, l'un des instruments de pointe des océanographes. Les premières unités américaines sont déjà en service, on l'a vu notamment au cours des opérations de repérage de la bombe nucléaire tombée au large de Palomares.

Les Soviétiques disposent depuis quelques années de la "Severianka" ancien sous-marin de guerre transformé en sous-marin d'exploration.

Dans les couloirs du deuxième congrès international d'océanographie qui s'est tenu à Moscou, on a pu apprendre que plusieurs projets de sous-marins scientifiques ont été mis au point par les bureaux d'études soviétiques.

Ces derniers ont également élaboré plusieurs projets de bathyscaphe pouvant descendre à 2.000, 5.000 et 11.000 mètres. Mais aucune décision, semble-t-il, n'a encore été prise quant à leur construction. Le projet du bathyscaphe pour 2.000 mètres, baptisé "GA-2000" concerne un engin extrêmement mobile puisqu'il pourra se déplacer au fond de la mer sur une distance de plus de 50 milles. Comportant un équipage de deux hommes, il aura une autonomie de 24 heures. Long de

6,5 mètres, large de 1,5 mètre et haut de 3 mètres, il ressemble d'avantage à un petit sous-marin qu'à un bathyscaphe. L'engin tout équipé, notamment de grosses pinces, de projecteurs, de caméras de télévision, etc., pèserait 7 tonnes.

M. Vine Allyn, de l'Institut d'océanographie Woods Hole, qui a présenté au congrès le dernier né des navires océanographiques américains, le "Silas Bent", a passé en revue les principaux sous-marins américains de recherche.

L'"Aluminaut", de 20 mètres de long, d'un poids de 70 tonnes, avec un équipage de 3 à 6 personnes, peut descendre jusqu'à 4.000 mètres.

L'"Alvin", beaucoup plus petit, destiné à des plongées de 2.000 mètres.

Le "Deep Star", qui a été construit en France, selon la conception de la soucoupe du commandant Cousteau, a fait ses premiers essais en mai dernier jusqu'à 1.500 mètres.

Les Etats-Unis disposent également des engins "Star-1" et "Star-2" et de nombreux petits sous-marins pour profondeurs ne dépassant pas cent mètres.

D'autres projets sont à l'étude ou en cours de réalisation par la marine de guerre américaine.

Les Français ont pu faire également état de leurs réalisations, mais partiellement. En

effet, à l'étonnement de nombreux congressistes, notamment soviétiques, le commandant Cousteau n'est pas venu au congrès, ce qui a provoqué une certaine déception.

Ce sont les ingénieurs de l'Institut français du pétrole, en particulier M. Jacques Delacour, l'un de ses directeurs techniques, qui ont parlé du "Télénaute", sous-marin télécommandé pouvant travailler jusqu'à 1.000 mètres de fond. Cet appareil, d'un tonnage muni d'un puissant bras manipulateur à commande hydraulique, est en opération depuis un an en Méditerranée. Il a été utilisé notamment lors de la première campagne du "Commandant Charcot" en Méditerranée occidentale.

L'ITP a également mis au point "l'électro-carrotier sous-marin" qui peut prélever des "carottes" à 500 mètres de profondeur, sous une couche de 30 mètres de sédiments. Il est déjà utilisé en mer du Nord et en Méditerranée.

La technique la plus perfectionnée entre de plus en plus dans le domaine de l'océanographie qui s'étend chaque jour davantage à la prospection des fonds sous-marins. Il est normal qu'au moment où l'homme pénètre plus loin dans le cosmos, il procède également à la conquête verticale de notre planète.

"Si vous dépensez \$15.00 à une épicerie ou l'on ne vous donne pas de timbres Pinky, vous obtenez quelques sacs de nourriture...rien de plus."

Voyons ce que vous laissez passer:

Une poêle à friture, un service de vaisselle anglaise Barratts, un ensemble de casseroles Corning Ware, une rôtière Danby, un grille-pain automatique Proctor et 1700 autres cadeaux alléchants, offerts par Pinky!

Lors de votre prochain marché, profitez-en. Commencez à collectionner les timbres Pinky et offrez-vous ces cadeaux tant attendus. Pour chaque \$15.00 d'épicerie que vous dépenserez, vous accumulerez vos timbres Pinky et, très bientôt, vous en aurez suffisamment pour faire votre choix parmi les centaines de cadeaux de qualité et de renom que vous offre Pinky. Cette semaine, rendez-vous donc chez un épiciers Pinky, et dépensez avec plaisir!



● DEMONSTRATION MILITAIRE — Un soldat d'infanterie Italien évolue au centre d'un cercle de feu au cours d'une démonstration militaire qui a eu lieu récemment à Rome. L'exploit faisait partie d'un "carrousel" annuel organisé dans la capitale Italienne et au cours duquel les forces armées font preuve de leur habileté. (Téléphoto UPD)

Selon les légendes islandaises

Leif Eiriksson: premier homme blanc à mettre le pied en Amérique du Nord

Selon les légendes islandaises, et en s'appuyant également sur des renseignements d'autres sources, Leif Eiriksson — pour employer l'appellation nordique — était le premier homme blanc à mettre le pied en Amérique du Nord. Des documents indiquent que sa visite date de l'an 1003. Les endroits qu'il a visités ont été identifiés par d'éminents experts comme Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et la Nouvelle-Angleterre.

Leif, réputé pour avoir eu de la chance à la suite de ses succès dans les grands voyages hasardeux, dans l'exploration de nouvelles terres et pour le sauvetage de l'équipage d'un navire en perdition, était né en Islande vers 980. Son grand-père avait dû s'exiler de Norvège pour avoir commis un homicide, et son père, Erik le Rouge, a découvert le Groenland en 982 pendant un exil de trois ans imposé après qu'il eut tué un voisin.

En 999, à l'âge de 19 ans, Leif a établi sa réputation de navigateur en étant le premier homme à relier directement le Groenland à la Norvège, un record de navigation océanique en ce temps-là. En Norvège, le roi chargea Leif de proclamer la Chrétienté au Groenland.

De retour du Groenland, Leif apprit d'un certain Bjarni Herjólfson qu'il avait aperçu des terres boisées au sud-ouest une quinzaine d'années auparavant. Leif acheta le navire de Bjarni et enrôla 35 hommes pour explorer ces terres.

Leif arriva d'abord à un endroit qu'il nomma Helluland — terre du rocher plat — que certains ont identifié comme Flat Rock Cove, à une quinzaine de milles au nord de Saint-Jean. Il navigua ensuite jusqu'à une autre terre qu'il nomma Markland — terre boisée — que l'on a identifiée comme la Nouvelle-Ecosse méridionale.

Il atteignit enfin un rivage qu'il appela Vineland — terre des vignes — où lui et son équipage passèrent l'hiver, construisant des cabanes de rondins. Il semble que ce soit la raison pour laquelle il ne fit pas d'autre exploration de l'Amérique du Nord, bien que l'on relève certaines indications dans des documents anciens qu'il avait l'intention d'y retourner.

Peu de temps après son retour au Groenland, son père mourut, et Leif prit la direction de la colonie, introduisant la Chrétienté et de nouvelles lois. Il semble que ce soit la raison pour laquelle il ne fit pas d'autre exploration de l'Amérique du Nord, bien que l'on relève certaines indications dans des documents anciens qu'il avait l'intention d'y retourner.



● V. M. LEIF EIRIKSSON — Construit en 1964, à Rendsburg, Allemagne de l'Ouest. D'abord exploité par A/B Bonnierforetagen de Stockholm, en Suède, entre Halmstad, Suède, et Copenhague et Aarhus au Danemark sous le nom de "Prins Bertil". Acheté en 1965 par le ministère des Transports au coût de \$5.150.000 pour les liaisons entre Terre-Neuve et le continent. Modifié selon les spécifications du Canadian National sous la supervision du Service des constructions navales, ministère des Transports, chez Saint-John Shipbuilding and Drydock Ltd., à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Capacité: 560 passagers, 110 autos ordinaires ou 162 compactes. Tonnage: brut, 3.625 tonnes; net, 1.303 tonnes. Dimensions: longueur, 361 pieds 7 pouces. Largeur hors-tout, 58 pieds six pouces. Tirant d'eau, chargé, 14 pieds 4 pouces. Vitesse: 21 nœuds. Propulsion: Deux hélices à l'arrière, ainsi qu'une hélice transversale de proue mue par un moteur de 609 cv, pour faciliter les accostages.

Traversier entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse

SYDNEY. — L'élégant traversier acheté par le ministère des Transports pour doubler la capacité du service assuré par le Canadian National entre la

Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve, à l'occasion de l'Année du Retour, sera re-baptisé officiellement "Leif Eiriksson" lors d'une cérémonie au bord du quai, samedi, à Sydney.

Ce navire qui peut transporter 560 passagers et 110 autos, a été construit en Allemagne de l'Ouest en 1964, et a fait la navette entre la Suède et le Danemark sous le nom de "Prins Bertil". Au cours de la cérémonie de samedi, il sera re-baptisé du nom du premier visiteur connu de Terre-Neuve, Leif Eiriksson, le fameux navigateur Viking, par Mme Milton Gregg, épouse de M. Milton Fowler Gregg, V.C., qui est elle-même d'origine scandinave.

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-Être, et député d'Inverness-Richmond, sera l'orateur principal. M. Chesley Carter, député de Burin-Burgo, où se trouve le terminus du traversier de Port-aux-Basques, représentera le ministre des Transports, et présidera la cérémonie.

M. William Gallivan, vicaire général de l'archidiocèse et le Rev. C. E. Freak, natif de Terre-Neuve, de l'Eglise Unie Wesley de Saint-Mathieu, à North-Sydney, béniront le navire.

Après la cérémonie, un groupe d'invités visitera le "Leif Eiriksson". Parmi ces invités se trouveront des représentants des gouvernements de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse, les maires de Sydney, de North-Sydney, de Port-aux-Basques, de Stephenville, de

Corner Brook et de Sydney Mines, du ministère des Transports et du Canadian National.

La Saint-John Shipbuilding and Dry Dock Company, qui a transformé le "Leif Eiriksson" pour son nouveau rôle, sera représentée par M. W. White, le directeur général.

Seront également représentés les Chambre de Commerce de Terre-Neuve, de Sydney, de North-Sydney et de Sydney Mines, le Bureau de l'expansion touristique de Terre-Neuve, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, la Commission des transports des Maritimes, la Commission maritime canadienne, et la Commission d'expansion de l'Atlantique.

La cérémonie aura lieu au quai du ministère des Transports de Sydney pour éviter de gêner le trafic dans le port-terminus de North Sydney, que le "Leif Eiriksson" fréquentera lorsqu'il sera en service. La Fanfare des citoyens de Sydney jouera quelques airs.

Mme Milton Gregg, fille d'un pasteur danois, est née au Wisconsin, mais elle a passé son enfance au Danemark. Elle est venue au Canada en 1932, et elle est bien connue aux Maritimes pour sa collaboration avec les poteries Deichmann, de Sussex, N.-B. Elle a travaillé et décoré de nombreux produits de poteries jusqu'à la mort de Kjeld Deichmann en 1963. M. Milton Gregg, qui a gagné la Croix Victoria au cours de la Première Guerre Mondiale, fait partie du Conseil Privé et a été ministre fédéral du Travail.

Les enfants au jeu doivent être surveillés

"Absorbés qu'ils sont par les activités auxquelles ils s'adonnent, les enfants ne sont pas conscients du danger et peuvent subitement s'élaner dans la circulation lorsqu'ils jouent trop près de la rue", dit le Club Automobile Québec. "Les automobilistes doivent donc être constamment en alerte, surtout lorsqu'ils voient des enfants jouer autour de voitures en stationnement. Une balle qui roule dans la rue, par exemple, signale presque invariablement qu'un enfant s'apprête à courir après".

Les parents, par ailleurs, devraient exercer une surveillance sur les enfants au jeu. Lorsque ces derniers ne fréquentent pas un terrain de jeu public sous la garde d'un moniteur, rappelle le Club Automobile à l'occasion des vacances estivales.

"Si vous avez la possibilité de les faire jouer sur votre propre terrain, rendez l'endroit attrayant, intéressant et sûr afin que les enfants ne

soient pas tentés d'aller jouer sur les trottoirs ou dans la rue. Conseiller votre enfant sur la route la plus sûre à suivre pour se rendre au terrain de jeu, le cas échéant, tout comme vous lui indiquez le meilleur chemin pour se rendre à l'école".

Pour les jeunes enfants d'âge préscolaire, les parents auraient avantage à établir une sorte de frontière au-delà de laquelle leur enfant ne devrait pas aller jouer. "Cette première leçon de sécurité peut lui permettre d'acquiescer dès le bas âge l'attitude qui convient vis-à-vis les dangers de la circulation", précise le Club en terminant.

Autos per capita

Le Canada se classe au deuxième rang quant au nombre des autos que possèdent ses habitants: une automobile par 3,3 personnes comparativement à 2,4 personnes aux Etats-Unis.

Réunion des ministres du Commerce du Commonwealth

OTTAWA. — L'honorable Robert H. Winters, ministre du Commerce, a quitté Ottawa vendredi pour se rendre à Londres où il participera à la réunion des ministres du Commerce des pays du Commonwealth, qui a lieu du 13 au 16 juin.

C'est à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, tenue en juin 1965, que fut prise la décision de réunir les ministres du Commerce des pays intéressés. A cette conférence, on discutera des derniers développements survenus dans le commerce mondial, y compris les problèmes des échanges de produits à travers le monde aussi bien que du commerce des biens de fabrication et de nombre d'autres problèmes qui intéressent plus particulièrement les pays du Commonwealth.

Vingt-deux pays font maintenant partie du Commonwealth, à la suite de l'accession de la Guyane à l'indépendance le 27 mai dernier. Les exportations canadiennes vers les

pays du Commonwealth se sont élevées à 1,6 milliard de dollars en 1965. Plusieurs pays du Commonwealth travaillent actuellement à l'expansion de leur économie et c'est pourquoi on s'attache à étudier les moyens d'accroître leur commerce extérieur tant parmi les pays du Commonwealth que dans les autres régions du monde.

M. Winters sera l'hôte du gouvernement britannique lors de son séjour à Londres. Il aura des entretiens avec le très honorable Douglas Jay et d'autres ministres britanniques, au cours desquels on étudiera la situation du commerce et d'autres questions connexes entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Après les conversations de Londres, M. Winters se propose de visiter Moscou où il aura des entretiens relativement à nos échanges commerciaux. Des négociations avec l'Union soviétique sont actuellement en cours en vue du renouvellement de l'Accord commercial Canada — URSS.

Accréditation à l'institut de microbiologie

MONTREAL. — L'Union internationale des travailleurs des industries chimiques (FTQ-CTC) annonce qu'elle vient d'être accréditée par la Commission des relations de travail du Québec comme agent négociateur de quelque 200 employés de l'institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal, à Laval-des-Rapides.

Les laboratoires de l'institut

duré par le Dr Armand Frappier se spécialisent dans la recherche expérimentale et la préparation des vaccins.

Un représentant international du syndicat, M. Bernard Boulanger, a fait savoir qu'un conseiller en relations industrielles, M. Arthur Matteau, a vainement tenté, dans une intervention de dernière heure auprès de la CRT, de faire fractionner l'unité de négociation

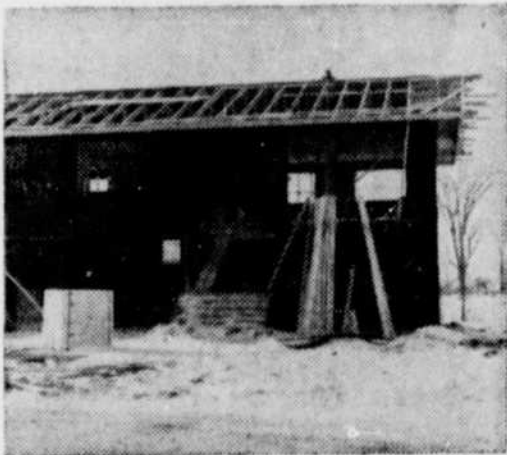
en trois groupes distincts, sous prétexte, dit-il, que les syndiqués risquaient de se contaminer les uns les autres".

L'UITIC annonce qu'elle aura une première rencontre avec la direction de l'institut dès le 21 juin prochain, en vue de la négociation d'une première convention collective de travail intéressant les techniciens de laboratoire et les employés de bureau.

LE SANG SAUVE DES VIES

BEVEZ DONNEUR DE SANG

10,000 canadiens achèteront une maison neuve en Mai 1968.



Bell Canada prépare déjà leur emménagement

Rien ne semble plus simple: la maison est construite, vous l'achetez, vous vous y installez.

Tout est prêt, tout est là, y compris le téléphone.

C'est que toutes les entreprises de service public, y compris la compagnie Bell, planifient 2, 5 ou 10 ans à l'avance, en tenant compte de la croissance urbaine. Nos experts étudient les caractéristiques d'accroissement et de déplacement de la population, le développement industriel, etc. A partir de ces données, ils prévoient ce que réserve l'avenir.

Par exemple, on prépare l'avènement de la télévision en couleur. Le système de micro-ondes de la compagnie Bell permettra la diffusion d'émissions en couleur dès qu'on en aura besoin.

Prenez encore ces nouvelles "cités commerciales" logées dans un seul édifice; l'expansion dans le Grand Nord canadien; l'Expo 67... qu'apparaisse une nouvelle perspective de progrès, Bell Canada se met au travail.

Préparer l'avenir — un des moyens que prend Bell Canada pour mettre les communications à votre service.



Bell Canada

POUR LA SAISON DES VACANCES

DES CHAUSSURES LEGERES POUR TOUS CHEZ: **GAGNON & FRERE**

Nous vous invitons à venir dès maintenant et à profiter d'un meilleur choix dans toutes nos lignes de chaussures d'été, chaussures pour la plage et pour le jeu. Economisez chez Gagnon & Frère.

POUR DAMES: SOULIERS genre MULE

En joli matériel de couleur beige, ainsi que dans le blanc et le noir. **2⁹⁹**

Aussi en cuir blanc, beige, sultan. Pointures: 4 à 9 — Spécial: **2⁹⁹ et 3⁹⁹**

POUR DAMES: Choix de SANDALES EN CUIR

De couleurs beige sultan et brun ainsi que dans le noir et le blanc. Pointures: 4 à 9 — A votre choix **2⁹⁹ à 4⁹⁹**

POUR FILLETES: SANDALES EN CUIR

Blanc, Sun-tan. Pts: 8 à 3 **1⁹⁹ et 2⁹⁹**

Spécial! BOURSES EN PAILLE

Blanc, beige, tan. **2⁹⁹ à 5⁹⁹**

Extra spécial! SOULIERS BLEU & BLANC

Semelle en caoutchouc-mousse. Garçons et fillettes. Pts: 6 à 10 — 11 à 3

Simili-cuir **1⁹⁹** En cuir **2⁹⁹**

POUR ENFANTS: SANDALES en simili-cuir

Brun, robustes et durables pour le jeu, la plage. Pts: 6 à 3 **.99**

SPECIAL! SANDALES en cuir

Blanc, brun, rouge, par la "Pari-sette". Semelle caoutchouc-mousse. Pts: 4 à 10 - 11 à 3: **2⁹⁹**

POUR VOUS MESSIEURS UNE ECONOMIE

SANDALES en simili-cuir

Tan. Fausse-semelle cousin. **SPECIAL 1⁹⁹**

credico

Dites simplement: Portez à mon compte.

GAGNON & FRERE

Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30.

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

260, ST-JOSEPH-E. 896, ST-JOSEPH-E. 180, ST-VALLIER-O. 568, 3e AVENUE

A 260 ST-JOSEPH-EST — DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS

Le conflit entre l'Etat communiste et l'Eglise catholique en Pologne (1)

NDLR — L'Eglise catholique polonaise et le gouvernement communiste sont à couteaux tirés alors que la Pologne célèbre le 1,000^e anniversaire de sa conversion au catholicisme. Ce conflit entre l'Etat communiste et l'Eglise catholique est examiné par un journaliste de la Presse Canadienne.

Par JOHN BEST
VARSOVIE (PC) — C'est le classique affrontement entre l'Etat et l'Eglise, entre ce qui appartient à César et ce qui appartient à Dieu. Mais cette lutte se livre sur un plus grand échelle et avec plus de pu-

blicité que tout autre conflit comparable des temps modernes entre l'Eglise et l'Etat. Selon les sources officielles polonaises, la lutte ouverte opposant l'Eglise catholique et le gouvernement communiste est la pire crise dans les relations entre l'Eglise et l'Etat depuis que les communistes ont accédé au pouvoir il y a 20 ans. De nombreux observateurs se demandent comment l'Eglise parvient à tenir tête à la puissance communiste alors que, dans nombre d'autres pays, le gouvernement a facilement raison de pareille opposition. A Cuba, par exemple, Fidel Castro est parvenu assez facilement à mater l'opposition religieuse. Certains diplomates en poste à Varsovie expliquent la situa-

tion de la façon suivante : l'Eglise polonaise a réussi à se gagner l'appui populaire non pas uniquement grâce à ses propres mérites mais parce que la masse est déçue du communisme. Ne pouvant manifester sa déception autrement, le peuple s'est rangé derrière une institution qui ose défier le régime. **Visa de visa au Pape** La concurrence entre l'Eglise et le gouvernement a parfois l'air d'un match. L'Eglise organise une grande manifestation dans le cadre des fêtes marquant le millénaire de la conversion de la Pologne à la chrétienté. Le gouvernement riposte en organisant de son côté une fête populaire pour marquer le millénaire de la nationalité polonaise et fait tout en son possible pour attirer des foules plus considérables.

Le gouvernement de Varsovie refuse au pape Paul VI l'autorisation de se rendre en Pologne pour participer aux fêtes religieuses. Un trône n'est pas moins érigé à l'intention du pape pour les cérémonies religieuses organisées à Czeszochowa mais il demeure vide, l'épiscopat n'étant pas sans savoir que les fidèles saisiront le sens de ce trône vacant.

Le chef du gouvernement communiste, le premier ministre Wladyslaw Gomulka, s'en prend personnellement au primat de l'Eglise polonaise, le cardinal Stefan Wyszyński, qu'il qualifie de "pasteur des pasteurs irresponsable". Le prélat réplique du haut de la chaire et sur la tribune. Bien qu'il ne réponde pas dans les mêmes termes, il refuse de bouger d'un pouce sur les questions en jeu. L'une des décisions du cardinal qui ait obtenu le plus franc succès a consisté à organiser à travers les rues de l'ancienne ville de Cracovie une procession solennelle pour vénérer des reliques. La grande majorité de la population de Cracovie a participé à la procession ou acclamé le prélat sur son passage.

Lettre de réconciliation Le conflit est intimement lié à des griefs qui s'accumulent des deux côtés depuis que les communistes ont accédé au pouvoir, il y a 20 ans. Mais l'objet le plus immédiat du litige est une lettre de réconciliation adressée par l'épiscopat polonais, l'automne dernier, aux évêques de l'Allemagne de l'Ouest invitant ceux-ci à participer aux célébrations du millénaire de la conversion de la Pologne au christianisme.

La lettre proposait entre les deux épiscopats un dialogue en partant du principe qu'il faut oublier le passé en ce qui a trait aux relations entre la Pologne et l'Allemagne, deux grands ennemis.

Le gouvernement de Varsovie a accusé l'Eglise de se mêler de politique extérieure et d'essayer de dresser un obstacle entre la Pologne et l'URSS et de livrer une "guerre sainte" contre les intérêts de l'Etat polonais.

Deux facteurs ont contribué à conditionner la réplique gouvernementale, d'abord la réception cordiale dans la presse de l'Allemagne de l'Ouest à l'offre de réconciliation. L'autre facteur est que, dans l'opinion de Varsovie, le message semblait établir un parallèle entre les souffrances endurées par les Polonais durant la seconde Guerre mondiale avec celles des Allemands expulsés des territoires Oder-Neisse cédés à la

Pologne à la fin de la guerre.

Visa refusé Le mécontentement du gouvernement s'est traduit par le refus de celui-ci d'accorder un visa au cardinal Wyszyński pour lui permettre de se rendre à Rome au cours de l'année. Par la suite, les frontières polonaises ont été interdites aux évêques étrangers et aux pèlerins qui se proposaient de participer aux fêtes de Czeszochowa.

Il est cependant rumeur maintenant qu'en dépit de tout ce qui s'est produit que le pape Paul VI puisse se rendre en Pologne plus tard cette année. De nombreux modérés des deux camps souhaitent un tel voyage du Saint-Père comme moyen de dissiper l'animosité.

Le cardinal Wyszyński Le cardinal Stefan Wyszyński, âgé de 64 ans, est le personnage central de cette controverse. Apparemment convaincu que sa position morale est juste et que le peuple est derrière lui, il manifeste une défiance et un calme rarement vus derrière le rideau de fer. "Après 10 siècles de catholicisme, nous avons le droit d'é-

tre un pays catholique et nous ne renoncions pas à ce droit", affirme le prélat qui ajoute : si l'équilibre Eglise-Etat est bouleversé, "nous ne répondons pas de l'avenir".

Plus de 90 p.c. de la population de la Pologne — 30,000,000 d'habitants — est catholique quoiqu'un grand nombre ne pratiquent pas leur religion sérieusement. Les observateurs indépendants disent que, quelque soit la raison, le peuple polonais s'est rallié derrière l'épiscopat, encourageant ainsi les prélats à manifester une plus grande confiance dans leurs réponses aux attaques gouvernementales. Ces mêmes observateurs estiment cependant que l'Eglise s'est aventurée sur un terrain dangereux en proposant unilatéralement une réconciliation à l'épiscopat ouest-allemand et qu'une pareille initiative équivaut à un empiètement.

En outre, ils ne sont pas convaincus que les Polonais soient disposés à pardonner si facilement les crimes honteux que les Allemands ont commis durant la guerre.

Les observateurs estiment également que le gouvernement a commis une maladresse en réagissant de façon exagérée à la provocation, tout particulièrement en lançant une série d'attaques personnelles à l'endroit du cardinal.

Le gouvernement communiste n'a jamais accepté que le clergé polonais répète sans cesse que la Pologne est "la gardienne de la chrétienté". Le gouvernement juge que cela ne fait que l'embarrasser dans ses relations avec l'Union soviétique.

Le gouvernement communiste n'a jamais accepté que le clergé polonais répète sans cesse que la Pologne est "la gardienne de la chrétienté".

Le gouvernement juge que cela ne fait que l'embarrasser dans ses relations avec l'Union soviétique.

Un prix annuel de \$50,000 à l'auteur d'une haute réalisation

La Banque Royale du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle marquera le Centenaire de la Confédération du Canada en créant un prix annuel de \$50,000, destiné à l'auteur canadien d'une haute réalisation. M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque, a précisé que le premier prix sera décerné en 1967.

Rappelant que des Canadiens et d'autres personnes qui travaillaient au pays ont réalisé dans le passé beaucoup de grandes découvertes, inventions ou innovations, M. McLaughlin a noté avec regret que jusqu'à ce jour la population canadienne n'a pas toujours su reconnaître à leur juste valeur les grandes réalisations des personnes qui avaient enrichi considérablement le patrimoine des sciences, de la technologie, de l'agriculture, des affaires, des arts et des humanités. Il a exprimé l'espoir que le prix du Centenaire de la Banque Royale comblerait en partie cette lacune.

Un jury composé de six éminents Canadiens décidera de l'attribution du prix, dont l'objet est de reconnaître les hautes réalisations dans un champ d'action quelconque, d'après le critère suivant : La réalisation a-t-elle contribué au bien commun et au bien-être de la population canadienne ou de l'humanité ? Le docteur A.W. Truman, de London (Ont.), présidera le jury; les autres membres sont : M. G. Maxwell Bell, de Calgary; l'honorable J. V. Clyne, de Vancouver; le docteur Roger Gaudry, de Montréal; le très honorable J. L. Hsley, de Halifax; et le docteur O. M. Soiland, de Toronto.

Le jury, ajoutait M. McLaughlin, constituera un organisme complètement indépendant et aura pleins pouvoirs pour accueillir les propositions relatives aux candidats, étudier le mérite des recherches ou des autres travaux accomplis et adjuer le prix. La Banque n'aura rien à voir dans le choix du lauréat.

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont

les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

SPECIAL de la SEMAINE

POUR "PAPA BRICOLEUR" CHEZ CANAC-MARQUIS

PORTE-ACCORDEON \$6⁹⁵
"AIRLUME" — 34" x 6 1/2"
Couleurs gris, beige — Spécial

COPEAUX DE BOIS PRESSES \$1⁷⁵
à plafond, "carreaux 12",
1/4" 4' x 4' naturel, la feuille

MASONITE \$4⁹⁵
imitation de bois —
3/16" x 4' x 8' La feuille

PEINTURE A VERANDA \$4⁹⁵
de couleur grise Le gallon

PEINTURE EXTERIEURE GRISE

LOUIS CANAC-MARQUIS LIMITEE
25, Marie de l'Incarnation — 683-3627

Avis important à l'intention du public voyageur:

Air Canada maintiendra ses services malgré l'avis de débrayage du personnel des ventes

La Société, qui se range parmi les services publics les plus importants du pays, est pleinement consciente de ses obligations envers les citoyens qu'elle sert et fera tout en son pouvoir pour assurer le maintien de tous ses vols — malgré l'annonce par l'Association des employés des ventes qu'elle déclenchera la grève, mercredi à minuit.

LE TRAFIC AÉRIEN CONTINUE

Des membres du personnel de surveillance et d'autres employés compétents d'Air Canada ont déjà conjugué leurs efforts pour mettre leur expérience au service du public dans tous les endroits qui seraient affectés par la grève.

Le débrayage concernant uniquement les employés au sol, il va de soi que les vols eux-mêmes n'en seront nullement affectés — malgré d'éventuels retards ou autres inconvénients inévitables dans les services au sol. La grève n'affectera pas non plus le transport du fret et du courrier.

DEUX ACCORDS REJETÉS PAR LE SYNDICAT

En deux occasions, Air Canada est tombée d'accord avec les négociateurs de l'Association. La première entente fut signée avant le 1^{er} décembre, date d'expiration de la convention précédente, mais elle ne reçut pas la sanction des membres.

Une seconde entente fut appuyée à l'unanimité par une commission de conciliation agréée par les deux parties. Cette entente prévoyait une augmentation de salaires de 15 pour cent répartie sur 30 mois, un paiement rétroactif en espèces de \$150 et d'autres avantages, mais elle fut aussi rejetée, selon toute apparence, par la majorité des membres qui ont participé au vote.

Tout récemment encore, le vendredi 3 juin, la Société était disposée à augmenter les paiements rétroactifs, de pair avec l'ancienneté, jusqu'à un maximum de \$250. Cette question semblait constituer l'un des principaux obstacles.

Malgré cette tentative de la Société de satisfaire aux exigences de l'Association et de parvenir à une entente, les représentants du groupe d'employés refusèrent de poursuivre les négociations.

En résumé, la Société n'a cessé de négocier de bonne foi depuis le début des pourparlers — multipliant ses efforts dans toutes les directions possibles avec l'espoir de trouver un terrain d'entente. Elle est prête en tout temps à reprendre les discussions.

LA GRÈVE EST DÉCLANCHÉE

L'Association représente 1,600 employés d'Air Canada au pays, pour la plupart agents-passagers affectés aux bureaux de ventes et de réservations téléphoniques situés dans les aéroports et dans les villes. Tout en prévoyant certaines répercussions dans les services d'accueil au sol, Air Canada espère pouvoir assurer aux passagers et aux expéditeurs le service qui leur est dû — en cas d'un arrêt de travail de ces employés.

La Société regrette profondément les inconvénients que risque d'occasionner cette grève — la première en 29 années d'existence — mais espère pouvoir compter sur le public pour savoir faire la part des choses.

Des annonces dans les journaux et à la radio informeront le public de toutes dispositions prises dans les centres touchés par la grève en vue de continuer à assurer le meilleur service possible à tous ceux qui voyagent ou expédient des marchandises par voie aérienne.

AIR CANADA

La grève des marins

Une réunion extraordinaire

LONDRES. (A.F.P.) — Le "cabinet intérieur" du Trades-Union Congress (TUC) a tenu hier soir une réunion extraordinaire consacrée à la grève des marins de commerce.

A l'issue de leurs délibérations, les dirigeants de la centrale intersyndicale se sont aussitôt rendus auprès de M. Ray Gunter, ministre du Travail.

D'autre part, selon des indications recueillies dans les milieux proches des grévistes, plusieurs membres du comité exécutif du syndicat des gens de mer sont prêts à accepter l'application de la semaine de quarante heures en un an proposée par la Commission Pearson chargée d'enquêter sur les conditions de travail en mer, en échange de concessions mineures, notamment sur la durée du congé annuel.

En revanche, les amateurs semblent avoir durci leur position et n'accepteraient aucune concession allant au-delà des recommandations de la Commission, selon d'autres informations de source bien informée.

Le porte-parole des grévistes, M. William Hogarth, a formellement démenti que des dissensions se soient manifestées parmi les marins. "La grève est soumise à 100 pour cent par l'ensemble des grévistes", a-t-il affirmé hier soir au cours d'une conférence de presse.

Les dockers d'un important groupe de docks du nord de Londres ont décidé hier matin de "mettre sur la liste noire", c'est-à-dire de ne pas charger ni décharger tous les navires battant pavillon britannique qui se trouvent

Le fait économique le plus important aux Etats-Unis, depuis un an :

L'apparition de l'inflation

BALE. (A.F.P.) — L'apparition de l'inflation aux Etats-Unis, due à la guerre du Vietnam, est le fait économique le plus important qui se soit produit depuis un an, estime le

rapport annuel de la Banque des règlements internationaux, publié lundi matin à l'occasion de l'assemblée générale de cet organisme.

Le rapport déclare : "Le changement le plus remarquable survenu depuis un an réside dans le fait qu'à l'exception de la plupart des pays d'Europe — à l'exception toutefois, maintenant, de la France et de l'Italie — les Etats-Unis subissent actuellement les tensions de la demande... Leur apparition au cours des derniers mois compromet la croissance équilibrée que l'économie améri-

caine avait connue depuis plusieurs années. La cause immédiate doit en être recherchée dans l'effort de guerre au Vietnam...".

Le rapport se déclare assez sceptique sur les moyens dont dispose le gouvernement américain actuellement pour combattre la poussée d'inflation : "L'expérience de l'année écoulée montre que les procédures de l'aménagement de la politique fiscale et financière sont trop lourdes aux Etats-Unis pour permettre l'application sans a-coups des politiques économiques nouvelles".

Le rapport se prononce pour l'octroi aux autorités américaines de certains pouvoirs "leur donnant liberté d'accroître ou d'abaisser les impôts par étapes progressives".

En Europe, le rapport signale un fort excédent de la demande malgré les relèvements d'impôts. "Les procédures de négociations de salaires, déclare le rapport, ont abouti à des régle-ments qui ont engendré à la fois l'inflation des coûts et celle de la demande. Le rapport estime par ailleurs que la nou-

velle taxe sur la main-d'oeuvre "devrait produire des effets non négligeables dans les mois à venir" mais, ajoute le rapport, la nécessité la plus impérieuse reste toujours de freiner sérieusement les hausses de salaire.

Dans les pays occidentaux du continent européen, à l'exception de la France et de l'Italie, l'année écoulée a été également caractérisée par l'existence d'un excès de demande. L'évolution de la situation économique en Allemagne fédérale,

souligne le rapport, a joué un rôle décisif en raison de ses répercussions sur les pays environnants. Or, poursuit le rapport, ce champion de la stabilité des prix et de la monnaie, a révélé quelques contradictions dans la poursuite de ses objectifs économiques... L'économie de la République fédérale d'Allemagne bénéficierait grandement d'une pause. Celle-ci est peut-être en vue après l'adoption pour l'année en cours d'un budget plus strictif.



Dans le monde

Genève. — (A.F.P.) — L'agitation bouddhiste au Sud-Vietnam, contre le régime des généraux Thieu et Ky, poursuit substantiellement le même but que le Front national de libération", a déclaré hier M. Dinh Ba Thi, représentant du FNL au Conseil mondial de la paix, qui se tient à Genève, en présence de 350 délégués de 70 pays.

Le représentant du Vietcong, qui donnait une conférence de presse commune avec M. Nguyen Duy Tinh, représentant du Comité de la paix du Nord-Vietnam, a ajouté : c'est pourquoi le FNL "salue et encourage" la lutte des bouddhistes.

Padoue. — (A.F.P.) — Miracle à Padoue, durant la messe de saint Antoine ? C'est ce qu'affirme, selon la presse, une jeune femme qui, venue prier le saint au jour de sa fête, a retrouvé soudainement, dit-elle, l'usage d'un bras jusque là paralysé. Bouleversée, la jeune femme — dont le nom n'a pas été révélé — a raconté que, suivant les instructions reçues durant un songe, elle avait amené avec elle à la grand-messe 13 fillettes. Les autorités ecclésiastiques observent la plus grande réserve à ce sujet.

Washington. — (A.F.P.) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a émis l'espoir lundi que les prochaines conversations atlantiques affirmeront au retrait de la France des commandements intégrés aboutiront à des "solutions conformes aux intérêts de tous y compris la France".

Le chef du département d'Etat a exprimé cette opinion à la suite d'une déposition qu'il venait de faire à huis clos devant la sous-commission pour l'Europe de la commission des affaires étrangères de la chambre.

LONDRES (A.F.P.) — La conférence des 22 ministres du commerce du Commonwealth s'est ouverte hier à Londres sous la présidence de M. Douglas Jay, président du Board of Trade.

M. Jay a déclaré dans son discours inaugural qu'il était impératif d'intensifier le commerce entre les pays du Commonwealth.

M. Robert Winters, représentant du Canada, a fait écho à ce sentiment.

A l'ordre du jour de la conférence figure précisément le développement des échanges, ainsi que les négociations Kennedy et les relations de la Grande-Bretagne avec le Marché Commun.

SALISBURY (A.F.P.) — Des groupes d'Africains se sont livrés hier soir à de nombreux actes de violence dans les quartiers noirs et dans les quartiers industriels de Salisbury.

Un dépôt de meubles a été incendié et deux autres sinistres ont pu être rapidement circonscrits par les pompiers. Un grand hôtel, des stations d'essence et des autocars ont été atteints à coups de pierres.

Cette flambée de violence a duré un peu moins de deux heures.

La police ne signale pas de victimes et annonce que tout est rentré dans l'ordre.

Il n'y a pas eu d'arrestations. Une enquête a été ouverte.

LONDRES (A.F.P.) — Il appartiendra à la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth de ré-examiner la composition de la mission de paix du Commonwealth au Vietnam, a déclaré hier après-midi en substance M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office.

La mission comprenait à l'origine M. Harold Wilson, l'ex-président Nkrumah, l'ancien premier ministre de la fédération nigérienne sir Abubakar Tafawa Balewa, assassiné au cours d'événements de protection dernier en fin de Dr Eric Williams, premier ministre de la Trinité-Tobago.



● NAIROBI — Le sénateur Robert Kennedy et son épouse se sont rendus hier au "Tree Tops", près de Nyeri, un hôtel dont les chambres sont nichées dans les branches des arbres et d'où l'on peut tout à loisir observer les animaux sauvages. Le sénateur américain avait visité la veille la réserve de Tsavo. Aujourd'hui, M. Robert Kennedy doit regagner Nairobi où il s'entretiendra avec le président Jomo Kenyatta. Il assistera ensuite à une séance de la chambre des députés, avant de prendre la parole au lycée Kenyatta. Dans la soirée il fera une apparition sur les écrans de la télévision kenyane.

RHÉTORIQUE OU ARITHMÉTIQUE ?

Si les discours à sensation et les énoncés fracassants sur les "profits" pouvaient régler les grèves, l'affaire des textiles serait terminée depuis longtemps.

En dépit des affirmations fantaisistes, cependant, il faut que le règlement des grèves se fonde sur rien d'autre que la réalité économique. Combien la vente des marchandises rapporte, combien il faut dépenser au chapitre des nécessités et comment le reste peut être partagé.

Prenons par exemple chaque dollar des ventes de l'an dernier :

Matières premières	49.1 cents
Electricité, chauffage, taxes foncières	
intérêts sur emprunts, pièces de rechange et amortissement	14.7 cents
Fonds réinvestis dans l'entreprise	1.7 cents
De ce qui reste :	
Salaires et avantages sociaux	28.7 cents
Exigences d'impôts sur le revenu	3.8 cents
Dividendes aux actionnaires	2.0 cents

A la condition de demeurer saine et vigoureuse, cette entreprise, comme toute autre, peut offrir :

La garantie d'emploi à de bons salaires et dans de bonnes conditions de travail à ses employés.

La garantie d'une économie en expansion à la nation, à la province ainsi qu'aux régions où nos usines sont établies.

La garantie d'un certain rendement aux actionnaires, qui fournissent les fonds du financement de l'entreprise.

Tous ces éléments, employés, économie et actionnaires, dépendent toutefois des clients.

Ce sont eux, les clients, qui décident en dernière analyse, et ils exigent la garantie d'obtenir des marchandises de qualité à des prix raisonnables.

Voilà l'arithmétique de l'économie, ou la réalité telle quelle, et non de la rhétorique, ou art des beaux discours. C'est la réalité sur laquelle doivent se fonder des négociations honnêtes. C'est la voie du règlement de la grève.

La Société Dominion Textile

Au Vietnam

L'opération El Pazo se poursuit

SAIGON (A.F.P.) — Les premières unités de parachutistes qui ont patrouillé lundi, après un bombardement par des B-52, un secteur de la zone située au nord de Kontum, ont dénombré 36 cadavres de Nord-Vietnamiens, ce qui porte à 446 le nombre des Nord-Vietnamiens tués dans ce secteur. Deux mortiers de 82mm ont été trouvés.

Fred Tremblay a 76 ans

M. Fred Tremblay, avantageusement connu à Québec comme musicien et maître de cérémonies, célèbre aujourd'hui son 76e anniversaire de naissance.

Au Canada depuis 53 ans, et à Québec depuis 51 ans, M. Tremblay a dirigé de nombreux orchestres et agit comme maître de cérémonies dans plusieurs endroits publics de Québec et des environs. Sa réputation s'étend même aux quatre coins de la province.

Les gens d'un certain âge se souviennent de cette époque où Fred Tremblay occupait le banc du piano dans les salles de cinéma alors que les vues étaient encore silencieuses comme ils se souviennent aussi de l'entrain qu'il apportait, comme maître de cérémonies aux banquets de noces, anniversaires, etc.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux à l'occasion de cet anniversaire.

CARRIERES et PROFESSIONS

MECANICIENS DEMANDES

Mécaniciens qualifiés demandés pour réparations générales sur camions. Très bonnes conditions de travail. Bénéfices marginaux exceptionnels. Position stable.

s'adresser à : 527-2543

Demandeur M. Grenier

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE TARDIVEL

PROFESSEURS DEMANDES :

Chimie en 10ème et 11ème Sc. M. ou Sc. L.
Anglais en 8e et 9e
Salaire jusqu'à \$11,030.00, selon la scolarité et l'expérience.

ADRESSER VOTRE DEMANDE A :

W. O. Godbout,

Directeur Général des Ecoles

C.P. 830, Donnacona, Cté de Portneuf.

CHEF DE LA PUBLICITÉ

Nous cherchons une personne pour diriger la programmation et l'exécution de notre publicité de langue française. Le travail comporte, en particulier, la réalisation de catalogues, brochures, dépliants et ciné-fiches, de même que l'organisation de campagnes publicitaires destinées à appuyer la diffusion des films de l'O.N.F.

Le candidat doit posséder une excellente connaissance de la langue française et plusieurs années d'expérience directement reliée à ce genre de travail.

S'adresser au

Directeur du Personnel

OFFICE NATIONAL DU FILM

C.P. #6100 — Montréal 3, Qué.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Recommandation à la Fédération des Loisirs

Enquête approfondie et scientifique sur la danse dans les écoles et centres de Loisirs

Par Roger Bruneau

Le Comité d'étude sur la danse dans les écoles et les centres de loisirs de la région de Québec, dans un rapport qu'il vient de remettre à la Fédération des Loisirs de la région de Québec, recommande la tenue d'une enquête approfondie et scientifique sur le phénomène "danse" dans les écoles et les centres de loisirs à l'échelle du diocèse de Québec. Il recommande que l'on confie cette tâche à un groupe de spécialistes: sociologues, psychologues, éducateurs, préceptes et diplômés en récréation.

Le comité recommande que les directeurs de loisirs et les Commissions scolaires donnent leur plein appui moral et financier à cette enquête et qu'une échéance soit fixée au groupe de spécialistes pour remettre leur rapport au comité des directeurs de loisirs.

Cette recommandation constitue une mesure à long terme pour améliorer la situation quant à l'organisation de danses pour les jeunes dans les salles scolaires et les centres de loisirs.

MESURES IMMÉDIATES

Le comité formule par ailleurs de nombreuses mesures immédiates pour atteindre le but proposé.

La première de ces mesures recommande que les parents, conscients de l'importance d'une éducation première à la danse au sein de la famille, recherchent et acceptent l'occasion de dialoguer avec leurs enfants sur la valeur de la danse, pour trouver par un

effort commun et sincère, ce qu'il y a de positif dans le phénomène "danse" chez les jeunes. Il recommande aux parents de tenir des forums, discussions etc avec les responsables d'organisation de danses. Le comité recommande que les Commissions scolaires et les centres de loisirs offrent toutes les possibilités voulues de recevoir les jeunes dans leurs locaux.

Relativement aux commissions scolaires, le comité fait des recommandations pour l'organisation de danses au niveau primaire et au niveau secondaire. Il recommande d'initier

les jeunes à la danse folklorique, de présenter aux jeunes un programme complet de récréations sportives, culturelles et sociales; de former des animateurs spécialisés; d'établir une réglementation spéciale sur la danse dans les écoles, etc.

ORGANISMES

Aux organismes de loisirs, le comité recommande la création et l'adoption d'une politique d'ensemble de l'organisation de la danse dans les écoles et les centres de loisirs de la région de Québec. Cette politique de-

vra avoir pour objectif principal de créer dans les salles de danse un climat favorable au plein épanouissement de la personnalité des jeunes. Des normes devront être imposées partout.

NORMES

Parmi les normes recommandées par le comité, mentionnons les suivantes: animation indirecte par le comité des danses; l'animation directe confiée à un animateur de soirée.

Sur le point de la capacité de la salle il faut appliquer la loi provinciale et se limiter au

nombre maximum de personnes indiqué sur le certificat d'inspection.

On doit se montrer sévère pour la limite d'âge autorisée dans une soirée de danse. Il faut prévoir des soirées spéciales pour les moins de 16 ans et d'autres soirées pour les plus de 16 ans.

Pour la tenue vestimentaire, on suggère que la tenue de ville soit exigée en tout temps des jeunes, soit le veston et le pantalon long pour le garçon, la jupe ou la robe pour la jeune fille.

Il faut faire une surveillance non seulement à l'intérieur des salles mais aussi à l'extérieur pour empêcher la vente de boissons alcoolisées; que l'on refuse le droit d'entrée aux personnes éméchées.

Pour la tenue d'un restaurant et d'autres sujets d'hygiène, on doit respecter la loi concernant la salubrité dans les services publics.

Un vestiaire contrôlé devrait être disponible.

L'éclairage devrait être égal partout dans la salle; on peut augmenter l'intensité de la lumière pour qu'on conserve une ambiance colorée.

La salle devrait être adéquatement et artistiquement décorée.

Un comité permanent devrait être formé au niveau des directeurs de loisirs pour établir des ententes entre les organismes de loisirs et les Commissions scolaires au sujet du choix des orchestres, du prix des orchestres, de la programmation, de la répartition des soirées de danse.

L'INFORMATION

Le comité estime que les médias d'information influencent les goûts et le comportement des jeunes. Il dit que le phénomène "danse" tel que vécu actuellement par les jeunes, s'appuie beaucoup sur les médias d'information.

Il recommande donc que sans tarder un comité spécial soit formé pour obtenir la collaboration des médias d'information. La Fédération des Loisirs, région de Québec, pourrait se charger de former ce comité qui serait composé de délégués des organismes de loisirs, de représentants des Commissions scolaires et des clubs sociaux, de réalisateurs de radio et de T.V. Ce comité aurait pour tâche de préparer pour la radio et la T.V. les plans d'une émission spéciale à l'intention de la jeunesse québécoise, émission à caractère éducatif et récréatif.



● **CONSUL GENERAL DE SUEDE** — Le président du conseil municipal de Québec, M. Olivier Samson, a reçu hier midi dans les salons de la mairie la première visite officielle du consul général de Suède à Montréal, M. Stig Engfeldt qui était accompagné du vice-consul à Québec, M. T. H. Dunn. M. Engfeldt a profité de son premier séjour dans la capitale pour rendre visite à la mairie où il a particulièrement insisté sur la participation de la Suède au pavillon des pays scandinaves à l'Expo universelle. C'est la première fois, depuis 1939, que la Suède participe officiellement à une exposition universelle. Le pavillon de la Suède a été le premier, à l'Expo, à être mis sous toit. M. Engfeldt a aussi souligné que le commerce entre la Suède et le Canada a connu une augmentation de 20 pour cent depuis quelques années, commerce symbolisé par l'acier et la machinerie de précision ainsi que par la voiture Volvo. (Photo l'Action, par Marcel Laforece)

Constatations du comité d'enquête sur la danse Déficience quant à l'hygiène des locaux, de la sécurité, de l'animation et de la surveillance

Par Roger BRUNEAU

Un comité qui avait été chargé d'enquêter sur la situation de la danse dans les écoles et les centres de loisirs, a présenté récemment son rapport aux directeurs de la Fédération des Loisirs.

Dans ses constatations, le comité a remarqué une déficience dans plusieurs domaines, qu'il s'agisse de l'hygiène des locaux, de la sécurité, de l'animation, de la surveillance, de la programmation, du choix des orchestres, de l'enseignement de la danse.

Il déplore que trop souvent les parents se désintéressent de la question et laissent aux administrateurs et organisateurs seuls le soin de tout préparer.

LE COMITÉ

Le 27 janvier dernier les directeurs de loisirs de la région de Québec ont confié à un comité spécial l'étude de la situation actuelle de la danse dans les écoles et les centres de loisirs de la région de Québec.

Le comité comprenait: M. l'abbé Léonce Bouchard, aumônier de la Fédération des Loisirs; M. Marcel Brabant, directeur du Centre de loisir Mgr Marcoux; Yves Bélanger, directeur du Département d'Éducation physique à la Commission des Écoles catholiques de Québec; André Drolet, directeur du Service municipal des loisirs de Sillery; Gilles Lachance, adjoint aux arts, Service municipal des loisirs de Ste-Foy; Claude Bussières, responsable des danses au Centre de loisirs St-Sacrement; Michel Poulin, Fédération des Loisirs.

Le comité avait pour mandat de faire un bref inventaire de la situation actuelle de la danse dans les écoles et les centres de loisirs et de formuler des suggestions au comité des directeurs de loisirs.

CONSTATATIONS

Un sondage auprès de 823 jeunes de la région de Québec a révélé que 51,3 pour cent des jeunes de 13 à 20 ans fréquentent les salles de danse au moins une fois par semaine.

Les locaux utilisés dans les

écoles et les centres de loisirs ne répondent pas généralement aux besoins de la danse. On y constate une carence au point de vue hygiène, aération; sécurité. A certains endroits, une même toilette sert aux garçons et aux filles. Plusieurs administrateurs ou responsables semblent ignorer ou négliger la loi de la sécurité.

Au point de vue éclairage des salles on semble copier ce qui se fait dans les clubs et les cabarets. Au sujet de l'intensité de la lumière, dit le rapport, "le problème semble exister beaucoup plus que d'habitude".

Il déplore que trop souvent les parents se désintéressent de la question et laissent aux administrateurs et organisateurs seuls le soin de tout préparer.

Dans les salles, la disposition des chaises et des tables ne tient généralement pas compte de la possibilité de créer une atmosphère éducative. On tente souvent la aussi, d'imiter le cabaret. Par ailleurs, la décoration de la salle, lorsqu'elle existe, est assez sommaire.

Les vestiaires et restaurants sont assez bien tenus, mais on observe souvent des portes ouvertes, le rapport dit: "On peut dire que les services de vestiaire, de restaurant et de toilettes ne sont pas toujours adéquats."

Bien souvent, on fixe une limite d'âge pour l'admission dans les salles, soit de 16 à 21 ans. Mais des jeunes de moins de 16 ans s'y glissent facilement.

On a remarqué que là où on exige la tenue de ville, les jeunes sont portés à bien se conduire. Par contre, là où la tenue de sport est tolérée, il faut augmenter la surveillance et le bon ordre est difficile à conserver.

On ne vend pas de boissons alcooliques à l'intérieur des salles; mais des jeunes sortent durant la soirée, pour en consommer à l'extérieur. On a remarqué au problème à certains endroits; dès que la danse commence, si quelqu'un sort il ne peut plus entrer de nouveau.

MUSIQUE

La musique est surtout à l'ancienne. Tout autre forme de danse n'a pas tellement de vogue auprès des jeunes. Quant aux jeux de groupes et aux jeux de société, ils ne figurent que très rarement dans le programme des soirées de danse. En fait, la programmation existe peu ou pas. L'orchestre lui-même qui établit le programme. Pour le succès de la soirée, on engage surtout des orchestres populaires à des prix souvent très élevés.

SURVEILLANCE

Sur le point de l'organisation d'une soirée de danse, on déplore le manque de coopération et d'intérêt de la part des parents, des éducateurs et de certains administrateurs de centres de loisirs. "Toutes ces personnes s'en remettent trop facilement au directeur ou responsable des danses pour tout ce qui concerne l'organisation des danses."

ANIMATION

Du côté animation, la situation est assez pauvre. Les animateurs de soirée compétents et expérimentés sont très rares dans la région de Québec. D'un autre côté, il est utopique de vouloir faire de l'animation directe dans une salle de danse où les jeunes sont trop nombreux. "A ce moment là, on ne peut plus parler de la danse, loisir communautaire et récréatif de la personne. La danse devient alors un loisir de masse. Et qui dit masse, dit individualisme, conformisme, sociabilité en boîte et aliénation de la personne".

IMPLICATIONS

Pour comprendre et saisir un jeune en particulier, il faut non seulement essayer de le connaître, lui, mais encore de connaître les réflexes collectifs auxquels il participe. Ces réflexes, cette psychologie collective apparaissent à travers certains mouvements de masse tel le Yé-Yé. Le comité se demande pourquoi la danse, spécialement le Yé-Yé, est devenue le centre d'intérêt

principal des jeunes. "Ne serait-ce pas le fait qu'on n'a pas assez développé leurs aptitudes et leurs possibilités dans d'autres domaines. Les jeunes limités dans leurs intérêts, incapables d'inventer par eux-mêmes leur vraie joie, leurs distractions appropriées, accourent nombreux dans les salles de danse pour éviter principalement l'ennui".

MORALE

A l'intérieur des salles de danse où il existe un climat de vraie joie collective et communautaire, les jeunes ont toutes les possibilités de danser correctement. Mais dit le rapport, "si en soi, sur le plan moral, la danse n'est pas mauvaise, il reste qu'en pratique, elle peut conduire facilement les jeunes à des intentions ou actes plus ou moins bons. Ils ne sont pas rares les jeunes pour qui la danse, dans les conditions où elle s'exerce aujourd'hui, devient souvent occasion de déviation morale".

Sur le plan technique, très peu de jeunes savent bien danser. La plupart apprennent à danser par imitation: imitation du groupe dans le Yé-Yé et imitation de l'adulte dans le slow.

Si les jeunes connaissent mieux la technique de la danse, ils pourraient plus facilement mieux se comporter durant la danse et conserver à celle-ci son rôle d'expression des valeurs humaines authentiques.



● **OPTIMISTE** — M. René Caron, à gauche, était le conférencier invité lors du dernier dîner hebdomadaire du club Optimiste de Québec. M. Caron est le nouveau gouverneur général des clubs Optimistes du district de Québec et de l'Est de l'Ontario. Il est accompagné de M. Georges Desrosiers, président du club Optimiste de Québec.

Campagne d'éclairage architectural inaugurée hier par l'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec a inauguré, hier, dans le cadre de l'Expo '67, une campagne d'éclairage architectural suggérée conjointement par l'Association canadienne de l'électricité et par l'Association canadienne des manufacturiers d'équipement électrique.

Cette campagne vise à promouvoir l'éclairage extérieur des édifices gouvernementaux municipaux, religieux ou commerciaux, de façon à les mettre en valeur la nuit. La ville de Québec compte déjà certains édifices qui, comme celui du Parlement, sont éclairés la nuit au moyen de réflecteurs.

La nouvelle a été annoncée hier lors d'une conférence de presse qu'a donnée, à Québec, M. A.-O. Beauvais, directeur de la région de Montmorency, Hydro-Québec. Quant au président de l'organisme, M. Jean-Claude Lessard, il annonçait la même nouvelle à Montréal.

Au moyen d'un système téléphonique qui portait sa voix jusqu'au lieu où se tenait à Québec la conférence de presse, M. Lessard a dit:

"Nous sommes convaincus que le commerce en général gagnait à embellir le pas, l'illumination étant un moyen par excellence d'ajouter aux immeubles un élément esthétique qui contribue à leur prestige. Comme vous le savez, la pratique en est de plus en plus répandue à travers le monde dans les villes d'importance".

"Quoi qu'il en soit, l'Hydro-Québec n'hésite pas à donner l'exemple. Je suis très heureux de vous annoncer que notre siège social sera illuminé à compter de ce jour. Les essais que nous avons faits ont été concluants. Nous avons également l'intention d'éclairer nos principaux immeubles à travers le Québec."

M. Lamontagne

Quant au maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui assistait à Québec à la conférence de presse, il a dit qu'il appuyait la campagne d'illumination entreprise par l'Hydro-Québec. Selon lui, l'éclairage extérieur des édifices a deux avantages: il permet d'identifier les édifices et il constitue une bonne publicité pour ces immeubles.

PROJET D'UNE USINE THERMIQUE DE \$50 MILLIONS À GASPÉ

GASPE (P.C.) — Les autorités municipales ont entrepris des démarches dans l'espoir de doter la ville de Gaspé d'une usine d'eau lourde et d'une usine thermique.

Le maire de Gaspé, le Dr Philippe Roy, a déclaré lundi au cours d'une entrevue que la municipalité vient de faire appel à la compagnie Canadian General Electric pour l'étude d'un projet de construction d'une usine d'eau lourde dans le nord de la province.

Quant à l'usine thermique, c'est un projet que l'Hydro-Québec a mis à l'étude il y a quelque temps.

Il s'agit d'une usine semblable à celle érigée à Tracy, près de Sorel, au coût de \$50,000,000.

Le maire Roy a dit que des pourparlers sont en cours avec le gouvernement provincial afin qu'il donne son approbation au projet de l'Hydro-Québec.

M. Roy estime que les deux projets envisagés pour sa ville nécessiteraient des mises de fonds de l'ordre de \$120,000,000.

Me Mario Beaulieu, chef du cabinet de M. Daniel Johnson

Me Daniel Johnson, premier ministre élu lors des élections du 5 juin dernier, a choisi Me Mario Beaulieu, notaire, comme chef de son cabinet. La nomination doit être annoncée officiellement sous peu.

Me Beaulieu a joué un grand rôle dans le renouveau que connaît l'Union Nationale depuis son congrès de restructuration qui a eu lieu à Montréal, il y a quelques années.

Me Emile Tourigny a agi comme chef de cabinet pour les prédécesseurs de M. Johnson, MM. Duplessis, Sauvé et Barrette. Le chef de cabinet du premier ministre défait Jean Lesage, Me Alexandre Larue, a fait savoir qu'il n'occuperait plus cette fonction.

M. Johnson a rencontré ses principaux lieutenants en fin de semaine et il doit rencontrer cet après-midi M. Jean Lesage.

PROVINCIAL

ÉCHANGEABLE EN TOUT TEMPS

VALEUR 1 MILLIÈME — QUÉBEC

TOUJOURS PLUS POPULAIRE!

UN NOUVEAU GROS LOT

DU TIMBRE PROVINCIAL

Voyez notre programme

"Comptez 999" à l'échelle 4, de 10h 30 à 11h, à partir de mardi le 21 juin

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Service Général des Achats
Projet No 1056
Tour revolver
Ministère de l'Éducation
Institut de Technologie
Tracy
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 29 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1057
Signaux de circulation horizontaux à feux rouges jumelés
Ministère de la Voirie
Montréal

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 29 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 1058
Fournitures électriques
Ministère de la Voirie
Montréal
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 29 juin 1966.
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats Bureau des Appels d'Offres 585, Boulevard Charest Est Québec.

Le Directeur
Georges Bussière

C'EST L'ETE

Servez à votre famille des
VIANDES CUITES
de chez **BARDOU**
faites par nos charcutiers dans nos cuisines

JAMBON BRAISÉ BARDOU
Sans égal — Une spécialité

- Roastbeef cuit
- Rôti de veau
- Rôti de lard
- Graisse de rôti
- Poulet rôti
- Pâté de foie
- Rillettes
- Fromage de tête
- Saucisson de Paris
- Coq au vin

- Poulet en gelée
- Veau en gelée
- Langue en gelée
- Tourtière pur porc
- Pâté de mouton
- Pâté de poulet
- Smoked meat
- Pâté de campagne
- Boeuf Bourguignon
- Pâté en croûte

Dinde cuite sur demande, etc.

LIVRAISON GRATUITE

Bardou & Fils Ltée
1040 Ave Cartier
525-8135

19 1/2 rue Couillard
522-7094

Au service des Québécois depuis 1923.

N'achetez
jamais
un
tapis
sans
consulter...

ER
EMILIEN ROCHETTE
TAPIS
TUILES-LINOLEUM
550 est. rue St-Vallier,
529-4164

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée,
580 est. Grande-Allée, Québec.
Téléphone: 525-1471.

EXAMEN de la VUE lunettes
LE SOIR sur rendez-vous
Ste-Foy 1313 Route de l'Eglise
Dr JACQUES M. DE SERRES
OPTOMETRISTE
Le jour, 466 de la Couronne

Docteur Remy BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Le samedi de 9 à 12h. 30
Le soir sur rendez-vous
• Examen de la vue
• Rééducation visuelle
• Choix de lunettes



Sports en Coulisse

Le choix du Mont Ste-Anne pour les Jeux d'Hiver n'est pas encore définitif

Très heureux d'avoir rencontré pour la première fois le nouveau directeur de la publicité de la corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, M. Antoine Normand. Ce dernier se préoccupe déjà des dispositions qu'il faudra prendre en février 1967 pour offrir le plus de facilités possibles aux journalistes attirés à Québec par les Jeux. Très optimiste, comme tout bon publicitaire doit l'être, il entretient la présence de deux cent cinquante journalistes, ce qui dépasse de beaucoup nos propres prévisions, car beaucoup d'organes d'information se contenteront certainement des dépêches des agences de presse pour diffuser des nouvelles sur la compétition. Beaucoup moins de rédacteurs ou chroniqueurs sportifs se dérangeraient puisque les Jeux se dérouleront en plein cœur de la saison de hockey et après le carnaval d'hiver. Leur nombre sera néanmoins très respectable, en dépit de la tiédeur actuelle de l'intérêt national envers cet événement dont on a pas encore bien saisi le sens et la portée.

Commentant, par ailleurs, une nouvelle parue dans deux quotidiens québécois ces derniers jours, M. Ant. Normand l'a qualifiée d'erronée et jugé qu'il sera nécessaire de démentir l'affirmation contenue dans cette information en provenance de Beaufort. Le maire de cette localité, M. Antoine Bélanger, aurait prétendu que les pentes du Mont Ste-Anne ont été officiellement choisies pour la tenue de tous les concours de ski (sauf y compris) devant se disputer dans le cadre des Jeux d'hiver canadiens. Profitant de cette opportunité pourtant très relative, il a immédiatement lancé un appel indirect aux autorités gouvernementales pour obtenir des crédits qui seraient bloqués, paraît-il.

La réalité ne correspond toutefois pas à la déclaration quelque peu hâtive du maire de Beaufort. Il est vrai que le Mont Ste-Anne a été recommandé par la C.A.S.A. et par le président de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. Toutefois, cette suggestion n'a pas encore été agréée par le conseil d'administration de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens n'ayant pas négocié directement avec les autorités administratives du Parc du Mont Ste-Anne. Il s'agit donc d'une déclaration prématurée faussant la présente situation.

Puisque le choix du Mont Ste-Anne n'est donc pas définitif, attendons les raisons devant justifier sa préférence, avant de formuler un commentaire sur une telle décision. Espérons qu'elles soient convaincantes pour écarter la moindre possibilité de présenter aussi à Stoneham et au Lac Beauport quelques compétitions de ski, comme on a cru bon d'équilibrer le partage des hôtels où seront hébergés les compétiteurs.

Une autre influence de la télévision sur le hockey

Toujours pas de sensation à Montréal, depuis l'ouverture du congrès de la L.N.H. Il faut néanmoins accueillir favorablement les modifications de règlements visant à redonner plus de dignité au hockey en resserrant la vie aux "durs-à-cuire". En disciplinant davantage les joueurs, on éviterait manifestement de la télévision afin de réduire le plus possible les risques du débordement des horaires par le prolongement de la durée des joutes disputées devant les caméras. De plus, les Américains ne semblent pas apprécier les excès de violence sur la scène athlétique, en dépit des apparences trompeuses. Récemment, le magazine "Sports Illustrated" a clairement prévenu les magnats du hockey qu'ils ne parviendront pas à conquérir un vaste public aux États-Unis s'ils maintiennent leur tolérance envers la brutalité jugée inacceptable dans le sport majeur.

Cet avertissement n'a pas laissé indifférents les grands manitous de la L.N.H. misant énormément sur le très large accroissement de popularité du hockey à travers le vaste territoire des États-Unis. Cependant, une telle considération prouve un intérêt de notre sport national est à la raison fondamentale des reticences des dirigeants du hockey international refusant de modifier continuellement leurs règles, selon le bon plaisir des professionnels.

Coup d'oeil d'un expert sur l'alignement actuel des Twins

Jean Pouliot poursuit ses vacances et se promène actuellement dans le centre des États-Unis, en sautant d'un losange de baseball majeur à l'autre. Il était en fin de semaine à Chicago et voici ce qui était écrit sur sa carte postale expédiée de la grande ville de l'Illinois :

"Les Twins n'ont pas tellement changé depuis la dernière série mondiale. Killebrew est passé du 3e but au champ gauche où sa faiblesse défensive est moins visible. Tony Oliva est passé du champ droit au champ centre où sa vitesse a plus de territoire à se déployer. Il peut également couvrir un peu de territoire de Killebrew. Il sera également possible de cette façon pour la Ligue Américaine d'aligner en même temps à la joute d'étoiles, Frank Robinson, le champ droit des Orioles, et Oliva, maintenant un champ centre.

Quant aux White Sox, ils ne sont bons que contre les petits clubs. Ils ont une fiche de 12-2 contre Boston, Kansas-City et Washington et leur rendement s'établit par 13-23 contre les autres équipes de la ligue".

Notre confrère n'a pas glissé une "anecdote du jour" à la fin de son message...

En souplesse...

Pour ne pas résider trop loin du St-Laurence Collège où l'un des fils poursuivra ses études, M. et Mme Phil Watson ont loué un appartement au Sillery Plaza, le nouvel immeuble résidentiel offrant à ses occupants une magnifique vue sur le fleuve. C'est en fin d'après-midi que le nouveau pilote des As devait arriver hier dans la métropole pour assister à la réunion annuelle du hockey professionnel ayant débuté lundi au Reine Elizabeth où l'on attend toujours vainement le jaillissement d'une nouvelle sensationnelle...

Les Indiens de Québec sont en repos jusqu'à samedi, après leur victoire mardi soir prochain, alors qu'ils recevront la visite des Vics de Granby partant pour le moment le système rang du classement avec les Québécois. Ed Lyon et les nouveaux-venus ayant renforcé les Indiens sont repartis aux États-Unis pour compléter leur année d'enseignement et doivent revenir définitivement au Canada au terme de la présente semaine. Quatre Américains sur les sept sous contrat avec les Indiens sont des professeurs. René Ouzleau fait partie de leur confrérie car il enseigne les mathématiques à Lauzon...

Puisque nous effleurons l'éducation, profitons-en pour partager l'avis de M. Gérard Martineau estimant qu'il sera bientôt nécessaire de fonder une faculté pour former des spécialistes capables de savoir comment fonctionnent les rouages du hockey. Sam Pollock pourrait en devenir le doyen, mais il y aura sans doute une grave pénurie de professeurs car peu de dirigeants de notre sport national sont en mesure de bien expliquer les règlements confus régissant notre sport national, au niveau professionnel...

Sévérité accrue des règlements de la L.N.H. pour ramollir les "durs"

Nouvelles mesures pour réduire au maximum les arrêts du jeu

MONTREAL (P.C.) — L'assemblée annuelle de la ligue Nationale de hockey a débuté hier alors que le comité des règlements a pris des mesures contre les joueurs coupables d'infractions. Dans le but de réduire la période de temps où les équipes doivent évoluer à court de personnel, le comité a pris la décision suivante : lorsque deux joueurs écopent simultanément de majeures de cinq minutes, ils les serviront de la même façon que des 10 minutes de mauvaise conduite, si bien que les équipes pourront les remplacer au jeu et pourront continuer de jouer à six contre six.

Par contre, si un seul joueur écope d'une majeure, l'équipe punie devra jouer à court d'un homme comme par le passé. D'autre part, si un joueur tente de poursuivre le combat après avoir écopé d'une punition, il s'attirera automatiquement une amende de \$50. De plus, le comité a songé à sévir contre les joueurs qui participent à une bagarre même s'ils demeurent sur leur banc ou le banc des punitions parce que la bataille a eu lieu près d'eux.

La ligue lui imposera également une amende de \$50. Auparavant, les joueurs devaient quitter leur banc avant d'écopé d'une amende. Enfin, on a adopté un règlement obligeant un gardien substitué à évoluer jusqu'au prochain coup de sifflet après avoir remplacé le cerbère régulier, qui s'est peut-être retiré pour une très brève période de temps.



Les Wings veulent ramener A. Faulkner sur le continent

ST-JEAN, T.N. (P.C.) — Alex Faulkner, premier Terre-Neuvien à évoluer dans la ligue Nationale de hockey, a l'intention d'effectuer un retour chez les pros après une période de deux ans dans sa province.

Il a porté les couleurs des Red Wings de Détroit en 1962-63.

Faulkner a révélé en fin de semaine qu'il avait été invité par le pilote-gérant Sid Abel, des Wings, à participer au camp d'entraînement de l'équipe en septembre.

"Sid a été enchanté d'apprendre que j'aimerais tenter ma chance de nouveau, a dit Faulkner. Il est évident qu'il aimerait compter sur autant de pros que possible à la veille de l'expansion en 1967-68. Si je ne peux me mériter un poste avec les Wings, je me rapporte à une filiale dans l'espoir qu'une nouvelle équipe me réclamera lors du repêchage l'été prochain".

Faulkner a porté les couleurs des Américains de Rochester il y a six ans. Il portait les couleurs des Ceebees de Conception Bay, de la ligue amateur de Terre-Neuve, en 1964-65.

Repêchage inter-ligue contremandé

MONTREAL (P.C.) — Les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey ont décidé hier soir que le repêchage inter-ligues, qui devait avoir lieu aujourd'hui, avait été contremandé sans donner de raison pour cette décision.

Selon ce système, les joueurs des mineurs qui sont la propriété des équipes majeures pouvaient être repêchés pour la somme de \$20,000.

Certains des joueurs impliqués, évoluant dans les ligues Américaine, Centrale et de l'Ouest, seront sujets au repêchage de la L.N.H. mercredi.

Dix nouveaux élus au Temple de la Renommée

Montréal. — (P.C.) — Le Temple de la Renommée du hockey comptera, à partir du 27 août 1966, un bâtisseur et neuf joueurs de plus, selon l'annonce faite par Frank Selke, père, président du comité de sélection, au début de l'assemblée annuelle de la ligue Nationale de hockey.

Clarence Campbell, avocat devenu président du circuit il y a 20 ans, a été élu dans la catégorie des bâtisseurs.

Les autres élus sont le gardien Frank Brimsek, des Bruins de Boston; les défenses Babe Pratt, Butch Bouchard et Kenney Reardon, ainsi que les avants Ted Kennedy, Max Bentley, Elmer Lach, Toe Blake et Ted Lindsay.

CARRIÈRES

Campbell ne s'est jamais affirmé comme joueur, mais il a été arbitre dans le hockey amateur et les mineurs professionnels de 1929 à 1936 avant d'être officiel dans les ligues Nationale et Américaine de 1936 à 1941. Il est président de la L.N.H. depuis le 4 septembre 1946.

Brimsek, originaire des États-Unis, était le cerbère des puissants Bruins de 1939 à 1941. Il a remporté la trophée Vézina à deux reprises et a été choisi sur les équipes d'étoiles en 1939-40 et 41-42.

Pratt a été associé au hockey pendant 26 ans, soit des rangs juniors aux majeurs puis en qualité d'instructeur dans l'ouest. Devenu pro avec les Ramblers de Philadelphie en 1935, il est passé aux Rangers de New-York la saison suivante. Il a conduit ces derniers à la conquête de la coupe Stanley en 1939-40.

Pratt est passé aux Leafs de Toronto en novembre 1942 et, en 1943-44 lors d'un calendrier de 50 joutes, il a établi le record de 37 points en une saison par un joueur de défense. Pierre Pilote, du Chicago, a amélioré cette fiche à 59 points 21 ans plus tard, soit lors d'un calendrier de 70 parties. Pratt a remporté la trophée Hart en 1934-35.



Toe BLAKE CANADIENS

Reardon a porté les couleurs des Canadiens pendant toute sa carrière, soit d'abord de 1940 à 1942 avant de s'enrôler, puis de 1945 à 1951. Il a été élu sur les équipes d'étoiles au cours de ses

quatre dernières saisons sous la grande tente.

Son compagnon, Bouchard a évolué pendant 14 ans avec les Canadiens, s'avérant un des meilleurs arrières-gardes de son temps. Il a été choisi sur la première équipe d'étoiles à trois reprises et sur la deuxième, deux fois.

Lach, un centre, a commencé sa carrière sous la grande tente avec les Canadiens en 1940-41 et est demeuré avec l'équipe pendant 14 ans, soit jusqu'à sa retraite après les séries éliminatoires en 1954-55.

Il a participé à 664 parties régulières et 79 joutes éliminatoires, récoltant 215 buts et 408 aides, plus 19 buts et 45 aides dans les séries de fin de saison.

Il a remporté la trophée Hart en 1944-45 en terminant en tête des compteurs, puis le trophée Art Ross en 1947-48.

Instructeur actuel des Canadiens, Blake fait partie de l'organisation des Canadiens depuis près de 30 ans. Il a remporté le championnat des compteurs en 1938-39 même si son équipe a terminé dans la cave du classement, puis après avoir appris à maîtriser son caractère, il s'est mérité le trophée Lady Byng en 1945-46.

A sa retraite comme joueur actif, il a piloté successivement Houston, Buffalo et Valleyfield avant de prendre les rênes des Canadiens, qu'il a conduits à sept championnats du circuit et six coupes Stanley en 11 ans.

AUTRES ELUS

Kennedy, un centre, a abandonné le hockey à l'âge de 30 ans, soit après une carrière de 12 ans sous la grande tente. Il a inspiré les Leafs à la conquête de cinq coupes Stanley et s'est mérité le premier le trophée Bickel, accordé au joueur le plus utile de l'équipe.

A sa dernière saison en 1954-55, il a remporté le trophée Hart, en plus du trophée Bickel. Il faisait d'abord partie de l'organisation des Canadiens, mais il s'ennuyait tellement à son premier camp d'entraînement avec les Canadiens qu'il est retourné à la maison. Il devait rejoindre les Leafs à l'âge de 17 ans.

Bentley, un autre centre, a porté les couleurs du Chicago et du Toronto. Il s'est mérité le trophée Lady Byng en 1942-43 et, lors de sa meilleure saison en 1945-46 où il a remporté le championnat des compteurs, il a été choisi sur la première équipe d'étoiles et a gagné le trophée Hart avec un total de 31 buts et 30 aides.

Il a pris part à 556 joutes régulières, récoltant 245 buts et 299 aides et ajoutant 18 buts et 29 aides en 52 parties éliminatoires.

Enfin, Lindsay a rejoint les rangs du Detroit en 1944. Il domine tous les ailiers gauches de la L.N.H. chez les compteurs. Il s'est retiré du hockey de 1960 à 1964, mais a effectué un beau retour en 1964-65 avant de prendre sa retraite de nouveau l'an dernier.

BALLE-MOLLE

Les Copains de la Taverne Durocher ont remporté une sixième victoire consécutive en disposant des Avocats au compte de 10-3, dans la première partie présentée lundi soir. Jacques Faucher a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre coups sûrs en quatre apparitions dont un circuit tandis que Paul Jobin et Yvon Chabot obtenaient chacun deux coups sûrs. Pour les perdants Narcisse Proulx a réussi trois des huit coups sûrs de son équipe. Gilles Pouliot a ainsi remporté sa première victoire de la saison au monticule et Jean-Claude Royer fut le lanceur perdant. Dans la deuxième partie, l'équipe Molson grisa à un total de quatre coups sûrs et profitant de six erreurs de leurs adversaires l'a remporté au compte de 15-8 sur la Teinturie Québec. Benoit Roy, Philippe Moisan, Benoit Savard et André Perreault le lanceur gagnant obtinrent chacun deux coups sûrs en quatre apparitions au marbre. Pour les perdants Jacques Laroche et Michel Hawkey obtenaient chacun deux coups sûrs; ce dernier réussissant un coup de circuit. Georges Bédard fut chargé de la défaite.



Voilà le genre de scènes que l'on souhaite ne plus voir se répéter trop souvent sur les patinoires de la L.N.H. Des règlements plus rigides et des pénalités en argent devraient réduire la fréquence des bagarres interrompant le jeu durant de longues minutes. Sur la photo du haut, on voit Terry Harper affronter Orland Kurtenback au soir du 3 février 1966, sur la glace du Gardens de Toronto. Le joueur de défense des Canadiens se retira de cette bataille avec le visage ensanglanté. En bas, il s'agit d'un instantané du "combat royal" survenu lors de la quatrième (et dernière) partie de la série éliminatoire entre les Leafs et les Canadiens. Trois joueurs de chaque club furent expédiés au pénitencier, quand le calme se rétablit après une longue interruption de la joute de HOCKEY...

(Téléphoto UPI)

Un ancien pilote favorise la "libération" du hockey amateur

Par STUART LAKE

KEMPTVILLE (P.C.) — Les amateurs de hockey canadiens ne font plus de scène lorsque les Soviétiques gagnent un tournoi international de hockey. Mais, la première victoire soviétique a déchaîné de vives protestations de la part des amateurs canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Une bonne partie des critiques était dirigée contre l'Association canadienne de hockey amateur qui avait choisi une équipe torontoise pour représenter le Canada outre-mer, et W.B. — Baldy — George, président de l'ACHA.

Ce dernier, qui s'est retiré du hockey quatre ans après le premier triomphe international soviétique, enseigne maintenant l'agriculture à un high school de Kemptville, localité de la vallée d'Ottawa.

L'équipe de Toronto qui a représenté le Canada en 1954 était inexpérimentée, a avoué M. George lors d'une interview. "Seulement deux des joueurs étaient dans la vingtaine. Les autres venaient tout juste de quitter les rangs juniors".

Cela l'a convaincu qu'une équipe de calibre junior n'était pas de taille à représenter le Canada dans des compétitions

internationales. Cela est devenu bien évident au cours de la partie décisive entre le Canada et l'URSS lors du tournoi de 1954.

"Les Russes ont compté un but dès le début de la première période et cela grâce à un lancer de la ligne du centre. Notre gardien était tout simplement trop nerveux pour effectuer l'arrêt. Il était littéralement figé. Des ce moment, nous pouvions prévoir que toute l'équipe serait démoralisée."

DEFINITION

Ce n'est pas une cinéaste que de s'occuper d'une équipe canadienne capable de décrocher le championnat mondial, de dire M. George. Une solution à ce problème consisterait à se mettre d'accord sur la définition du statut de "joueur amateur".

"Pour moi, un joueur professionnel est celui dont le hockey est son gagne-pain; ce n'est pas le cas du joueur amateur."

Suivant cette définition, les joueurs des équipes soviétiques, américaines et tchèques seraient des professionnels de sorte que les chances que cette définition soit acceptée sont plutôt minces.

Une autre solution consiste-

rait pour les joueurs d'interrompre leurs études universitaires jusqu'à ce qu'ils abandonnent le hockey. Il convient cependant qu'il existe de bonnes raisons contre pareille proposition.

UN FAUX PAS

M. George est d'avis que l'ACHA a erré lorsqu'elle a permis que les équipes de la Ligue Nationale prennent les clubs amateurs sous leur tutelle. Il a tenu à rappeler que lui-même et M. Hanson Dowell de Middleton, N.-E., avaient été les deux seuls à se prononcer contre cette proposition lorsqu'elle a été soumise aux dirigeants de l'ACHA vers 1949.

ROMPRE LES LIENS

Il est d'avis que les ligues amateurs devraient rompre leurs liens avec les ligues professionnelles pour faire cavalier seul. Il ne croit pas que la perte d'argent que cette décision entraînerait nuirait à l'ACHA quoiqu'il concède que la perte de certains joueurs pourrait affecter le calibre du jeu pendant un certain temps. Les joueurs qui acquiescraient le statut professionnel ne pourraient pas la suite réintégrer les rangs amateurs. De la sorte, l'ACHA aurait le contrôle sur ses propres joueurs, ce qui serait à l'avantage de l'équipe nationale.

Avenir encourageant pour le ski nautique dans la province

Bill Harlow Jr., président de l'Association américaine de Ski nautique, est présentement à

Montréal en consultation avec l'Association canadienne de Ski nautique chargée de l'organisation des 10e Championnats mondiaux de ski nautique. Après une visite faite en fin de semaine à Sherbrooke où auront lieu les compétitions, Barlow a déclaré que les visiteurs qui participent à ces épreuves trouveront sans doute qu'elles sont "parmi les plus pittoresques et les mieux organisées de toutes celles qui ont eu lieu à date".

"Il ne fait aucun doute, a-t-il dit, que l'endroit est bien choisi. Il est entouré d'un joli parc, à l'abri du vent, et il convient admirablement bien aux performances des champions".

Tout comme les membres du comité d'organisation, Barlow est d'avis que le fait que les championnats canadiens de 1966 auront lieu au même endroit ne saurait qu'aider au succès des Championnats mondiaux de 1967. Les épreuves des championnats canadiens de cette année auront lieu les 26, 27 et 28 août prochain.

L'Association canadienne de Ski nautique, premier organisme sportif de portée mondiale ait lieu au Canada pendant l'année du Centenaire, et la ville de Sherbrooke sont toutes deux décidées à faire des championnats

de cette année un succès retentissant.

Une nouvelle publication mensuelle sur le ski nautique permettra dorénavant une meilleure coordination entre les associations locales, et c'est un fait qui devrait prendre toute son importance lors des campagnes de publicité locales.

Une personne a été engagée pour s'occuper de façon permanente des campagnes de souscription et des diverses activités ayant trait aux relations publiques et à l'administration.

La ville de Sherbrooke espère compléter la construction de son pavillon de ski nautique d'une valeur de \$110,000 à temps pour les Championnats canadiens de 1966.

Un octroi de \$6,339 du Conseil national de la Santé et du Sport amateur permettra de défrayer le transport de 40 skieurs canadiens et des neuf juges qui assisteront aux épreuves de cette année.

Les gagnants formeront le noyau de l'équipe canadienne qui participera aux épreuves des Championnats mondiaux de 1967 auxquelles viendront sans doute les meilleurs athlètes des 44 pays membres. A Sherbrooke, on estime que les 10e Championnats mondiaux de Ski nautique qui auront lieu du 27 août au 3 septembre 1967, devraient attirer une foule d'environ 100,000 personnes.

Le meilleur!



M. Bruno Racine

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Bruno Racine s'est classé le meilleur vendeur du mois de mai pour la vente d'automobiles et camions usagés. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT" voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILES", 901, 1ère Avenue, Limoilou.

l'Action



Nos FAVORIS

COURSE NO 1 — Wilfrid Bourgon a prouvé que EXCLUSIVE est une bonne jument et elle devrait réussir à vaincre ses adversaires principalement ROYAL'S PRIDE qui a enfin tiré la première position.

COURSE NO 2 — COMET RAIDER n'a pas été chanceux à sa dernière sortie mais il devrait prendre sa revanche ce soir en battant DUKE LEE qui a déjà plus de \$1,000. en gains pour la présente saison.

COURSE NO 3 — Jean-Marc Marcoux n'a pas paradé dans le cercle des vainqueurs depuis longtemps mais il devrait le faire ce soir avec son NAPOLEON GRATTAN. On devrait toutefois porter une attention spéciale à REKA WANN surtout, si ce dernier ne fait pas de faute.

COURSE NO 4 — Si CHALKY DARES réussit à prendre le départ, il remportera la victoire mais, si le contraire se produit, CHARMING DRUMMOND aura une sixième victoire d'affilée sur la planche. Pour la quiniella, prenez 2-8-1.

COURSE NO 5 — Un nouveau venu qui n'a pas impressionné beaucoup à son premier départ sur la piste, NEWPORT HAWK, démontrera qu'il est un bon trotteur et qu'il peut vaincre des favoris comme SINGING DUKE qui en sera à sa première sortie en 1966.

COURSE NO 6 — SPEEDY L. EXPRESS s'est fait "couper" deux fois à ses deux dernières courses. Ce soir, ses adversaires seront plus gentils et il n'aura pas de difficultés à vaincre GLO ON qui est beaucoup meilleur qu'en 1965.

COURSE NO 7 — Ici nous optons pour LADY CHAMP. Depuis le début de la saison, elle n'a pas été chanceuse. Ce soir, même de la 5e position, nous pensons qu'elle paradera dans le "winning circle". Si, par malheur, elle échouait, LOVER HALL prendrait le premier argent. Pour la roulette, prenez 5-2-7.

COURSE NO 8 — FLEMINGTON KEY nous a déçu légèrement à son premier départ ici. Il essaiera sans doute de démontrer qu'il peut vaincre cette classe et surtout GALAPROXY qui démontre une amélioration sur l'an dernier.

COURSE NO 9 — ADIOS BREAKAWAY détient une victoire en 2:05.2 à Québec il y a environ 15 jours. S'il retourne dans ce temps-là, il ne connaîtra pas de difficultés à battre NOBLE JET qui pourrait peut-être causer une surprise.

COURSE NO 10 — L'exacta de ce soir devrait être 3-7. Pour ce faire, SIR CYR n'aura qu'à remporter la victoire en amenant un mille aux environs de 2:08. Ce devrait être relativement facile surtout si SWAMP FEVER passe le premier demi-mille en 1:02 comme à son dernier départ.

MEILLEUR CHOIX — Adios Breakaway (course no 9); LONG SHOT — Mite's Royal (course no 6).

Les partants pour ce soir

COURSE ECOLE — 7:30 hres

AMBLE — \$200.
1-Busy Mir (Y. Catellier)
2-Gold Student (R. Tremblay)
3-Galant Brooke (B. Gervais)
4-Beatie Mir (D. Larochelle)
5-Quebec Bid (A. Côté)
6-Two Mountains Vase (R. GrandMaison)

COURSE NO 1 — 8:00 hres

AMBLE — \$500.
1-Royal's Pride \$1,500 (C. Denault)
2-Big Jim \$1,250 (J. Lemay)
3-Penny Laid \$1,500 (E. Bradette)
4-Intrigant C \$1,750 (Y. Gamache)
5-Beau Cheval \$1,250 (H. Brusseaux)
6-Exclusive \$1,500 (W. Bourgon)
7-Merry Cadet \$1,250 (C. Dupont)
Elig: Lusty Hal C \$1,250 (A. Côté)
Betsy's Son \$1,250 (A. Page)

COURSE NO 2 — 8:20 hres

TROT — \$325.
1-Comet Raider \$1,250 (L. Hamelin)
2-Diamond Wick \$1,500 (A. Côté)
3-Duke Lee \$1,250 (N. Tremblay)
4-Patty Sterns \$1,500 (R. GrandMaison)
5-The Marshall \$1,250 (A. Page)
6-Judy Jersey Ritz \$1,500 (M. Cournoyer)
7-Argo Dream \$1,250 (A. Alain)
8-Jewell \$1,500 (J. Cyrenne)
Elig: Centaur \$1,250 (R. Guertin)

COURSE NO 3 — 8:40 hres

AMBLE — \$500.
1-Monsieur Carnaval (M. Aubin)
2-Imagine (Y. Gamache)
3-Storm Bumpas (E. Bedard)
4-Reka Wann (Y. Catellier)
5-Napoleon Grattan (J. M. Marcoux)
6-Helen Goose (B. Gervais)
7-Charlie Adios (C. Miville)
8-Stirling Mir (D. Larochelle)

COURSE NO 4 — 9:05 hres

AMBLE — Quiniella — \$325.
1-Castor (Y. Catellier)
2-Chalky Dares (Y. Gamache)
3-Admiral Richelieu (A. Côté)
4-Northwood Dexter (B. Gervais)
5-Granby Girl (M. Gougen)
6-Queens Rosevelt (Y. Pelchat)
7-Foudre Noire (J. P. Courchesne)
8-Charming Drummond (A. Veilleux)
Elig: Christian Abe (M. Cournoyer)

COURSE NO 5 — 9:25 hres

TROT — \$250.
1-Newport Hawk (E. White)
2-Stagehand (P. Masse)
3-Singing Duke (M. Cournoyer)
4-Frylie Rosecroft \$3,500 (P. E. Alain)
5-Wildwood Ruby (J. Lemay)
6-Daisy Swan \$3,500 (R. GrandMaison)
7-President Pick (J.P. Courchesne)

COURSE NO 6 — 9:45 hres

AMBLE — \$325.
1-Dale Will (J. Giguère)
2-Speedy L. Express (B. Gervais)
3-Glo On (L. Pettigrew)
4-Jane's Pride (L. Duquette)
5-Miss Betty Ann (M. Gougen)
6-Brooke Lee C (J. Cyrenne)
7-Cometown Fritz (B. Bélanger)
8-Mite's Royal (J. P. Courchesne)

COURSE NO 7 — 10:10 hres

AMBLE — Quiniella — \$500.
1-Countess Clay (Y. Pelchat)
2-Lover Hal (Y. Catellier)
3-General Richelieu (D. Larochelle)
4-Brown Joe (J. L. Gingras)
5-Lady Champ (C.H. Fortier)
6-Sir Royal Rota (J. Guenette)
7-Ebby Hal (R. Demers)
8-Prince of Scots (M. Giguère)
Elig: Miss Direct (R. Lamy)

COURSE NO 8 — 10:30 hres

TROT — \$500.
1-Cleary Hanover (A. Côté)
2-Flemington Key (R. GrandMaison)
3-Little Colbrish (M. Carpentier)
4-Joséphine (G. Beauchemin)
5-Galaprox (M. Cournoyer)
6-Worth Tyson (M. Breton)
7-Sup Up (Y. Gamache)
8-Knockout Mir (J. Cyrenne)

COURSE NO 9 — 10:50 hres

AMBLE — \$250.
1-Noble Jet (W. Bourgon)
2-Tomoria \$2,000 (S. Seguin)
3-Adios Breakaway (Y. Pelchat)
4-Adios Widow (M. Cournoyer)
5-Knight Knight (J. Paquet)
6-Commanche Healy (J. P. Courchesne)
7-Wedding Chief (L. Bélanger)

COURSE NO 10 — 11:15 hres

AMBLE — Exacta — \$325.
1-Princess Stars \$2,500 (W. Bourgon)
2-Dear's Galle (M. Carpentier)
3-Sir Cyr (M. Cournoyer)
4-Jimie Wgn (G. Beauchemin)
5-Libby Peter \$2,000 (J. Cyrenne)
6-Castor Hal \$2,000 (D. Harton)
7-Swamp Fever (B. Gervais)
8-Adios Amigo C \$2,500 (J. G. Laroche)

Résultats de Richelieu

Course No 1 — Trot — \$1,000
Dick Hither, LaSalle Ont., (Albert Rogers) 10:00
bey, Hampstead Qué. (Gilles Lachance) 5:00 3:80
Red Tot, St-Hyacinthe Qué. (Paul-Emile Cournoyer) 7:10
Temps: 2:08.3

Ont aussi couru: Marty's Last B. Baron Colby, Frank's LaSalle, Thunder Shower, Gay Rhoadsby.

Course No 2 — Amble — \$1,000
Hal Volo, Montréal (Théodore Horton) 7:30 4:60 3:70
Lucy Shot, Montréal (Marc Gingras) 6:50 5:21
Michael Mite, Montréal (Claude Paradis) 8:70
Temps: 2:09.2

Ont aussi couru: Page Mar Mite, Mister Foxboro, Wonderful Girl, Lord Richelieu, Championette, Par-double — \$35.50.

Course No 3 — Amble — \$1,400
Scotty Talent St-Jérôme Qué. (Gard Bouvrette) 3:50 2:60 2:30
Scotty Andy, Masson Qué. (Philippe Laframboise) 11:20 4:50
Beuret, Terreboune, Qué. (Adrien Bédard) 6:30
Temps: 2:03.2

Ont aussi couru: Honey Reed, Judy Chief G., Intrusion C., Jane C. Adios Barbara.

Course No 4 — Trot — \$1,200
Enlén Hanover, Sorel Qué. (André Desruis) 4:30 3:30 3:20
Sumter Ed, Angers Qué. (Yvon Pionnier) 6:40 4:40
Tye, St-Hyacinthe Qué. (Marc Giguère) 11:10
Temps: 2:07.4

Ont aussi couru: M. Sampson, Fred Scott Junior, Mr. Q.B., My Son's Dionne, Convention, Quiniella — \$21.50.

Course No 5 — Amble — \$1,000
Lori Johnston, Ste-Agathe Des Monts, Qué. (Jean Jodoin) 4:40 3:50 3:30
Brave Mir, St-Bruno Qué. (Gilles Lachance) 7:70 5:10
High Dream, Sillery Qué. (Claude St-Jacques) 9:30
Temps: 2:10.1

Ont aussi couru: Indiana Byrd, Two Mounting Girl, Mily Rose, LaSalle Wick, Vee Mir.

Course No 6 — Amble — \$1,300
Michelle C., Montréal (Jean-Paul Morel) 3:20 3:10 2:70
Auction Tlme, Montréal (Don Gillis) 6:30 4:50
Cherry Gold, St-Mathias, Qué. (Henri Filion) 2:30
Temps: 2:06.1

Ont aussi couru: Shayne Wayne, J. Dale, Roxie Ko San, Gypsy Baron.

Course No 7 — Trot — \$1,200
Uity Speed Québec (Claude St-Jacques) 12:20 6:00 5:70
Julian Nethon, Montréal (Melvin Turcotte) 4:10 3:50
Happy Husler, Sorel Qué. (André Daise) 5:40
Temps: 2:08.2

Ont aussi couru: Pick Song, Darnley's Raider, Prosper, C.H.B., Live Fast, Quiniella — \$31.40.

Course No 8 — Amble — \$1,800
Tag Em, St-Mathias, Qué. (Henri Filion) 9:00 4:30 3:70
Lavoke, Québec (Claude St-Jacques) 7:00 2:20
Idéal Direct, Drummondville Qué. (Jean Jodoin) 4:30
Temps: 2:03.1

Ont aussi couru: High Draneau, Drummond Chief, Shadydale Chant, Sargeant Dares.

Course No 9 — Amble — \$5,800
A Sharp's Smart, Oshawa, Ont. (Henri Filion) 4:00 3:60 3:30
Imperial, Oshawa Ont. (John Hayes) 6:40 3:40
Autumn Frost, Ottawa Ont. (Dr. John Findley) 2:50
Temps: 2:03.4

Ont aussi couru: Ensign Frost, Show Boy, Hickory Meadow, Bullet Bone, Calling Key, Exacta — \$10.10.

Course No 10 — Amble — \$1,200
Alain Drummond, Montréal (Renoi Côté) 2:50 2:20 2:10
Newark, Beauport Qué. (Rosaire Boutillier) 4:7 2:2
Stronghold, St-Laurent Qué. (Michel Bouvrette) 2:50
Temps: 2:03.4

Ont aussi couru: Ensign Frost, Show Boy, Hickory Meadow, Bullet Bone, Calling Key, Exacta — \$10.10.

CHEZ LES VENDEURS METEOR-MERCURY

AUBAINES

À GO GO

LES MEILLEURES VOITURES NEUVES...
AUX MEILLEURES CONDITIONS À QUÉBEC!



La décapotable 2-portes Meteor Montcalm

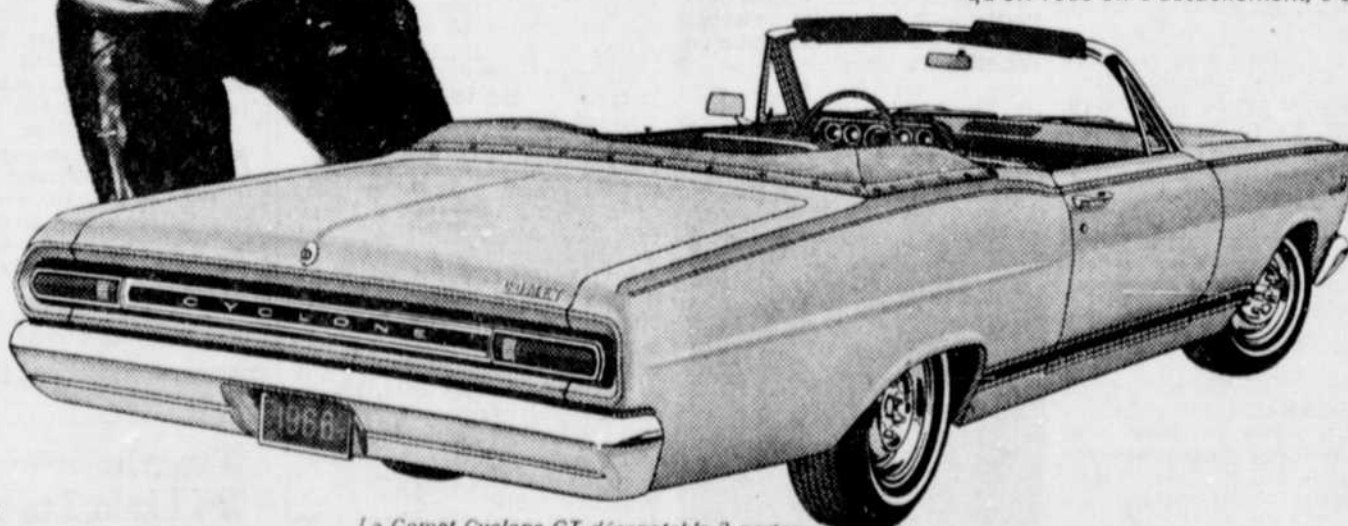
QUALITÉ
À GO GO

METEOR... la plus grosse
voiture à prix aussi bas!

L'admirable Meteor... c'est la grosse voiture qui vous offre plus — plus de qualité, plus d'agrément — que toute autre! Ainsi, la superbe décapotable Meteor Montcalm est un chef-d'œuvre du genre. Les vendeurs Meteor-Mercury de Québec vous la proposent, maintenant, au plus bas prix en ville. Vous aurez du soleil pour tout l'été avec une magnifique Meteor... la grosse voiture qui vous donne "plus". En tout temps, la Meteor est une aubaine... mais aux conditions qu'on vous offre actuellement, c'est une super-aubaine!

COMET...
ÉPARGNES
À GO GO

Vous avez toujours voulu une décapotable aux lignes sportives? Voici l'occasion: n'attendez plus et venez essayer la sensationnelle Comet, maintenant offerte à un prix incroyablement bas! De plus, avec elle, vous obtiendrez la meilleure valeur de "reprise" pour votre vieille voiture. Un vaste choix de Comet décapotables vous attend chez les vendeurs Meteor-Mercury de Québec: faites une promenade d'essai et découvrez la fougue et le luxe exceptionnels de la Comet. Choisissez une Comet décapotable... et préparez-vous un été merveilleux (grâce aussi à l'économie que vous aurez réalisée)!



La Comet Cyclone GT décapotable 2-portes

LUXE
À GO GO... MERCURY



La Mercury Park Lane hardtop 4-portes

Voici une voiture raffinée, qui est luxueuse tout en restant sobre... et voici pour vous l'occasion inespérée de devenir propriétaire d'un tel bijou tout en réalisant de fortes économies. Grâce à leur chiffre de ventes record, les vendeurs Meteor-Mercury de Québec peuvent vous offrir main-

tenant la meilleure valeur de "reprise" pour votre voiture et le prix d'achat le plus bas pour la splendide Mercury que vous choisirez. Profitez-en... et constatez combien choisit mieux qui choisit Mercury maintenant!

Profitez de l'été... profitez des AUBAINES À GO-GO chez un vendeur Meteor-Mercury de Québec!

Montcalm Automobiles Inc.
901, 1ère Avenue, Qué. Tél.: 529-2131

Arthur Blais Automobiles Inc.
61, St-Henri, Lévis, P.Q. Tél.: 837-3681

Raymond Côté Automobiles Inc.
Saint-Nicolas (Lévis) Tél.: 832-4621





LES PIRATES SE MAINTIENNENT AVEC L'AIDE DE BOB CLEMENTE

Il cogne un circuit de trois points

SAMEDI
Acton Vale 8, Lachine 4
DIMANCHE
Ligue Provinciale
Lachine 3, Acton Vale 4
Coaticook 13, Thetford-Mines 4
HEB
Ligue Nationale
St-Louis 2, New York 5
St-Louis 2, New York 1
Atlanta 4, Philadelphie 6
Cincinnati 4, Pittsburgh 8
Cincinnati 6, San Francisco 8
Ligue Américaine
Minnesota 2, Kansas City 3
Minnesota 6, Kansas City 1
Cincinnati 1, Chicago 3
Washington 3, Detroit 4
Boston 2, Cleveland (pluie)
New York 6, Baltimore 8
Ligue Métro Junior
Montmorency 1, Athlétiques 2
Roc-Amadour 2, Parc Marchand 3

PITTSBURGH PA Roberto Clemente a cogné un circuit de trois points aux dépens de Billy McCool dans la 8e manche hier soir, en conduisant les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 5-4 sur les Reds de Cincinnati.
C'était le 14e échec des Reds dans leurs 18 dernières joutes. McCool avait remplacé le lanceur débutant Joey Jay après que celui-ci eut accepté un but sur balles et un simple.
Clemente a accueilli McCool avec son 9e circuit de la saison, en comparaison de 10 pendant toute la saison dernière. Cincinnati 000 310 000-4 12 0 Pittsburgh 011 000 035-5 8 1 Jay, McCool 8 et Edwards; Law, McBean 4 Mikkelsen 8 et

May, G-Mikkelsen 5-2, P-McCool 2-3. Cir.: Cin-Pinson 5; Pitts-Clemente 2.
SAN FRANCISCO PA — Gaylor Perry a commencé sa première partie en 17 jours hier et n'a alloué que trois coups sûrs en sept manches alors que les Giants de San Francisco ont blanchi les Cubs de Chicago 8-0.
Perry, qui a été inscrit sur la liste des blessés pendant 15 jours en raison de malaises à une cheville, a cédé sa place à Lindy McDaniel dans la 8e manche et le lanceur de relève a complété le blanchissage.
Après le circuit de Willie McCovey dans la 2e reprise, les Giants ont bombardé le dé-

butant Ernie Broglio et Ferguson Jenkins pour six points dans l'engagement suivant, ce après deux retraits.
Olie Brown a couronné la poussée avec un double de trois points, mais il a mis fin à la manche en tentant de convertir son coup en un triple. Chicago 000 000 000-0 5 1 San Fran. 016 010 008-8 11 0 Broglio, Jenkins 3 Connors 6 Hoefft 8 et Hundley; Perry, McDaniel 8 et Haller. G-Perry 7-1, P-Broglio 2-5. Cir.: SF-McCovey 11.
PHILADELPHIE PA — Jack Brandt a cogné deux simples et un triple lundi soir, déclenchant à chaque fois des poussées de points, pour donner aux Cardinals de St-Louis une victoire de 4-1 sur les Mets de New York, et une victoire double de la soirée.
Les Mets avaient remporté la première partie 5-2 grâce à la performance du lanceur Larry Jackson qui n'a alloué que quatre coups sûrs.
Première joute:
Cloninger, O'Dell 3 Olivo 5 Imbach 7 et Torre; Jackson et Darymple. G-Jackson 4-5, P-Cloninger 5-7. Cir.: Phil-Dalrymple 3.
Deuxième joute:
Atlanta 000 000 013-4 11 0 Phila. 001 050 008-6 8 0 Blasingame, O'Dell 5 Carroll 6 et Torre; Buhl, Craig 9 Fox 9 et Uecker. G-Buhl 2-4, P-Blasingame 3-5. Cir.: Phila-Brandt 1.

NEW YORK — (P.A.) Lou Brock a cogné deux simples et un triple lundi soir, déclenchant à chaque fois des poussées de points, pour donner aux Cardinals de St-Louis une victoire de 4-1 sur les Mets de New York, et une victoire double de la soirée.
Les Mets avaient remporté la première partie 5-2 grâce à la performance du lanceur Larry Jackson qui n'a alloué que quatre coups sûrs.
Première joute:
St-Louis 200 000 011-4 8 1 New York 000 003 115-5 9 0 Jackson, Woodeshick 7, Hoerner 8 et McCarver; Shaw et Taylor. G-Shaw 2-4, P-Jackson 5-5. Cir.: NY-Taylor 1, Murphy 2.
Deuxième joute:
St-Louis 101 000 011-4 8 1 N. York 000 000 010-1 7 0 Washburn, Woodeshick 7, Mahaffey 8 et McCarver; Hamilton, Selma 8 et Stephenson. G-Shaw 2-4, P-Jackson 5-5. Cir.: NY-Taylor 1, Murphy 2.



CHAMPION DE PING-PONG — L'artisan Robert Klassen, de Québec, reçoit des mains du fameux joueur des Canadiens, Jean Béliveau, le trophée qu'il a remporté au ping-pong à la base canadienne de Rafah, élément de la Force d'urgence des Nations Unies en Egypte. Jean Béliveau a fait le mois dernier la tournée des installations canadiennes et étrangères au Moyen-Orient en compagnie d'un groupe d'artistes de Radio-Canada. (Photo Forces canadiennes)

savez vous QUE

... vers 1867, le transport en commun à Québec était assuré par des tramways à chevaux? Les côtes, on les gravissait à pied.

MOLSON

Y a pas d'erreur MOLSON c'est la meilleure!

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	36	23	610	—
Los Angeles	34	25	597	13
Pittsburgh	33	26	580	110
Philadelphie	33	24	579	3
Houston	31	26	544	4
St-Louis	26	29	473	8
Atlanta	27	34	443	10
Cincinnati	22	32	407	13
New York	21	31	404	110
Chicago	17	38	309	17

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	34	18	554	—
Baltimore	37	20	549	5
Detroit	34	21	513	10
Minnesota	27	27	509	3
St-Chicago	26	27	481	9
X-Californie	27	29	482	9
New York	24	29	453	100
Kansas City	22	32	407	13
Washington	23	36	390	14
Boston	20	35	364	150

X-manque la 2e partie du double;

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	8	1	359	—
Sherbrooke	7	3	330	10
Lachine	5	7	270	—
Drummondville	5	6	455	4
Thetford M.	4	6	425	4
Québec	4	6	400	40
Granby	4	6	330	5
Plessisville	3	6	330	5
Coaticook	3	6	330	5

LIGUE METRO JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Albert	5	3	714	—
Beauport	7	3	700	—
Bienville	6	3	567	—
Athlétiques	3	4	596	1
Parc Marchand	4	4	500	10
Québec-Ouest	5	5	444	2
Roc-Amadour	3	6	429	2
Montmorency	6	6	333	3
St-Emile	1	7	125	40

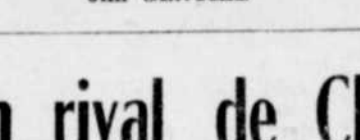
LIGUE FEE WEE MASSICOTTE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Rodrigue	2	0	1000	—
Parc Marchand	2	1	967	2
St-Malo	2	1	900	2
St-Jean	2	1	800	2
Beauport	1	2	333	3
Cité Mgr. Marcoux	0	3	000	5

Jim Gentile n'est pas gentil

HOUSTON (P.A.) — Les Astros de Houston ont envoyé, hier, Jim Gentile à Oklahoma City, mais le bouillant joueur de premier but a laissé entendre qu'il abandonnerait probablement le baseball plutôt que d'évoluer dans les mineures.
Le gérant des Astros, Grady Hatton, a déclaré que Gentile "exerçait une mauvaise influence au sein de l'équipe et qu'il ne jouerait plus sous ses ordres".
Gentile, âgé de 32 ans, a appris la décision de l'équipe après avoir été banni du jeu dimanche pour avoir lancé son bâton en direction de l'arbitre Ed Vargo.
Toutefois, Hatton est disposé à effectuer un échange avec toute équipe majeure intéressée dans les services de l'ex-Royal de Montréal.
"Si je dois encaisser des défaites, je vais perdre avec des joueurs qui font passer l'intérêt de l'équipe avant leurs sentiments personnels. Il est assez difficile de cultiver l'esprit victorieux au sein d'une équipe sans avoir à s'occuper de gens qui ne pensent qu'à eux-mêmes."
"Evidemment, Jim nous a aidés un peu, mais son attitude

générale s'est avérée une mauvaise influence sur certains jeunes de l'équipe".
Chuck Harrison a été rappelé d'Oklahoma City et s'alignait hier contre les Dodgers de Los Angeles.
ACQUISITION
Les Astros avaient versé une somme de \$100,000, plus deux joueurs des mineures, au Kansas City pour obtenir Gentile l'an dernier. Il affichait une moyenne de 244 cette année, y compris sept circuits et 18 points produits. Il avait fait produire 300 points avec Baltimore en trois ans.
Toutes les autres équipes ont refusé de le réclamer au repêchage, ce qui a permis aux Astros de l'envoyer à leur filiale de la ligue du Pacifique.
INCIDENT
Après avoir brisé son bâton au marbre dimanche, il en a lancé une partie en direction de l'arbitre, qui l'avait chassé du terrain à la suite d'une discussion.
Gentile a ensuite admis qu'il avait perdu la tête et qu'il ne savait pas ce qu'il faisait.
Le président de la ligue Nationale, Warren Giles, a imposé une suspension de cinq jours, plus une amende de \$250, à Gentile à la suite de l'incident.
Giles a précisé que la punition, imposée à Gentile, sera purgée même dans les mineures. Le président a ajouté que Gentile avait fait "des remarques insultantes" avant de lancer son bâton en direction de l'arbitre.



Jim GENTILE

Le prochain rival de Chuvalo est aussi fantaisiste que Cassius Clay

NEW YORK (AFP) — Le poids lourd argentin Oscar Bonavena, champion d'Amérique du Sud, et George Chuvalo, champion du Canada, qui doivent se rencontrer le 23 juin au Madison Square Garden, ont interrompu leur entraînement lundi pour se présenter à la presse new yorkaise et poser pour des photos publicitaires.
Affublé d'un poncho, coiffé d'un sombrero, la guitare à la main, "Ringo" Bonavena, le "Beate" argentin, a entonné le refrain "Pio, Pio, Pio" qu'il a récemment enregistré en Argentine et qui connaît un certain succès dans son pays natal. Il a expliqué que "Pio, Pio, Pio" voulait dire "Yé, Yé, Yé". Puis il est passé à son refrain favori "K.O., K.O., K.O.", avec lequel il a déclaré avoir l'intention de bercer Chuvalo jusqu'au compte.

suivi Bonavena. J'ai envoyé Giorgetti au tapis d'un crochet du gauche et il a fallu près d'un quart d'heure à l'arbitre Antonio Cuvas pour compter jusqu'à huit de la façon suivante: 1-1-1-1, 2-2-2-2, 3-3-3, etc. Giorgetti a eu tout le temps de se reposer et de se relever tranquillement alors que le gong sauveur sonnait. A la reprise suivante, il est sorti de son coin en se tenant le ventre et, sur ce, l'arbitre, qui est lui-même originaire de Mar Del Plata, m'a disqualifié. J'ai ensuite battu Giorgetti aux points le 16 mai à l'issue d'un match-revanche. Tirez vos propres conclusions".
"Après Chuvalo, ce sera en principe Floyd Patterson et puis, après cet obstacle, Cassius Clay ou plutôt Mohammed Ali pour le titre mondial, a déclaré le Dr Marvin Goldberg, manager américain de Bonavena. J'ai beaucoup d'estime pour Chuvalo, mais moi Oscar revient d'Argentine après avoir remporté 13 victoires. Il est plein de force et d'adresse et nous vaincrons".

CHUVALO
Chuvalo, l'air sérieux, a posé avec Bonavena et a même revêtu son sombrero pour une photo. Puis, s'adressant aux reporters, il a fait une brève déclaration: "J'ai manqué de préparation pour mon combat contre Cassius Clay pour le titre mondial. J'ai vu Bonavena boxer. Il est fort, mais il ne m'inspire aucune crainte. Ce n'est que dans le ring que nous pourrions éviter de parler pour en finir passer à l'action. Les coups bas peuvent se donner aussi bien d'une part que de l'autre".
Bonavena a demandé aux reporters correspondant avec l'Amérique du Sud de souhaiter bonne chance à son ami, le poids plume Horacio Accavallo, qui rencontre cette semaine Biara à Buenos Aires, et les deux boxeurs ont ensuite reparti pour les monts Catskills au nord de New York pour se remettre au travail.



A St-Romuald

Plus de 350 personnes ont pu assister au spectaculaire programme de boxe qui figurait dans les cadres de la journée sportive de St-Romuald dimanche soir dernier.
Le promoteur André Savage, après l'éclatante réussite de cette soirée de boxe, a annoncé un prochain programme qui sera présenté au même endroit et auquel participeront trois boxeurs qui ont littéralement soulevé la foule dimanche soir.

Le combat le plus spectaculaire et le plus apprécié des amateurs fut sans nul doute celui qui opposait Gilles Bolvin à André Daigle. André Daigle remporta la victoire par KO, après une très belle lutte qui lui valut une forte ovation.

Son frère Michel Daigle remporta une dure décision aux dépens de Roland Beaudoin. Quant à Pierre Deschênes il continua à plaire par son excellent style, même s'il ne possède qu'une courte expérience dans le monde de la boxe. Il n'a prouvé aucune difficulté à remporter la victoire par KO, sur Michel Deslisle, au début de la deuxième ronde.

TITRE MONDIAL
"C'est bien simple, a pour-

Les A's de Kansas City raffolent des échanges

KANSAS CITY (P.A.) — Les Athletics de Kansas City ont envoyé lundi soir aux Red Sox de Boston, trois joueurs dont le lanceur de relève John Wyatt, en échange pour trois autres joueurs dont le champ extérieur Jim Gosger.
En plus de Wyatt, les Red Sox ont reçu le lanceur Rollie Sheldon et le champ extérieur Jose Tartabull. Ils ont envoyé aux Athletics, en plus de Gosger, les lanceurs Ken Sanders et Guido Grilli.
Les Athletics ont révélé qu'il s'agissait d'un pur échange et qu'aucune somme d'argent n'était au jeu.
Wyatt, âgé de 31 ans, avait établi un record dans les ligues majeures pour les apparitions comme lanceur de relève, il y a un an, alors qu'il avait participé à 81 parties. Son record actuel est de 0-3.
Tartabull, âgé de 26 ans, est considéré comme l'un des joueurs les plus rapides de la Ligue Américaine. Le Cubain a une moyenne au bâton de .238. Il appartenait aux Athletics depuis 1953.
Sheldon, âgé de 29 ans, a commencé la saison avec Boston mais a été prêt à Toronto alors que son record était de 0-2. Il a accumulé une fiche de 3-0 avec les Maple Leafs.
Sanders, âgé de 24 ans, servait uniquement de lanceur de relève. Il possède un record de 3-6.

Les deux meilleurs frappeurs des Indiens sont Jean-Marc Samson (en haut) qui a obtenu une moyenne de .500 en douze apparitions au marbre et le receveur Allan Constantino (bas) qui suit avec .293 en trente-trois visites au bâton.



MARDI 8 hres

SOIRÉE des DAMES

Piste de Courses de Québec

Coquetel sportif

BASEBALL
PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie ont envoyé, hier, leur lanceur gaucher Bob Belinsky à leur filiale de San Diego, de la ligue du Pacifique, suite à un rappel dans 24 heures. Belinsky, qui affiche un record de 0-2 cette saison, était passé du Los Angeles au Philadelphie en décembre 1964. Sa fiche était 4-9 en 1965 avec une moyenne de 4.83 points alloués mérités.
ATHLETIQUE
TORONTO PC — A la suite de sa performance de 3:59.4 sur la distance d'un mille dimanche dernier à San Diego, Dave Bailey est devenu un des meilleurs candidats à une médaille d'or lors des jeux de l'Empire, qui seront disputés en Jamaïque cet été.
De plus, son instructeur Fred Foot et lui-même sont d'avis qu'il peut enregistrer un temps de 3:57, ce qui lui permettrait d'améliorer le record des jeux établi par le Dr Roger Bannister à Vancouver en 1954.
Bailey devra participer aux championnats canadiens de piste et pelouse, qui serviront d'essais aux jeux de l'Empire, à Edmonton le mois prochain, mais aucun juge n'osera ignorer le seul Canadien qui a brisé la barrière du mille en moins de quatre minutes.
Bailey a dû surmonter plusieurs handicaps pour en arriver au sommet. Il a perdu l'usage d'un œil dès l'âge de neuf ans, ce qui a restreint son choix dans les sports. C'est pourquoi il s'est lancé dans la course à pied même si Bruce Kidd, Bill Crothers, Ergas Leps et Jim Irons étaient déjà en vedette.
En 1963, il a dû abandonner l'entraînement en raison de malaises aux pieds, mais il s'est remis à la tâche par lui-même au cours des deux années suivantes et il s'est lancé dans les compétitions internationales afin d'améliorer sa tenue.
PARACHUTISME
MOSCOW AFP — Le record du monde de saut en parachute de précision a été battu le 7 juin par l'équipe nationale soviétique et la Commission internationale de l'aéronautique à Paris en a été saisie pour homologation, a déclaré lundi l'entraîneur de l'équipe Pavel Strochenko.
Il a précisé que, sautant aux environs de Moscou d'une altitude d'environ 3,500 pieds, quatre des parachutistes étaient tombés directement au centre du but et le cinquième à moins d'un pied. L'ancien record était détenu par une équipe américaine.

Jack Nicklaus et le GOLF

SERRE ou NON ?
DURANT la majeure partie de sa carrière amateur, mon style pour le coup roulé reposait sur un resserrement des poignets. Mais lorsque j'ai commencé à jouer sur plus de verts, j'ai découvert que cette méthode ne permettait pas toujours à la balle de partir normalement.
Sur des verts glissants ou en pente, il est inutile de frapper la balle très fort. J'ai alors changé pour un coup tout-poignet qui permet à la lame du bâton plutôt qu'à mes mains de faire le gros de l'ouvrage.
Essayez-le et vous pouvez trouver qu'il est plus facile de donner un coup solide et régulier sans risquer que la balle glisse au départ.

Soccer

Un match de la ligue de Soccer Québec - District sera disputé ce soir, à partir de 6h.30, au stade de l'Académie. Il opposera les porte-couleurs de l'Université Laval aux joueurs du Club Sportif. Ces deux formations entraînent actuellement dans les profondeurs du classement de la ligue, surtout le Rouge et Or qui est bon dernier. Par contre, le G.T. Davis est en tête avec huit points, suivi des Aigles du Centre Mgr. Marcoux qui en totalisent sept.
La formation de la Rive-Sud détiendrait toutefois un net avantage car elle a disputé deux parties de moins que les Aigles.

Jack Nicklaus et le GOLF

SERRE ou NON ?
DURANT la majeure partie de sa carrière amateur, mon style pour le coup roulé reposait sur un resserrement des poignets. Mais lorsque j'ai commencé à jouer sur plus de verts, j'ai découvert que cette méthode ne permettait pas toujours à la balle de partir normalement.

Soccer

Un match de la ligue de Soccer Québec - District sera disputé ce soir, à partir de 6h.30, au stade de l'Académie. Il opposera les porte-couleurs de l'Université Laval aux joueurs du Club Sportif. Ces deux formations entraînent actuellement dans les profondeurs du classement de la ligue, surtout le Rouge et Or qui est bon dernier. Par contre, le G.T. Davis est en tête avec huit points, suivi des Aigles du Centre Mgr. Marcoux qui en totalisent sept.
La formation de la Rive-Sud détiendrait toutefois un net avantage car elle a disputé deux parties de moins que les Aigles.

Jack Nicklaus et le GOLF

SERRE ou NON ?
DURANT la majeure partie de sa carrière amateur, mon style pour le coup roulé reposait sur un resserrement des poignets. Mais lorsque j'ai commencé à jouer sur plus de verts, j'ai découvert que cette méthode ne permettait pas toujours à la balle de partir normalement.

Soccer

Un match de la ligue de Soccer Québec - District sera disputé ce soir, à partir de 6h.30, au stade de l'Académie. Il opposera les porte-couleurs de l'Université Laval aux joueurs du Club Sportif. Ces deux formations entraînent actuellement dans les profondeurs du classement de la ligue, surtout le Rouge et Or qui est bon dernier. Par contre, le G.T. Davis est en tête avec huit points, suivi des Aigles du Centre Mgr. Marcoux qui en totalisent sept.
La formation de la Rive-Sud détiendrait toutefois un net avantage car elle a disputé deux parties de moins que les Aigles.

Jack Nicklaus et le GOLF

SERRE ou NON ?
DURANT la majeure partie de sa carrière amateur, mon style pour le coup roulé reposait sur un resserrement des poignets. Mais lorsque j'ai commencé à jouer sur plus de verts, j'ai découvert que cette méthode ne permettait pas toujours à la balle de partir normalement.

Soccer

Un match de la ligue de Soccer Québec - District sera disputé ce soir, à partir de 6h.30, au stade de l'Académie. Il opposera les porte-couleurs de l'Université Laval aux joueurs du Club Sportif. Ces deux formations entraînent actuellement dans les profondeurs du classement de la ligue, surtout le Rouge et Or qui est bon dernier. Par contre, le G.T. Davis est en tête avec huit points, suivi des Aigles du Centre Mgr. Marcoux qui en totalisent sept.
La formation de la Rive-Sud détiendrait toutefois un net avantage car elle a disputé deux parties de moins que les Aigles.

EXCELLENT PROJET

M. L. P. Gingras a soumis un projet à Jean Robitaille, président du district de la A.Q.P. Q. concernant le développement des golfeurs junior. Le projet en question stimule qu'un tournoi de 18 trous ait lieu à tout de roie à chacun des clubs, le lundi.
La compétition comprendrait un concours de drive, sur un trou déterminé d'avance et connu des compétiteurs; un concours de trappes de sable à la "pin" au fur et à mesure que les compétiteurs ont terminé leurs 18 trous réglementaires.
Au cas d'égalité à la fin de la journée, un trou supplémentaire pour déterminer le vainqueur. La grande finale aurait lieu au Royal-Québec, le 29 août, entre les 8 meilleurs golfeurs ayant ramassé le plus grand nombre de points durant la série de tournois, afin de choisir les représentants possibles dans la sélection des équipes provinciales. Apparemment, les clubs se disent prêts à accepter cet initiative de M. L. P. Gingras qui donnera tout son temps pour la cause du golf junior.
COURVILLE
Lors du tournoi bienvenu aux nouveaux membres, joué selon un système de points et disputé entre des équipes de quatre joueurs, celle d'Alphonse Vézina a ramassé 121 points, Raymond Gagnon, 119, Henri-Paul Dufour et Edouard Théberge, 116.
Jeudi le 16 juin, le tournoi des 10 trous est au programme. Dimanche le 19 juin, le club Courville reçoit des golfeurs du lac Beauport, Lorette et St-Georges de Beauce dans un inter-club.
LORETTE
Au Lorette, samedi, l'équipe composée de Fernand Desrosiers, J. E. Morin, André Sautier et Mme Roger Walters ont remporté le calcula mixte sur l'équipe d'Emilien Siros et Lucien Laliberté qui terminèrent sur un pied d'égalité. La formation d'Emilien Siros s'empara du 2e rang, sur un trou éliminatoire. Aujourd'hui, la section féminine a fixé un tournoi amical.

CAP ROUGE

Le tournoi invitation "dans l'event" (par équipes) est ouvert à tout membre "amateur" d'un club, mais limité à 18 joueurs, soit 25 équipes. Le tournoi se jouera le vendredi 24 juin avec tirage le mercredi soir, 22 juin, vers 8 heures. Les trois quarts d'un handicap officiel seront utilisés pour les fins du tournoi: limite du handicap, 32.
Pour ajouter du piquant, un joueur de classe "B" de chaque équipe sera tiré au sort pour jouer avec une autre équipe comme marqueur officiel, en plus du capitaine de l'équipe et le "score" comptera pour son équipe originale, telle qu'inscrite au tableau.
Les départs se feront sur les tees 1 et 10 à partir de 10 heures et le lendemain, soit samedi, 25 juin, les six dix équipes, dépendant des résultats "Ex-Aequo", se disputeront une deuxième ronde pour déterminer l'équipe championne. Un prix spécial sera accordé à l'équipe gagnante de cette finale.

EN VRAC

Après le premier tournoi de la saison disputé en fin de semaine, certains joueurs de la classe C grimperont dans la classe B. Quelques-uns des 123 joueurs inscrits ont enregistré des pointages de classe B.

Canada Growth	3.52	
Canada Security	4.90	
Oil Gas Energy	9.75	1
Investment Fund	3.97	
Trusteed	4.78	
Canada	\$1.00	

Investment Mutual	7.97
Elective Mutual	8.11
Commonwealth	10.37
Investment Management Inc Lev	9.96
Corporate Investors	3.64
Dividend Income A	20.70
Investment Services B	3.96
Preferred Shares	3.54
Minimon Compound	4.35
Investment Services	5.81
Million Equity	14.06
Are Investment	14.06
Investment Services	4.66
Financial	7.08
Investment Growth	7.08
Collectiv B	A 3.30
Collectiv C	1 8.30
Growth	1 8.30
Inc	4.00
Compound	8.18
Investment	8.43
With Oil & Gas	12.40
Gardian Growth	4.76
Fund	9.21
Investors Mutual	4.99
Investors Intl	5.97
Investors Intl S-1	24.12
Keystone Cost S-4	6.85
Keystone Cost K-2	7.04
Investment	3.99
Mutual Bond	8.37
Accumulating	5.19
Investment	10.03
Resources	8.41
William Street	10.31
Fund	4.50
Desjardins A	4.54
Desjardins B	4.62
Desjardins Mutual	4.62
Evident Mutual	6.07
Natnam Growth	12.96
Equidition	4.00
Cent Fund	8.50
Lions Investment	7.12
Fund of Cds	4.00
Electronics	10.30
Investment Fund	6.28
Investment Alternative	4.62
V-Sys Equity	8.96
Western Growth H	8.26

Fonds américains

ican Bus Shares	4.03	1
ten Fund	9.44	10
lock Fund	14.80	10
ystone Cust. S-1	34.12	20
ystone Cust. S-4	6.85	10
ystone Cust. S-K	7.04	10
ny Growth Stock	11.25	10
illington Stock	33.91	10

Q Hydro-Quebec

APPEL D'OFFRES
T-63
 our 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
 e mardi, 12 juillet 1966
 entrale Thermique de Trar
 (Groupes 3 et 4)

VETEMENT PROTECTEUR
POUR L'INTERIEUR DE

**TUYAUTERIE D'EAU
DE CIRCULATION**

appel d'offres sont
dans le document le
disponible pour examen
être obtenu contre
ement NON REMBOURS
E de \$25 pour chaque ex
re complet, chèque vis
ndat payable à l'Hydro-Que
e, du lundi au vendredi inc
ement de 8 h. 30 a.m. à 4
p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
15 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille pa
(\$3,000) chèque visé pay

à l'Hydro-Québec et re
versible sous condition d
compagner la soumission.
Seules les personnes socié

Les co-secrétaires,
JACQUES LACASSE - W.E. JOHNSON
: GT : JC : mm
Montréal, le 2 juin 1966.

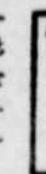
PLACEMENT

& Cie Inc.
DISTRIBUTEURS EN VALEURS MOBILISÉES

REC 4 / TÉL.: 522-5251

**S
RE
U SUR
LA B.E.I.**

de, de déve-
treprise et
erme pour
a, écrivez-
re explica-
B.E.I.



**UE
ANSION
RIELLE**
LES AU CANADA
téléphone: 681-6341

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

TRIUMPH TR, trois 1962 parfaite condition, très propre. Pour informations, Tél.: 581-4102; — soir, 653-3247.

60995 9-6 (6 fr) A.V.

RINFRET AUTOS

1965, 1964 et 1963 Econoline, 1965 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Mercury, 1963 Bel-Air, 1963 Volkswagen, 1963 Corvair, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1961 Oldsmobile convertible, 210, rue Du Pont, Québec, Tél.: 523-4708.

61069 14-6 (1 ms) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1966 Pontiac sedan, 1965 Volvo, 1964 Volkswagen, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Buick, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Pontiac Futura Hard-Top, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1963 Ford sedan, 1963 Pontiac Laurentien, 1963 Galaxie XL, 1962 Renault, 1962 Volvo coupé 1962 Volkswagen, 1962 Cadillac coupé de ville, 1961 Anglia, 1960 Dodge Hard-Top, 1959 Monarch Hard-Top, TUR-MEL, AUTOMOBILE, 1583, rue Dorchester-Nord, Québec, Tél.: 523-4708.

60904 4-6 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS

Avec GARANTIE. 1966 Ford, 1965 Mustang, 1963 Buick, 1964 Chevrolet, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Pontiac, 1963 Dodge décapotable, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1963 Cadillac Station, 1963 Chevrolet décapotable, 1962 Cadillac, 1962 Renault, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1961 Chevrolet, 1961 Savoy, 1961 Fiat "1100", 1961 Oldsmobile, 1960 Pontiac, 1960 Chevrolet, 1960 Hillman décapotable, 1960 Oldsmobile, 1960 Volvo, 1959 Chrysler, 1959 Lark, 1958 Renault, 1958 Chevrolet, 1958 Dodge Custom Royal, 1958 Oldsmobile, 1958 Plymouth, 1958 Chevrolet camionnette, 1958 Chevrolet, 1958 Ford, 1958 Buick transmission ordinaire et plusieurs autres, 1299 DORCHESTER, coin Julien, Tél.: 523-4709.

9-6 (8 fr) A.V.

BEAULE Automobile, Achat, vente, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.

80862 3-6 (1 ms, 6 fr) A.V.

VAUXHALL, velox 1960 licencé, 6 cylindres, parfaite condition, bas mileage, 35 milles au gallon, radio, tous jours même propriétaire d'un particulier, subaine 3365, Pour informations, Tél.: 603-4367.

61014 10-6 (4 fr) A.V.

Accessoires d'autos

MAURICE POIRIER INC. PIÈCES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, bouillottes. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE, Tél.: 529-0661.

60793 2-6 (mar.j.s. au 30-7) A.A.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGES. Achetés, changés, usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR. 661 1ère AVENUE, Québec, Tél.: 524-2920.

60517 6-6 (1 ms) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUÉBEC, Tél.: 523-4708.

60796 2-6 (1 ms) A.D.

ACHETONS Chevrolet 1958 en bon ordre. Pour informations, Tél.: 523-1303.

11-6 (3 fr) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS comptant. Hudson Auto, 1299, Dorchester-Nord, coin Julien, Tél.: 523-4709.

60612 4-6 (1 ms) A.D.

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue, Tél.: 523-4207.

60509 20-5 (1 ms) T.D.

Trafic intense

Le canal Welland de la Voie maritime du St-Laurent a été traversé en 1965 par 7,922 navires.

la fenièvre

CE SOIR — 9 h.

"Un otage"

de Brendan Behan

Gagnant de 5 Oscars

dont le meilleur film et la meilleure production

18^e Grande Semaine

RODGERS — HAMMERSTEN'S

THE SOUND OF MUSIC

avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer

Sté-FOY

Méthode du Mercredi — Samedi, 21h30, 21h50

Méthode du Dimanche, 21h30, 21h50

Tous les soirs, 8 h 15, 8 h 30, 8 h 45

Pour vente en groupe, contacter le gérant

626-0393

Décès de M.
Pierre Daigle

M. Pierre Daigle, cordonnier, époux de feu dame Florida Martel, est décédé le 13 juin 1966, à sa résidence, 7745 Ave Curé — Hoffman, Charlebourg ouest.

Il laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants: M. et Mme Paul-Émile Daigle (Marcelle Paquet), Québec, M. et Mme André Daigle (Marie-Ange Gagnon), Lévis, Mme vve Roland Daigle (Berthe Couillard), Charlebourg, M. et Mme Marcel Daigle (Gemma Roussel), Québec, M. et Mme Emilien Daigle (Fernande Jobin), Québec, Mlle Jeannette Daigle, Charlebourg. Sa belle-sœur, Mme Alphonse Daigle.

La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Lépine, 300 Chemin Ste-Foy. Les obsèques auront lieu jeudi le 16 juin en la basilique Notre-Dame de Québec. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Réservations: 872-2424

la fenièvre

CE SOIR — 9 h.

"Un otage"

de Brendan Behan

Gagnant de 5 Oscars

dont le meilleur film et la meilleure production

18^e Grande Semaine

RODGERS — HAMMERSTEN'S

THE SOUND OF MUSIC

avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer

Sté-FOY

Méthode du Mercredi — Samedi, 21h30, 21h50

Méthode du Dimanche, 21h30, 21h50

Tous les soirs, 8 h 15, 8 h 30, 8 h 45

Pour vente en groupe, contacter le gérant

626-0393

ciné
BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Charles.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent d'après les meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qu'ils créent.

(D) A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

BIENVILLE. — Le boucanier des îles (A) à 7.30. Coplan, agent secret FX-12 (D) à 9.05 h.

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.00. Gribou (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 h. (2e semaine).

CAPITOL. — On n'y joue qu'à deux (AR) à 1.00, 4.25, 8.00. Un si bel été (AR) à 2.45, 6.15, 9.45. Dernier spectacle complet à 8.00. Fin à 11.25 h.

CARTIER. — Les séquestrés d'Altona (AR) à 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. Soitôt courts à 2.55, 5.00, 7.05. Fin à 11.10 h. (2e semaine).

CINECMA. — Une femme est une femme (A) à 1.00, 4.25, 7.30. Landru (D) à 2.25, 5.30, 9.15. Fin à 11.00 h.

CLASSIC. — Les croquants se portent bien (AR) à 8.30, 10.00. L'hon. Stanislas, agent secret (A) à 8.25. Actualités à 8.15. Dernier programme complet à 8.00 h.

COMEDIE QUEBECOISE. — Relâche.

EMPIRE. — Le monoclote rit jaune (AA) à 1.00, 2.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 h. (2e semaine).

IMPERIAL. — Les félins (AR) à 1.24, 4.15, 7.47. Citoyen de nuit le part (AR) à 2.25, 5.52, 9.24. Sujets courts à 12.40, 4.12, 7.41. Fin à 11.13 h.

LAURET. — Miracle en Alabama (AA) à 1.13, 5.17, 9.21. Nouvelles et films à venir à 1.00, 5.04, 9.08. Embrasse-moi idiot (P) à 2.59, 7.03. Fin à 11.07 h.

LEVIN. — Beach Party (AR) à 7.30. La chambre des tortues (A) à 9.05 h.

LIDO. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 7.40. Angélique (D) à 9.10 h.

PARIS. — La ravissante idiote (A) à 12.15, 3.30, 6.30, 9.35. Un

SERVICES
SPÉCIAUXCamélia
ENR.
Spécialiste
FLEURS
FURNEMENTS
870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417DIAMANTS
de haute qualitéBAGUES de FIANCAILLES
REDUCTIONS
jusqu'à 50%Certificat de garantie,
police d'assurance et
ET UN JONC GRATIS

BIJOUTIER OMER ROUSSEAU

7-5 (mar. au 14-6) 8.8.

Décès de M.
Germain Morency

M. Germain Morency, époux de dame Hélène Biledeau, est décédé à l'hôpital St-François d'Assise, le 12 juin 1966, à l'âge de 46 ans. Il demeurait au 60, rue Bourdon.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Frédéric Trudel (Marie Morency), M. et Mme E. Morency (Jeanne Paré), Mlle Roland Morency, M. Octave Morency, Mlle Thérèse Morency, M. et Mme David Arsenault (Doris Morency), M. et Mme Jean-Paul Morency (Rita Gilbert), Mme Sylvio Biledeau (Ernestine Vézina), M. et Mme Joseph Lachance (Alvina Biledeau), Mlle Marianne Biledeau, M. et Mme Odilon Biledeau, M. et Mme Maurice Biledeau (Cécile Thomassin), M. et Mme Armand Fréchette (Jeanne d'Arc Biledeau), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 1,187 1ère Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 juin 1966, en l'église Ste-Claire d'Assise. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

M. G. Bernier
élu président

M. Gaston Bernier, du Service des Documents Officiels, bibliothèque générale de l'Université Laval, a été élu samedi le 11 juin, au cours de l'assemblée annuelle de la section de Québec, A.C.B.L.F., tenue au Séminaire intercommunautaire Saint-Augustin, Cap-Rouge, Québec.

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

A Québec
aujourd'hui

Arts

LA FENIÈRE — "Un Otage" pièce de Brendan Behan à 9 h. p.m.

MUSEE DU QUEBEC — exposition de documents de la Louisiane française et d'archéologie grecque et du Proche-Orient

GALERIE GERVAIS — 82 1/2 côte de la Montagne — inauguration à 8 h. p.m.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caissier; Mme Pierrette Moisan, Ecole secondaire (garçon), Ste-Foy, Qué., conseillère.

Le prochain congrès de l'Association des Bibliothécaires de la Langue Française aura lieu à l'Université de Montréal, N.B., du 14 au 17 août. Le thème du congrès est: "La planification du développement des bibliothèques".

Les autres officiers élus sont: révérend Frère Athanasius, c.e., bibliothécaire de l'Académie de Québec; J.-B. Parent, du Service des échanges, Université Laval, secrétaire-trésorier; M. Pierre Guillemette, bibliothécaire au Collège de Lévis, caiss

Des industriels canadiens et américains

Etablir un secteur transatlantique de libre-échange accessible à tous les pays du monde

OTTAWA, (P.C.) — Un groupe d'industriels américains et canadiens ont recommandé que les deux pays tentent d'établir un secteur transatlantique de libre-échange qui serait accessible à tous les pays du monde.

Le comité canado-américain, qui est conjointement parrainé par l'Association de planification nationale des Etats-Unis et par l'Association de planification privée du Canada, a fait cette proposition dans une brochure intitulée "Une nouvelle stratégie de commerce".

M. Robert M. Fowler, président canadien du groupe et président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a manifesté l'espoir de son groupe quant au dénouement des négociations actuelles du "Kennedy Round" à Genève sur les réductions de tarifs.

"Mais, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse qui a pré-

cedé le lancement de la brochure à Ottawa et à Washington, même si ces discussions sont fructueuses, les réductions ne s'appliqueront qu'à une partie du commerce international et n'aboliront pas les tarifs.

On doit se fixer un nouveau but pour 1967, dit le rapport qui suggère une étude approfondie et des travaux pratiques en vue de l'établissement d'un nouveau complexe commercial qui engloberait les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et les membres de l'Association européenne de libre-échange.

Son but ultime serait d'amener les membres du Marché commun européen et d'autres pays, plus particulièrement les pays les moins développés, dans ce secteur de libre-échange. Tout ceci, précise le rapport, peut se faire dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et sur le commerce.

Un des membres canadiens du groupe responsable du rapport, a cependant tenu à faire une réserve dans une remarque publiée à la fin du rapport. Le sénateur M. Wallace McCutcheon, ministre du Commerce dans l'ancien gouvernement conservateur, a en effet souligné que "l'industrie secondaire du Canada pourrait être désavantagée touchée, et même, en certains cas, dangereusement".

Le sénateur a signé ce rapport parce que, selon lui, il servira à stimuler la discussion sur les questions et politiques de commerce international. "Mais, a-t-il dit, on doit approfondir encore la proposition et il faudrait également concevoir de nouveaux arrangements qui permettraient au Canada de concurrencer des partenaires plus puissants."

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)



Et le spectacle continue...

L'enquête Spence sur l'affaire Munsinger aura été riche en révélations et en escarmouches.

L'ancien ministre de la Justice — M. Davie Fulton — vient de nous servir un nouvel épisode. Ce pourrait être un dernier rebondissement avant la publication du rapport du juge Wishart Spence, mais d'autres demeurent possibles. M. John Diefenbaker, qui a probablement reçu une missive du même genre du commissaire-enquêteur, n'avait pas de commentaires à nous faire hier soir.

L'essence de ce nouvel épisode

Bref, M. Fulton a refusé carrément de comparaître une nouvelle fois devant le juge Spence qui le lui demandait pour répondre à toute une série d'allégations faites par les procureurs gouvernementaux — MM. O'Brien et Campbell. Le juge lui offrait une dernière chance de se disculper des accusations qui pèsent contre lui. On le blâme essentiellement d'avoir failli à sa tâche de ministre de la Justice dans cette affaire.

Mais, d'accord avec la politique de non-participation, déclinée par son chef — M. Diefenbaker — l'ancien ministre de la Justice continue le boycottage.

Sa déclaration à la presse et sa lettre au juge Spence constituent à la fois une réponse évasive et hautaine. Le commissaire-enquêteur le convoquait pourtant afin de lui donner une dernière occasion de s'expliquer, de réfuter les insinuations des procureurs des ministères. (En juge consciencieux, il appliquait à la lettre l'article 13 de la Loi des enquêtes, qui vise à donner aux personnes incriminées ample occasion de répondre aux accusations.)

De toute façon, M. Fulton n'a pas daigné saisir l'occasion. Il en a plutôt profité pour faire une attaque à fond de train contre le juge Spence, la commission d'enquête et ses procureurs ministériels.

Une lettre très sarcastique

Dans sa réponse au juge Spence, M. Fulton commence par attaquer celui-ci, parce qu'il aurait pris une attitude étonnamment non-judiciaire, "parce qu'il aurait écrit une lettre si étonnamment non-judiciaire". Il en conclut que ces faits et tout ce qui s'est passé aux enquêtes font que "rien au monde ne pourrait l'amener à encore comparaître devant lui, comme il est évident que cela ne pourra servir à aucune fin utile."

Il s'en prend ensuite aux différentes allégations, faites par Mmes O'Brien et Campbell, auxquelles le juge voulait que l'ancien ministre de la Justice réponde. Il les juge sans fondement, déplacées, outrecuidantes. "Est-ce que Mre O'Brien, ou Mre Campbell — ou à la vérité vous-même — êtes un meilleur juge de ma conscience que moi-même."

M. Fulton lance ensuite une accusation très grave contre le juge Spence lorsqu'il déclare: "Et cette décision de ne pas paraître devant vous ou de donner des réponses à vos citations des opinions de MM. O'Brien et Campbell est fondée non seulement sur le fait évident que vous êtes prêt à rendre un verdict sans préciser les accusations, mais aussi sur la conclusion que toute cette enquête est erronée en principe et constitue un gaspillage, de temps, d'argent et d'efforts."

L'ancien ministre est piqué au vif

La réponse de l'ancien ministre de la Justice le montre piqué au vif, parce qu'on lui reproche d'avoir négligé ses devoirs ministériels. Mais il y a évidemment plus. M. Davie Fulton, à l'instar de M. Diefenbaker, semble avoir perdu tout espoir d'une décision juste de la part du juge Spence. En conséquence, ils ont tous deux pris parti de démolir le commissaire-enquêteur et ses collaborateurs, afin que la population canadienne ne prenne pas au sérieux les conclusions de son enquête. C'est un jeu dangereux, qui pourrait fort bien se tourner contre eux. En voulant discréditer le juge Spence, ils s'attaquent au tribunal suprême. Ils ne

Les gouvernements provinciaux

Des "entremetteurs" qui soutirent les fonds fédéraux destinés aux universités selon Grant Deachman

(Par Gérard Alarie de la P.C.)

OTTAWA. Un député libéral aux Communes a soutenu hier que les gouvernements provinciaux au Canada sont des "entremetteurs" qui soutirent les fonds fédéraux destinés aux universités.

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra) a déclaré aux Communes qu'il faut au Canada des mesures pour faire en sorte que les contributions du gouvernement fédéral à l'éducation ne servent pas à subventionner les trésors des provinces.

"Voilà, a dit M. Deachman, un problème vraiment sérieux auquel le gouvernement fait face quand il s'engage financièrement dans le domaine de l'éducation".

Il a exprimé l'avis que toute augmentation des dépenses du gouvernement fédéral en faveur de l'éducation ne se reflète pas dans les budgets des universités qui sont diminués par la suite par les gouvernements provinciaux.

M. Deachman intervenait dans le débat sur une résolution introduisant un projet de loi qui vise à porter de \$42 à \$58 millions les crédits mis sous forme de prêts à la disposition des étudiants pour l'année académique 1965-1966.

LE QUEBEC

Devant toute initiative fédérale en matière d'éducation, les autorités politiques au Québec ont coutume de souligner qu'il s'agit là d'une compétence exclusive des provinces. Il y a quelques mois même, le gouvernement de M. Jean Lesage avait fait reconnaître par le gouvernement fédéral "le caractère inconditionnel" des subventions fédérales aux universités fondées sur la population étudiante de chaque université. Ces subventions inconditionnelles, de 5 par étudiant, versées au Québec sont réputées pouvoir servir à toute fin que le gouvernement québécois désigne.

Le parti néo-démocrate a formulé des réserves relatives au projet du gouvernement d'augmenter la somme des prêts aux étudiants qui leur sont consentis par les banques à charte et les institutions parabancaires reconnues.

M. David Orlikow (NPD-Winnipeg-Nord) a soutenu que la loi canadienne sur les prêts aux étudiants "aide ceux qui ont le moins besoin d'être aidés".

RESTRICTIONS

La loi limite les prêts à \$1,000 par année par étudiant jusqu'à concurrence de \$5,000, pour l'ensemble d'un cours universitaire.

Le député de Winnipeg-Nord a soutenu que ces prêts restreints ne permettent pas aux étudiants issus de familles à revenu moyen ou faible de fréquenter l'université. Il a déclaré qu'à ces étudiants il faut assurer la gratuité scolaire de même que des bourses sans obligation de remboursement.

En plus d'augmenter la somme des prêts, pour la dernière année académique, le projet de loi, qui a subi la première lecture après l'adoption de la résolution, accorde au ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, le pouvoir d'augmenter de 20 pour cent le fonds des prêts pour chaque année subséquente.

M. Sharp a déclaré que ce fonds, constitué peu de temps avant l'année académique de 1964-1965, a "très bien réussi". Quelque 42,000 étudiants y ont recouru durant la première année, et leur nombre a été porté à 50,000 en 1965-1966.

En vertu de ce programme de prêts aux étudiants, chaque province peut prévoir un fonds de prêts établi en tenant compte de sa population âgée de 18 à 24 ans. Les provinces émettent elles-mêmes les certificats d'admissibilité aux prêts et le gouvernement fédéral garantit les prêts consentis par les banques et les institutions parabancaires.

Le ministre des Finances a déclaré qu'au cours de la présente année académique, la demande de prêts avait été beaucoup plus forte qu'on l'avait prévue. Il a dit qu'il était apparu que diverses provinces désiraient dépasser leur quota-part et que le gouvernement fédéral les avait incitées à le faire mais qu'il était maintenant nécessaire de modifier la loi sur les prêts aux étudiants de façon à couvrir la différence.

Les prêts que les étudiants obtiennent en vertu de cette loi sont remboursables de sept mois après l'obtention d'un diplôme universitaire. L'intérêt, qui est à la charge de l'étudiant à partir de l'obtention d'un diplôme, est de 6 pour cent. Durant la période des études, l'intérêt est payé par le gouvernement fédéral.

CHALETS PRÉFABRIQUÉS Colonial Homes



AUCUN COMPTANT 10 ANS POUR PAYER ASSURANCE VIE-FEU } COMPRENE

4 MODÈLES EN MONTRE

chez L. MIVILLE INC. 2524 boul. Hamel Les Saules (2 milles de Québec) TEL.: 681-0133

Ouvert 7 jours par semaine Sur semaine de 10 h. à 9 h. p.m. Dimanche, de 1 h. à 5 h. p.m. Samedi, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

Corridor routier reliant le centre du pays aux provinces atlantiques

Proposition faite au congrès annuel de la C. de Commerce des provinces maritimes

SYDNEY (P.C.) — La Chambre de Commerce des provinces maritimes a entendu lundi, à

l'occasion de son congrès annuel, trois différentes propositions concernant un corridor routier reliant les provinces atlantiques au centre du pays.

M. W. Bartlett Cram, de Hampden, Maine, a révélé, lors de la séance d'ouverture, que le gouvernement américain est prêt à défrayer le coût de construction d'une route est-ouest qui traverserait la Nouvelle-Angleterre, soit \$500,000,000, si le gouvernement canadien accepte de paver une section de 1,000 milles, située au Canada, de la route Alcan, entre le Montana et l'Alaska.

M. Cram, représentant américain au sein d'un comité chargé d'étudier la route de ce nouveau corridor, a soutenu que la proposition était économiquement avantageuse pour le Canada.

l'entendre TOUJOURS UN PLAISIR



MAICO

avec le nom le plus réputé dans le domaine des appareils auditifs.

Retrouvez la joie d'entendre les sons agréables de la vie quotidienne avec MAICO, le nom reconnu depuis 30 ans en matière de prothèse auditive. Il existe un appareil auditif Maico de qualité pour chacun des défauts d'ouïe les plus fréquents. Consultez sans tarder un expert MAICO ou encore, postez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante:

SERVICE AUDITIF MAICO INC. 815, Côte d'Abraham, Québec 4

Sans obligation de ma part, S.V.P. me faire parvenir plus de renseignements sur les appareils auditifs MAICO.

NOM.....

ADRESSE.....

La nouvelle route de quatre voies partirait de Calais, dans le Maine, aux frontières du Nouveau-Brunswick, traverserait le Maine, le New Hampshire et le Vermont jusqu'à l'autoroute de l'Etat de New York pour ensuite se diriger vers Montréal. Elle aurait 200 milles de moins que la route

transcanadienne entre Moncton et Montréal.

M. Everett Daniels, d'Annapolis Royal en Nouvelle-Ecosse, président du comité des transports de la Chambre de Commerce d'Annapolis Valley, a pour sa part proposé une route directe qui reliait Halifax à Sherbrooke à travers la Baie de Fundy.

La route qu'il propose traverserait le Maine dans une ligne aussi droite que possible. Un traversier reliait Digby en Nouvelle-Ecosse et l'île de Campbell au Nouveau-Brunswick.

Le président du comité des transports de la Chambre de Commerce d'Edmundston, M. A. E. Lévesque, a pour sa part accordé sa préférence à une route entièrement située au Canada.

Il a déclaré à cet effet que la route transcanadienne entre Moncton et Montréal n'a que 100 milles de plus que la route qui passerait par le Maine.

Cette route devra traverser une région accidentée entre le Maine et le Québec, a souligné M. Lévesque qui estime que le coût du projet en serait augmenté substantiellement pour finalement atteindre \$400,000,000.

Rivière Ottawa

Québec doit prendre les mesures pour mettre fin à la pollution des eaux

— le maire Reid

OTTAWA, (P.C.) — Le maire Reid d'Ottawa désire que le

nouveau gouvernement québécois prenne immédiatement les mesures appropriées pour mettre fin à la pollution des eaux de la rivière Ottawa.

"L'état de cette eau est une honte et on doit agir pour la conserver propre", a déclaré lundi le maire Reid. Il demandera dans ce but au premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, d'inciter M. Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale, à nettoyer cette rivière.

"Nous avons dépensé \$4,000,000 pour une usine de traitement des eaux-vannes afin de ne pas polluer la rivière, sur notre versant. Il est temps que le Québec oblige ses municipalités à agir de même", a précisé M. Reid.

"La nouvelle administration jugera peut-être que cette question mérite d'attirer l'attention. L'ancien gouvernement négligeait visiblement ce problème".

CALENDRIER

MARDI, 14 JUIN 1966 S. Basile-le-Grand

Demain :

SS. Guy, Modeste et Crescence

Les marées de mardi, 14 juin

Hautes: 3.48 a.m. — 4.14 p.m.

Basses: 11.08 a.m. — 11.18 p.m.

Les marées de mercredi 15

Hautes: 1.35 a.m. — 5.06 p.m.

Basses: 12.06 a.m. — 12.08 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.11 Coucher: 7.49

LUNE: Lever: 2.38 Coucher: 4.31

PHASES DE LA LUNE EN JUIN

Pleine lune le 3, à 2 h. 40 a.m.

Dernier quart le 10, à 11 h. 35 p.m.

Nouvelle lune le 18, à 3 h. 09 p.m.

Prem. quartier le 25, à 8 h. 22 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'âmes de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

CAMP ECOLE KENO

Colonie de vacances pour garçons de 12 à 14 ans, située dans un coin merveilleux des Laurentides comté de Portneuf. Dirigée par les Pères Maristes de Sillery.

ACTIVITES: Natation, canotage, science naturelles, hébertisme.

Encore quelques places disponibles

POUR RENSEIGNEMENTS:

Rév. Père Paul Bélanger 2315 Chemin St-Louis, Sillery, Tél.: 681-4167

L'ACTION offre à la FUTURE MARIEE



Un excellent choix de FAIRE-PARTS CARTES DE RETOUR CARTES DE REMERCIEMENTS MAPPERONS etc.

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

Signalez: 522-4771 demandez le local 19

(Nous desservons le Québec Métropolitain)



Un compte d'épargne pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...

Visitez sans délai la BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE